

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

Préfecture de la Lobaye

Sous – Préfecture de Mbaïki

Commune de Nola/Mbaïki

Secrétariat Général

Projet de Développement Régional du

Sud-Ouest (PDRSO)

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE NOLA/MBAIKI

Horizon: 2020-2030



Le Lac Kaou à Boukoko

Avec l'Appui Technique et Financier de :

- *ONG Echelle Appui au Développement*
- *Agence Française de Développement*
- *Projet de Développement de la Région du Sud-Ouest de la RCA*



Décembre 2019

FICHE D'ADOPTION ET D'APPROBATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Réuni en session extraordinaire, le présent Plan de Développement de la Commune de Nola/Mbaïki a été adopté par les Membres de la Délégation Spéciale, représentée par le Président de cette Délégation

Nola/Mbaïki, le Janvier 2020

Le Président de la Délégation Spéciale de la
Commune de Nola/Mbaïki

Monsieur Mesmin LAGO MOGBA

Le Plan de Développement de la Commune de Nola/Mbaïki a été approuvé par les responsables des Services Déconcentrés de l'Etat ci-dessous :

Mbaïki, le Janvier 2020

Le Préfet de la LOBAYE

Mbaïki, le Janvier 2020

Le Sous-préfet de Mbaïki

Monsieur Francis BANGUE-DOUNGOUPO

M^{me} Angèle SEMKOMANA

PREFACE

La République Centrafricaine(RCA) a amorcé le processus de la décentralisation depuis plusieurs années. Pour mieux appréhender ou donner un contenu réel à cette décentralisation, il est nécessaire et indispensable d'élaborer un document stratégique de développement: le **Plan de Développement Local (PDL)**.

Le présent Plan de Développement Local de la Commune de Nola dans la Sous Préfecture de Mbaïki, présente le programme de développement pour les dix prochaines années (2020 – 2030).

Le Plan de Développement Local de la Commune de Nola, élaboré avec l'appui technique du **Projet de Développement de la Région du Sud-Ouest (PDRSO)**, avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD)et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), est le fruit des efforts conjugués de plusieurs acteurs et partenaires, soucieux du développement économique et social de la commune..

Le PDL de Nola/Mbaïki contient les objectifs du développement de la Commune et les actions prioritaires à mettre en œuvre pour les atteindre.

Je voudrais profiter de cette opportunité pour exprimer à toutes les parties prenantes, ma gratitude et ma reconnaissance à tous ceux qui ont aidé de près ou de loin à la création de ce document.

Mes remerciements vont tout particulièrement :

- ❖ au Gouvernement Centrafricain qui a adopté la décentralisation et le développement local comme stratégie pour développer les communes ;
- ❖ à l'AFD et au FFEM, pour le financement du processus ;
- ❖ au PDRSO d'avoir retenu la commune de Nola/Mbaïki parmi les bénéficiaires du Projet de Développement de la Région du Sud-Ouest dans sa phase expérimentale. Nous apprécions l'approche préconisée qui a permis d'aboutir à l'élaboration du Plan de Développement Local de la commune;
- ❖ aux cadres et Agents des Services Déconcentrés de l'Etat (SDE), pour leur appui sectoriel sans faille durant le processus qui a permis d'avoir un document correspondant aussi bien aux attentes des communautés bénéficiaires, que du Gouvernement;
- ❖ aux Autorités Locales, aux membres du conseil municipal et au comité de planification élargi pour leur appui dans les différentes étapes du processus ;
- ❖ à l'ensemble de la population et à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à l'élaboration du plan de développement local de la commune de Nola/Mbaïki.

Le Plan de Développement Local de la commune de Nola/Mbaïki est dorénavant un document de référence pour toutes les interventions dans la commune. J'invite tous les acteurs au développement de notre commune à apporter leurs appuis substantiels pour la mise en œuvre des projets prioritaires planifiés pour les dix prochaines années.

Au final, dans la perspective d'un développement durable de la commune de Nola /Mbaïki, j'invite l'ensemble des populations à former autour du Conseil Municipal, une équipe solide afin de réussir à mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en œuvre ce plan qui vise le bien être de toutes les communautés de Nola/Mbaïki.

Le Président de la Délégation Spéciale

Mesmin LAGO MOGBA

Tables des matières

| | |
|--|-----------|
| FICHE D'ADOPTION ET D'APPROBATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.... | 2 |
| PREFACE..... | 3 |
| Tables des matières | 4 |
| SIGLES ET ACRONYMES..... | 9 |
| A. RESUME DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE NOLA/MBAIKI..... | 10 |
| B. INTRODUCTION..... | 20 |
| C. METHODOLOGIE | 21 |
| 1.1 Préparation de l'ensemble du processus d'élaboration du PDL..... | 21 |
| 1.1.1 Préparation pédagogique | 21 |
| 1.1.2 Préparation administrative | 21 |
| a) Présentation de l'équipe des planificateurs à la commune | 21 |
| b) La préparation au niveau de l'Institution Communale, des cadres de concertation zonaux et des villages | 22 |
| 1.2 Collecte des informations et traitement des données | 23 |
| 1.3 Le Diagnostic Communal..... | 23 |
| a) Le pré-diagnostic..... | 23 |
| b) Le Diagnostic participatif zonal..... | 24 |
| c) Le Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) | 25 |
| d) Le Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)..... | 25 |
| 1.4 Dépouillement et analyse des données collectées..... | 31 |
| 1.5 Restitution des diagnostics et consolidation des données collectées et cartographiques | 31 |
| 1.6 Supervision et suivi-évaluation des activités..... | 31 |
| Chapitre I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NOLA/MBAIKI..... | 33 |
| 1.1 Historique de la commune | 33 |
| 1.2 Localisation géographique..... | 34 |
| 1.3 Climat et pluviométrie | 34 |
| 1.4 Relief, sol et hydrographie..... | 34 |
| a) Les sols ferrallitiques | 34 |
| b) Les sols argileux | 34 |
| c) Les sols hydro morphes | 35 |
| 1.5 Végétation | 35 |
| 1.6 Faune | 36 |
| 2. Bref historique du peuplement humain | 37 |
| 2.1 Démographie de la population | 37 |
| 2.2 Mouvements migratoires | 38 |

| | | |
|---|---|-----------|
| 2.3 | Tranches d'âges | 38 |
| 2.4 | Ethnies/Clans et Langues..... | 38 |
| a) | Historique de la tribu Issongo..... | 39 |
| b) | Les Ngbaka | 39 |
| 2.5 | Religion..... | 40 |
| 2.6 | Le genre et la parité des sexes | 41 |
| 2.7 | Femme et accès aux facteurs de production | 41 |
| 2.8 | Femme et accès aux soins de santé..... | 41 |
| 2.9 | Affaires sociales | 42 |
| 3. | Sport et Education Physique | 42 |
| 4. | Transport | 42 |
| 5. | Hôtellerie et tourisme..... | 42 |
| 6. | Travaux publics/Voies de communication | 43 |
| 7. | Energie..... | 44 |
| 8. | Poste et Télécommunication/Communication | 44 |
| 9. | Les ONG/partenaires intervenant dans la commune..... | 45 |
| Chapitre II : LES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE..... | | 46 |
| 2.1 | Les principales activités économiques de la commune | 46 |
| 2.1.1 | Les cultures vivrières | 46 |
| a) | Le manioc..... | 46 |
| b) | L'arachide..... | 47 |
| c) | Le maïs | 48 |
| d) | La banane plantain | 49 |
| e) | L'igname et le taro | 49 |
| 2.1.2 | Les cultures industrielles | 50 |
| a) | Le café | 50 |
| b) | Les palmeraies (Elaeis guinéens) | 51 |
| 2.1.3 | Cueillette et ramassage | 52 |
| a) | Autres PFNL et leur transformation..... | 53 |
| 2.1.4 | L'Elevage..... | 54 |
| 2.1.5 | La chasse | 54 |
| 2.1.6 | La pêche | 54 |
| 2.1.7 | Le commerce..... | 55 |
| 2.1.8 | Artisanat..... | 56 |
| 2.1.9 | Les infrastructures de transformation | 56 |
| 2.1.10 | Les structures financières | 56 |
| 2.2 | Sécurité publique..... | 57 |

| | | |
|--|--|-----------|
| 2.3 | Emploi | 57 |
| 2.4 | Entreprenariat | 57 |
| 2.5 | Organisation et gestion de l'espace | 57 |
| 2.5.1 | L'habitat..... | 57 |
| 2.6 | Les types de conflits..... | 58 |
| 2.6.1 | Les principaux modes de gestions des conflits..... | 58 |
| a) | La conciliation | 58 |
| b) | Les jugements ou audiences publiques | 58 |
| 2.7 | Organisation et gestion de la commune..... | 58 |
| 2.8 | Limites des villages..... | 61 |
| 2.9 | Organisation sociale de la commune | 61 |
| a) | Des villages mono-ethniques | 61 |
| b) | Des villages pluriethniques..... | 61 |
| c) | Des groupements de villages | 61 |
| 2.10 | Organisation et gestion foncière..... | 61 |
| a) | Les modes d'accès et les droits fonciers | 62 |
| b) | La problématique foncière | 62 |
| Chapitre III : BILAN DIAGNOSTIC PAR SECTEUR | | 63 |
| 3.1 | Les principales infrastructures socio communautaires | 63 |
| 3.1.1 | Education et formation | 63 |
| A) | Enseignement préscolaire | 63 |
| B) | Enseignement primaire | 63 |
| C) | Enseignement secondaire | 66 |
| D) | Alphabétisation et formation professionnelle | 66 |
| 3.2 | Santé publique | 66 |
| 3.3 | Eau, Hygiène et Assainissement(EHA)..... | 70 |
| 3.4 | Les Principales potentialités et ressources de la commune | 72 |
| A) | Les ressources humaines (Existence de la main d'œuvre locale)..... | 72 |
| B) | Les potentialités économiques et naturelles | 72 |
| a) | Le secteur de l'agriculture | 72 |
| b) | Le secteur de l'élevage | 72 |
| c) | Le secteur de l'hydraulique..... | 73 |
| d) | Le secteur de l'environnement..... | 73 |
| e) | Les secteurs du commerce et de l'artisanat..... | 73 |
| f) | Le secteur du tourisme | 73 |
| g) | Le secteur des mines | 73 |
| 3.5 | Analyse institutionnelle de la commune | 74 |

| | |
|--|------------|
| 3.5.1 Institution communale | 74 |
| 3.5.2 Les services techniques municipaux | 75 |
| 3.5.3 Les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE)..... | 75 |
| 3.5.4 Gestion des ressources humaines | 75 |
| 3.5.5 Gestion des ressources financières..... | 76 |
| 3.5.6 Gestion du patrimoine communal | 77 |
| 3.5.7 Démocratie et bonne gouvernance..... | 78 |
| 3.6 Les axes de renforcement des capacités de la commune..... | 78 |
| 3.6.1 Le renforcement des ressources humaines..... | 78 |
| 3.6.2 Le renforcement des ressources financières | 79 |
| 3.6.3 Le Renforcement du patrimoine communal..... | 79 |
| 3.6.4 Le Renforcement de la gestion de relation..... | 79 |
| 3.7 Les secteurs sociaux de base..... | 80 |
| 3.7.1 Education | 80 |
| 3.7.2 La Santé..... | 82 |
| 3.7.3 L'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)..... | 84 |
| 3.8 Les secteurs économiques | 86 |
| 3.8.1 L'agriculture..... | 86 |
| 3.8.2 Elevage..... | 88 |
| 3.8.3 Chasse, Pêche et cueillette | 89 |
| 3.8.4 Commerce, Transport et Télécommunication..... | 89 |
| 3.8.5 Arts, Culture et Tourisme | 91 |
| 3.8.6 Jeunesse et Sports..... | 92 |
| 3.8.7 Energie..... | 93 |
| 3.8.8 Environnement | 93 |
| 3.8.9 Affaires Sociales, Genre et Développement | 94 |
| 3.8.10 Gouvernance locale | 95 |
| Chapitre V: PLANIFICATION STRATEGIQUE ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE | 96 |
| 5.1 Formulation de la vision de la commune de Nola/Mbaïki..... | 96 |
| 5.2 Objectifs du PDL..... | 96 |
| 5.2.1 Objectif global | 96 |
| 5.2.2 Objectifs spécifiques..... | 96 |
| 5.2.3 Résultats attendus du PDL | 96 |
| 5.2.4 Orientations stratégiques..... | 97 |
| 5.2.5 Cadrage des objectifs de développement avec les orientations nationales et internationales | 98 |
| Chapitre VI : PLAN ET PROGRAMME D' ACTIONS DE DEVELOPEMENT | 100 |

| | |
|--|------------|
| 6.1 Cadre logique par secteur..... | 100 |
| 6.2 Plan d'action décennal de développement de la commune | 107 |
| 6.3 Programmes et projets..... | 125 |
| 6.4 Schéma de financement | 126 |
| a) Au niveau interne :..... | 126 |
| b) Au niveau externe : | 126 |
| Chapitre VII: CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE..... | 127 |
| 7.1 Plan de passation des marches dans la commune de Nola/Mbaïki..... | 127 |
| 7.1.1 Plan de Passation des marchés | 127 |
| 7.2 Mécanisme de suivi et évaluation..... | 128 |
| 7.2.1 Composition et attributions du comité de suivi-évaluation..... | 128 |
| 7.2.2 Dispositif, outils et fréquence du « reporting »..... | 128 |
| 7.2.3 Indicateurs de suivi et d'évaluation | 129 |
| Chapitre VIII: MECANISME DE COMMUNICATION/MARKETING SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PDL..... | 130 |
| 8.1 Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PDL..... | 130 |
| 8.1.1 Programme d'Investissements annuels | 130 |
| 8.1.2 Le Plan d'Investissement Décennal | 130 |
| 8.1.3 Plan de communication et de marketing sur la mise en œuvre du PDL | 130 |
| 8.2 Mécanisme de révision du PDL et de préparation du PIA..... | 130 |
| 8.2.1 Préparation des Prochains PIA (PIA2) | 130 |
| 8.2.2 Mécanisme de révision du PDL..... | 131 |
| CONCLUSION..... | 132 |
| ANNEXES..... | 133 |
| 1. Arrêté portant élaboration du Plan de Développement Communal | 133 |
| 2. Arrêté portant création et composition d'un Comité de Planification Elargi Provisoire de l'élaboration du Plan de Développement Communal..... | 134 |
| 3. Liste des photos..... | 135 |
| 4. Liste des graphiques..... | 135 |
| 5. Liste des tableaux | 136 |
| 6. Participation des parties prenantes aux différentes réunions..... | 137 |

SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|---------------|--|
| ACDA | <i>Agence Centrafricaine de Développement Agricole</i> |
| AFD | <i>Agence Française de Développement</i> |
| AFEB | <i>Association des Femmes Evangéliques de Bossangoa</i> |
| AGR | <i>Activités Génératrices de Revenus</i> |
| ANEA | <i>Agence Nationale de l'Eau et Assainissement</i> |
| APE | <i>Association des Parents d'Elèves</i> |
| ATPC | <i>Assainissement Total Piloté par la Communauté</i> |
| BC | <i>Brevet des Collèges</i> |
| CGPE | <i>Comité de Gestion des Points d'Eau</i> |
| CICR | <i>Comité International de la Croix Rouge</i> |
| CNRA | <i>Centre National de Recherche Agronomique</i> |
| CPCE | <i>Comité de Planification Communal Elargi</i> |
| CRA | <i>Centre de Recherche Agronomique</i> |
| CRPR | <i>Centre Régional Polyvalent de Recherche</i> |
| CEF1 | <i>Certificat d'Etude du Fondamental 1</i> |
| COGES | <i>Comité de Gestion de Santé</i> |
| DEUC | <i>Diagnostic de l'Espace Urbain Communal</i> |
| DIC | <i>Diagnostic Institutionnel Communal</i> |
| DP | <i>Diagnostic Participatif</i> |
| DPZ | <i>Diagnostic Participatif Zonal</i> |
| EHA | <i>Eau Hygiène et Assainissement</i> |
| FCFA | <i>Francs de Coopération Française en Afrique</i> |
| F1 | <i>Fondamental 1</i> |
| F2 | <i>Fondamental 2</i> |
| FOSA | <i>Formations Sanitaires</i> |
| GPS | <i>Global Positioning System</i> |
| IFB | <i>Industrie Forestière de Batalimo</i> |
| IEC | <i>Information Education et Communication</i> |
| ICRA | <i>Institut Centrafricain de Recherche Agronomique</i> |
| ISDR | <i>Institut Supérieur de Développement Rural</i> |
| MP | <i>Maître Parent</i> |
| ODD | <i>Objectif de Développement Durable</i> |
| ONG | <i>Organisation Non Gouvernementale</i> |
| ORCCPA | <i>Office de Réglementation de Conditionnement et Commercialisation des Produits Agricoles</i> |
| OSC | <i>Organisation de la Société Civile</i> |
| PDL | <i>Plan de Développement Local</i> |
| PDRSO | <i>Projet de Développement Régional du Sud-ouest</i> |
| PDS | <i>Président de Délégation Spéciale (Maire)</i> |
| PFNL | <i>Produits Forestiers Non Ligneux</i> |
| RCPCA | <i>Plan de Relèvement et de Consolidation en Centrafrique</i> |
| RGPH | <i>Recensement General de Population et Habitant</i> |
| PTF | <i>Partenaires Technique et Financiers</i> |
| SCAD | <i>Société Centrafricaine de Déroulage</i> |
| SDE | <i>Service Déconcentré de l'Etat</i> |
| SEPO | <i>Succès Echech Potentialité et Observation</i> |

A. RESUME DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE NOLA/MBAIKI

La politique internationale d'aide au développement, privilégie la croissance économique pour financer les projets de développement. La nouvelle stratégie voulant que les Etats s'impliquent davantage dans le développement au niveau local, le Gouvernement Centrafricain a entrepris le processus de décentralisation depuis plusieurs décennies et a mis sur pied un système d'étude et d'appui au développement, en créant le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

Le Plan de Développement Local de Nola/Mbaïki a été réalisé grâce à l'appui technique de l'ONG Echelle Appui au Développement, retenue pour accompagner le processus dans la commune de Nola/Mbaïki. C'est un document qui met en exergue les grandes orientations, objet de la vision de ladite commune. Il résume l'ensemble des réalisations à entreprendre, et les sources de financement dans le cadre du développement de la localité pendant une période décennale.

Le PDL pour être élaboré, obéit à une démarche participative mettant en commun la contribution de toutes les parties prenantes, à savoir les Services Déconcentrés de l'Etat, la commune, les projets et programmes de développement, les organisations de la société civile, les opérateurs économiques, les confessions religieuses, les autorités traditionnelles, les élites, les populations. Ladite démarche est consignée dans la partie consacrée à la méthodologie. Cette démarche permet également de renforcer la maîtrise d'ouvrage communal en matière de développement local.

La commune de Nola/Mbaïki a été créée par **Décret N°59/174 du 17 Novembre 1959**. Auparavant, elle se nommait « *Kenga-Nola* », avec **Kenga** qui signifie « *montagne* » en patois Issongo et **Nola** qui veut dire « *pied du soleil* » ou encore « *l'aurore* » en langue Ngbaka. Donc **KENGA-NOLA** signifie « *la montagne où l'on aperçoit le pied du soleil levant* ». Depuis 1972 elle a changé de nom pour devenir la « *Commune de Nola* ».

La commune de Nola/Mbaïki se situe dans la Préfecture de la Lobaye, Sous-préfecture de Mbaïki sise dans la Région n°1 (Ombella Mpoko, Lobaye). Elle est située entre les *3°57 de latitude Nord et 18°10* de longitude. A ce jour, elle a une population d'environ **22 139 habitants** (Source : District sanitaire de la Lobaye), composée de plusieurs ethnies à savoir : *Issongo, Gbaya, Ngbaka, Boffi, Foulata, Banda, Mandja, et les Pygmées Aka*.

Le climat prédominant est de type guinéen forestier avec une température moyenne annuelle de **26°Celsius**. La commune de Nola/Mbaïki est caractérisée par un relief remarquable sur sa majeure partie qui rend la localité facile d'accès à l'homme, favorisant ainsi les différents modes d'occupation du sol. La commune dispose des opportunités qui pourraient promouvoir son développement économique et social si elles étaient exploitées à bon escient.

Plusieurs villages de la commune sont traversés par la route nationale **n°6**, reliant Bangui à Boda. Ses ressources naturelles telles que les produits forestiers non ligneux restent cependant pour une grande partie à valoriser. L'économie de la commune repose sur le secteur primaire.

Les principales activités de la majeure partie des populations sont l'agriculture, l'élevage, la cueillette/ramassage. Le petit commerce et les transporteurs (notamment les moto-taximen) occupent également une place de choix dans les corps de métiers du secteur tertiaire.

La commune collabore étroitement avec les Services Déconcentrés de l'Etat. Le personnel communal est globalement vieillissant et peu scolarisé, avec un personnel communal peu expérimenté. Le réseau des relations de la commune n'est pas dense. Ses partenaires actuels sont entre autres le PDRSO, Echelle, FAIRMED, ICRA, CICR, WHH.

Le Conseil Municipal en partenariat avec le Comité de Planification Elargi, en adéquation avec les atouts, potentialités et contraintes de la commune, ont convenu de la vision du PDL ainsi qu'il suit :

« D'ici 2030, la commune de Nola/Mbaïki est un havre d'hospitalité et d'attraction où les conditions de vie des populations sont améliorées du fait de l'exploitation durable des ressources naturelles, l'accroissement économique, la sécurisation du patrimoine communal, la facilitation de l'accès à l'emploi et le développement des services sociaux de base ».

A travers cette vision, l'accès aux services sociaux de base est promû, ainsi que les capacités de production agricole et les moyens de subsistance des ménages les plus vulnérables qui seront graduellement rétablis, grâce aux soutiens des partenaires au développement. Des programmes générateurs de revenus seront aussi introduits en ciblant particulièrement les femmes et les jeunes. Le financement communautaire permettra de promouvoir une culture de mobilisation de l'épargne et du crédit, tout en renforçant la cohésion sociale.

Améliorer les conditions de vie des populations de la commune de Nola, tel est le principal objectif poursuivi. Il se décline en plusieurs **objectifs** spécifiques ainsi définis :

- Améliorer le système éducatif de l'enseignement primaire et secondaire aux filles et garçons de la commune ;
- Améliorer l'accès des populations aux soins de santé de base de qualité pour améliorer leurs conditions de vie;
- Améliorer le cadre de vie de la jeunesse et la promotion du concept genre/parité ;
- Favoriser l'émergence d'activités économiques et l'implantation de structures de micro-finance dans la commune à l'horizon 2030;
- Augmenter les recettes fiscales de la commune à travers la promotion du secteur du tourisme et la valorisation des produits de la cueillette ;
- Assurer la sécurité sociale et garantir la gestion des ressources financières, matérielles et humaines de la commune ;
- Réduire les effets négatifs sur l'environnement ;
- Promouvoir le développement d'une politique de promotion culturelle, touristique et d'harmonie sociale ;
- Mettre en place une institution communale qui fonctionne bien et qui joue son véritable rôle d'acteur au centre de la dynamique du développement local du territoire.

Les principaux **résultats attendus** de la mise en œuvre du Plan de Développement Local de Nola/Mbaïki sont les suivants :

- ✓ Des services sociaux de base de qualité sont assurés pour la population ;
- ✓ Un meilleur cadre de vie est mis en place pour la jeunesse et les femmes;
- ✓ L'émergence d'activités économiques à la population et l'implantation de structures de micro finance sont favorisés ;
- ✓ La sécurité sociale est assurée et la gestion des ressources financières, matérielles et humaines garantie ;
- ✓ Une meilleure politique de promotion culturelle, touristique et d'harmonie sociale est mise en place ;
- ✓ L'institution communale fonctionne mieux et joue un véritable rôle de pilote au centre de la dynamique du développement local du territoire;

Pour atteindre cet objectif de développement, le coût global de ce plan s'élève à **403 580 000 FCFA** (Quatre Cent Trois Millions Cinq Cent Quatre Vingt Mille Francs CFA. Ce coût global est ainsi reparti par secteur :

| COÛT GLOBAL DU PDL DE NOLA/MBAIKI | | | |
|--|--------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Secteur | Coût Total | Part de la Mairie | Part des Partenaires |
| Education | 120 840 000 | 12 120 000 | 108 720 000 |
| Santé | 27 200 000 | 2 600 000 | 24 600 000 |
| Eau, Hygiène et Assainissement | 97 405 000 | 10 130 000 | 87 275 000 |
| Agriculture | 2 010 000 | 1 560 000 | 450 000 |
| Elevage | 10 600 000 | 1 600 000 | 9 000 000 |
| Extra agricole et environnemental | 2 750 000 | 415 000 | 2 335 000 |
| Commerce et transport | 1 250 000 | 1 250 000 | - |
| Télécommunication | 500 000 | 500 000 | - |
| Energie | 200 000 | 200 000 | - |
| Arts, culture et tourisme | 10 250 000 | 1 025 000 | 9 225 000 |
| Jeunesse Sport | 86 300 000 | 810 000 | 85 490 000 |
| Social et genre | 2 225 000 | 492 500 | 1 732 500 |
| Gouvernance locale | 42 050 000 | 4 165 000 | 37 885 000 |
| TOTAL | 403 580 000 | 36 867 500 | 366 712 500 |

De ce plan décennal découlent quelques actions prioritaires à impact rapide qui sont planifiées pour les trois premières années. Ces actions prioritaires sont consignées dans les tableaux ci-dessous :

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|--|--|--|--------|-------------|-------------------|------------------|-------------------|----------------------------|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR EDUCATION | | | | | | | | | | | |
| Absence de structure d'encadrement avant le fondamental 1 | Construire des écoles maternelles | Boukoko, Bouaka, Boboua | 3 | 8 000 000 | 24 000 000 | 2 400 000 | 21 600 000 | Enfants en âge préscolaire | | | |
| Taux élevé d'abandon des jeunes filles avant la fin du cycle du fondamental 1 | Sensibiliser les parents à assurer le suivi de la scolarisation de leurs filles | Toute la commune (36 Villages) | 3 | 5 000 | 15 000 | 40 000 | 0 | Parents d'élèves | | | |
| | Informar les jeunes filles sur les inconvénients de grossesse et mariage précoce | Toute la commune (36 Villages) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | Jeunes filles | | | |
| Taux élevé de déperdition scolaire au fondamental 2 | Construire un collège dans la commune | Boukoko | 1 | 24 000 000 | 24 000 000 | 2 400 000 | 21 600 000 | Elèves | | | |
| Insuffisance de tables bancs | Doter les écoles en tables bancs | Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka, Boboua | 200 | 25 000 | 5 000 000 | 500 000 | 4 500 000 | Elèves | | | |
| Insuffisance des enseignants qualifiés | Faire le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés dans les écoles | Toutes les écoles de commune | 6 | 100 000 | 100 000 | 10 000 | 90 000 | Elèves, APE | | | |
| Faible capacité d'accueil des élèves | Recruter et/ou renforcer la capacité des 17 maîtres parents | Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka, Bokoma, Boboua | 3 | 300 000 | 900 000 | 90 000 | 810 000 | Maîtres parents | | | |
| Insuffisance des tables bancs | Faire le plaidoyer pour la dotation des écoles en 200 tables-bancs | Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka, Boboua | 200 | 25 000 | 5 000 000 | 500 000 | 4 500 000 | Elèves | | | |
| Taux élevé d'analphabètes dans la commune | Créer des centres d'alphabétisation dans les villages | Boukoko, Bakourba, Bokoma, Bouaka | 4 | 3 000 000 | 12 000 000 | 1 200 000 | 10 800 000 | Alphabétisés | | | |
| Faible taux de scolarisation des jeunes filles | Promouvoir la gratuité de la scolarisation des jeunes filles dans les 06 écoles | Toutes les écoles de commune | 0 | - | - | 0 | 0 | Jeunes filles | | | |
| TOTAL GENERAL EDUCATION | | | | | 71 015 000 | 7 140 000 | 63 900 000 | | | | |

SECTEUR SANTE

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période | | |
|--|---|---|--------|-------------|-------------------|------------------|-------------------|-----------------------------------|---------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| Faible fréquentation des FOSA | Faire le plaidoyer pour l'affectation de 06 personnels qualifiés et 04 Assistantes Accoucheuses | Boukoko, BouakaBokomaBoboua | 3 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | |
| | Electrifier avec les Kits panneaux solaires les FOSA | Boukoko, BouakaBokomaBoboua | 4 | 3 500 000 | 14 000 000 | 1 000 000 | 13 000 000 | Population | | | |
| Dysfonctionnement d'un centre de santé | Faire le plaidoyer pour la réouverture du poste de santé de Bobékiti | Bobékiti | 1 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | |
| | Affecter le personnel soignant qualifié | Bobékiti | 1 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | |
| Faible plateau technique des FOSA | Faire le plaidoyer pour la dotation des FOSA en matériels biomédicaux | Boukoko, Bobekiti, Bouaka, BokomaBoboua | 3 | 100 000 | 300 000 | 30 000 | 270 000 | Population | | | |
| | Faire le plaidoyer pour l'électrification des FOSA en kits solaires | Boukoko, Bobekiti, Bouaka, BokomaBoboua | 3 | 100 000 | 300 000 | 30 000 | 270 000 | Population | | | |
| Mauvaise gestion dans les FOSA | Redynamiser et renforcer les capacités des membres des FOSA | BoukokoBoboua | 3 | 300 000 | 900 000 | 100 000 | 800 000 | Membres FOSA | | | |
| | Faire le plaidoyer pour le renforcement périodique des capacités des agents de santé et du FOSA | Boukoko | 3 | 100 000 | 300 000 | 30 000 | 270 000 | Personnel de santé + Membres FOSA | | | |
| TOTAL GENERAL SANTE | | | | | 16 100 000 | 1 490 000 | 14 610 000 | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|--|---|--|--------|-------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR DE L'EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT | | | | | | | | | | | |
| Insuffisance d'eau potable dans la commune | Réparer tous les forages en panne de la commune | Tobale, Bomango, Lolomon, Bouaka1, Bouaka2, Lobé1, Bokoma1, Bokoma3, Bobekiti2, Boboua1 Boboua 2 | 11 | 500 000 | 5 500 000 | 550 000 | 4 950 000 | Population COGES | | | |
| | Construire des forages dans certains villages de la commune | Kolongo, Mongombélé, Bakourba, Kpètènè, Mbalé, Lobé 1 et Lobé 2, Bobekiti, Bokoma 1 et Bokoma 3 | 10 | 8 000 000 | 80 000 000 | 8 000 000 | 72 000 000 | Population COGES | | | |
| | Aménager les sources dans certains villages de la commune | Ngondet, Nganga, KenzeKenze | 3 | 2 000 000 | 6 000 000 | 600 000 | 5 400 000 | Population COGES | | | |
| Dysfonctionnement des COGES | Renforcer les capacités des membres des comités de gestion des points d'eau | Boukoko | 3 | 250 000 | 750 000 | 75 000 | 675 000 | Membres des COGES | | | |
| | Assurer un suivi permanent des comités des points d'eau | Tous les COGES de la Commune | 15 | 5 000 | 5 000 | 500 | 4 500 | Exécutif Communal | | | |
| Faible capacité technique des artisans réparateurs des forages | Former et recycler les artisans pour une bonne prestation | Boukoko, Boboua | 2 | 250 000 | 500 000 | 50 000 | 450 000 | Artisans réparateurs | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la dotation des artisans réparateurs avec les caisses à outils | Commune | 5 | 500 000 | 2 500 000 | - | 500 000 | Artisans réparateurs | | | |
| Insalubrité dans les ménages, marchés, les FOSA et dans les écoles | Sensibiliser la communauté sur la salubrité | 36 villages de la commune | 72 | - | - | - | - | Population | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la dotation des FOSA, des marchés et écoles avec les bacs à ordures et en matériels biomédicaux | Commune | 14 | 75 000 | 1 050 000 | 105 000 | 945 000 | Elèves Population Voyageurs | | | |
| | Faire le plaidoyer pour l'affectation à la mairie d'un technicien d'hygiène | Mairie de Boukoko | 1 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | |
| Absence de latrines familiales dans les ménages | Sensibiliser la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement (ATPC) et de se construire des latrines | Tous les villages (36) de la commune | 36 | 20 000 | 720 000 | 720 000 | - | Population | | | |
| TOTAL GENERALEHA | | | | | 97 125 000 | 10 200 500 | 84 924 500 | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|--|--|------------------|--------|-------------|------------------|------------------|-----------------|--|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR DE L'AGRICULTURE | | | | | | | | | | | |
| Baisse de revenus des producteurs agricoles | Organiser et structurer les producteurs agricoles | Toute la commune | 3 | 200 000 | 600 000 | 800 000 | - | Producteurs agricoles | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la dotation des producteurs en intrants agricoles | Bangui | 1 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Producteurs agricoles | | | |
| | Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un personnel d'encadrement des producteurs | Bangui | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Producteurs agricoles | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la baisse du prix de location du tracteur de l'ICRA | Boukoko | 2 | 5 000 | 10 000 | 10 000 | - | Producteurs agricoles | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la création des structures de micro finances à Mbaiki | Bangui | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Producteurs agricoles, Planteurs, Opérateurs économiques | | | |
| TOTAL GENERAL AGRICULTURE | | | | | 1 110 000 | 1 310 000 | - | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|--|---|---------------------------|--------|-------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR DE L'ELEVAGE | | | | | | | | | | | |
| Destruction du cheptel par la peste des petits ruminants et peste porcine | Promouvoir la vaccination de routine | Toute la commune | 2 | 1 500 000 | 3 000 000 | 300 000 | 2 700 000 | Petits ruminants | | | |
| | Créer une pharmacie vétérinaire | Boukoko | 1 | 5 000 000 | 5 000 000 | 500 000 | 4 500 000 | Eleveurs | | | |
| | Organiser et structurer les éleveurs | 36 Villages de la commune | 4 | 500 000 | 2 000 000 | 200 000 | 1 800 000 | Eleveurs | | | |
| Absence d'encadrement Technique | Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un technicien vétérinaire dans la commune | Bangui Mbaiki | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Eleveurs | | | |
| Dégénérescence des espèces élevées | Faire un plaidoyer pour la dotation des éleveurs avec les reproducteurs améliorés | Bangui Mbaiki | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Eleveurs | | | |
| | Faire le plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroi de crédits aux | Bangui Mbaiki | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Eleveurs | | | |
| TOTAL GENERAL ELEVAGE | | | | | 10 600 000 | 1 600 000 | 9 000 000 | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|---|--|------------------|--------|-------------|------------------|----------------|------------------|-----------------------|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR EXTRA AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTAL | | | | | | | | | | | |
| Destruction de l'écosystème forestier et de l'environnement | Promouvoir la gestion durable des ressources forestières | Toute la commune | | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | |
| | Promouvoir le reboisement des espaces dégradés | Toute la commune | | 500 000 | 500 000 | 100 000 | 400 000 | Population | | | |
| | Promouvoir la relance des activités piscicoles | Boukoko, Bopenda | 2 | 150 000 | 300 000 | 30 000 | 270 000 | Pisciculteurs | | | |
| | Encadrer et structurer les chasseurs /pêcheurs | Toute la commune | 4 | 150 000 | 600 000 | 60 000 | 540 000 | Chasseurs Pêcheurs | | | |
| | Planifier la période de pêche et de chasse | Commune | - | 150 000 | 150 000 | 15 000 | 135 000 | Chasseurs Pêcheurs | | | |
| | Mettre en place des zones cynégétiques villageoises | Toute la commune | 2 | 300 000 | 600 000 | 60 000 | 540 000 | Villageois | | | |
| TOTAL EXTRA AGRICOLE / ENVIRONNEMENTAL | | | | | 2 250 000 | 365 000 | 1 885 000 | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|--|--|-------------|--------|-------------|------------------|------------------|-----------------|--|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR DU COMMERCE ET DES TRANSPORTS | | | | | | | | | | | |
| Faible capital des commerçants | Organiser et structurer les commerçants | Commune | 4 | 100 000 | 400 000 | 400 000 | - | Commerçants | | | |
| Dégradation des voies d'accès dans les zones d'approvisionnement et d'écoulement | Organiser le secteur du transport | Commune | - | 150 000 | 150 000 | 150 000 | - | Transporteurs Commerçants Population | | | |
| | Organiser de manière périodique des campagnes d'entretien des pistes rurales | 36 Villages | - | 200 000 | 200 000 | 200 000 | - | Tous les villageois | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la réhabilitation de la route nationale n°6 | Bangui | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Population | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la suppression de la barrière policière à l'entrée de Mbaïki | Bangui | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Transporteurs Commerçants Population | | | |
| TOTAL GENERAL COMMERCE ET TRANSPORT | | | | | 1 150 000 | 1 150 000 | - | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|--|---|-----------------|--------|-------------|----------------|----------------|-----------------|---------------------------------------|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR DE LA TELECOMMUNICATION | | | | | | | | | | | |
| Faible couverture téléphonique de la commune | Faire le plaidoyer pour l'installation des antennes relais des opérateurs téléphoniques | Boukoko, Boboua | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Population Opérateurs économiques SDE | | | |
| TOTAL GENERAL TELECOMMUNICATION | | | | | 200 000 | 200 000 | - | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | Coût Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|--|--|--------------|--------|---------------|-------------------|------------------|-------------------|-----------------------|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR DES ARTS, CULTURE ET TOURISME | | | | | | | | | | | |
| Faible développement des activités artistiques et touristiques | Promouvoir la vulgarisation de la culture et tradition des Ba'Aka | Village Bébé | 0 | 250 000 | 250 000 | 250 000 | - | Pygmée Aka Population | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la construction de la maison des jeunes et de la culture | Bokoma | 1 | 10 000 000 | 10 000 000 | 1 000 000 | 9 000 000 | Jeunes | | | |
| | Promouvoir la création des groupes de danse folkloriques | Commune | 4 | 100 000 | 400 000 | 40 000 | 360 000 | Population | | | |
| | Réhabiliter le site touristique duKaou Club | Boukoko | 1 | 5 000 000 | 5 000 000 | 500 000 | 4 500 000 | Touristes Population | | | |
| TOTAL ARTS, CULTURE, TOURISME | | | | | 15 650 000 | 1 790 000 | 13 860 000 | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|--|---|----------------------------------|--------|-------------|-------------------|------------------|-------------------|---------------------------------|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS | | | | | | | | | | | |
| Difficulté d'accès des jeunes aux infrastructures des sports | Créer des clubs sportifs par arrondissement | Boboua, Bouaka, Bopenda, Boukoko | 20 | 150 000 | 3 000 000 | 300 000 | 2 700 000 | Jeunes | | | |
| | Réhabiliter et créer des plateformes sportives aux normes nationales | Boboua, Bouaka, Bopenda, Boukoko | 4 | 20 000 000 | 80 000 000 | 8 000 000 | 72 000 000 | Jeunes | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la création du Centre de Formation de la Jeunesse Pionnière dans la commune | Bouaka | 1 | 100 000 | 100 000 | 10 000 | 90 000 | Jeunes garçons Jeunes filles | | | |
| TOTAL JEUNESSE ET SPORTS | | | | | 83 100 000 | 8 310 000 | 74 790 000 | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | Coût Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|---|--|------------------------|--------|---------------|------------------|----------------|------------------|------------------|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR SOCIAL ET GENRE | | | | | | | | | | | |
| Faible implication des femmes dans les instances de prise de décision | Faire le plaidoyer pour l'implication des femmes dans les instances de prise de décision | Commune Mbaïki, Bangui | 3 | 100 000 | 300 000 | 300 000 | - | Femmes | | | |
| | Promouvoir la formation aux petits métiers des femmes | Commune | - | 500 000 | 500 000 | 50 000 | 450 000 | Femmes | | | |
| | Promouvoir les AGR en milieu féminin | Commune | - | 1 000 000 | 1 000 000 | 100 000 | 900 000 | Femmes | | | |
| | Sensibiliser les femmes sur les notions de droit de l'homme | Commune | 3 | 50 000 | 150 000 | 150 000 | - | Femmes Hommes | | | |
| TOTAL SOCIAL ET GENRE | | | | | 1 950 000 | 600 000 | 1 350 000 | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | |
|---|--|--|--------|-------------|-------------------|------------------|-------------------|---|------------------------|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| SECTEUR DE LA GOUVERNANCE LOCALE | | | | | | | | | | | |
| Dysfonctionnement du Conseil Municipal | Planifier et organiser des réunions entre les membres du conseil municipal | Commune | 3 | 50 000 | 150 000 | 150 000 | - | Membres Conseil Municipal | | | |
| Démotivation des membres du conseil et du personnel municipal | Mobiliser les ressources propres de la commune et payer les salaires à terme échu et éponger les arriérés des salaires | Commune | - | 250 000 | 250 000 | 250 000 | - | Membres Conseil Municipal Personnel Communal | | | |
| Mauvaise gestion des ressources communales | Former l'équipe municipale sur la gestion transparente et rationnelle des ressources communales | Commune | 1 | 200 000 | 200 000 | 200 000 | - | Membres Conseil Municipal Personnel Communal | | | |
| Absence d'activité nocturne dans la commune | Electrifier 4 grandes agglomérations dans la commune | Boukoko, Boboua, Bokoma, Bouaka | 40 | 350 000 | 14 000 000 | 1 000 000 | 13 000 000 | Population | | | |
| Faible capacité de la mairie à offrir un service de qualité | Construire et équiper la Mairie à Bokoma | Bokoma | 1 | 25 000 000 | 25 000 000 | 2 500 000 | 22 500 000 | Personnel Communal Population | | | |
| | Renforcer les capacités de la municipalité en ressources humaines compétentes et matériels adéquats de travail | Commune | - | 2 500 000 | 2 500 000 | 250 000 | 2 250 000 | Personnel Communal Population | | | |
| TOTAL GENERAL GOUVERNANCE LOCALE | | | | | 42 100 000 | 4 350 000 | 37 750 000 | | | | |

B. INTRODUCTION

Le Plan de Développement Local de Nola/Mbaïki, en plus de présenter une vision de développement stratégique du territoire communal, est un programme d'actions et d'activités qui a été étudié et conçu par les bénéficiaires. Ces actions doivent orienter les populations vers une vision claire de l'avenir et vers des objectifs à atteindre dans le court, moyen et long terme en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans cet espace communal. Ces actions enfin doivent également répondre aux préoccupations qui découlent de l'analyse sociale, environnementale et économique du territoire communal de Nola/Mbaïki.

Le PDL est utile pour toute une génération dont les diverses raisons sont entre autres :

- ✚ Rechercher les partenariats avec les acteurs externes et internes ;
- ✚ Promouvoir la synergie d'actions entre les différents acteurs intervenant dans la circonscription communale ;
- ✚ Promouvoir la participation, la transparence, l'équité dans le choix des investissements et des actions de développement.

Ce plan élaboré est destiné à tous les acteurs communaux, mais aussi aux Institutions de l'Etat, à la diaspora, aux organisations, aux partenaires et à toute personne intéressée au développement de la commune.

Toutes les parties prenantes telles que les acteurs communaux, les opérateurs économiques, les leaders religieux, les Services Déconcentrés de l'Etat, les organisations de la société civile (OSC), etc. ont participé activement à l'élaboration de ce plan de développement local. La méthodologie utilisée à cet effet est basée sur le diagnostic institutionnel et participatif mettant un accent particulier sur l'identification des problèmes à impact rapides (prioritaires).

Le présent PDL de Nola/Mbaïki est structuré comme suit :

- ✚ Introduction générale ;
- ✚ Méthodologie ;
- ✚ Bilan du diagnostic communal et synthèse des résultats du diagnostic participatif;
- ✚ Planification/Programmation des activités ;
- ✚ Mécanisme de suivi-évaluation ;
- ✚ Plan de communication sur la mise en œuvre du PDL ;
- ✚ Conclusion générale.

Enfin, les annexes présentent les différents arrêtés communaux, la liste des membres du Comité de Planification Communal Elargi, les 06 cadres de concertations zonaux, etc.

C. METHODOLOGIE

L'élaboration du Plan de Développement de la Commune de Nola/Mbaïki s'est déroulée à la suite d'un processus de planification participative. La mise en œuvre de ce processus s'est déroulée en deux grandes phases à savoir :

- ✚ **Une phase de préparation ;**
- ✚ **Une phase de mise en œuvre du processus** où l'on distingue :
 - Collecte informations et traitement et diagnostic participatif ;
 - Planification proprement dite ;
 - Restitution et validation ;
 - Mise en place mécanisme suivi-évaluation et élaboration plan de communication.

D'une manière générale, ce Plan de Développement Local est élaboré sur la base de trois éléments essentiels :

- Les microprojets issus de l'exploitation de tous les diagnostics ;
- Les microprojets permettant d'adresser des interventions intercommunautaires de services publics ;
- Les microprojets concourants à soutenir le développement de la Commune.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de ce Plan de Développement Local est l'approche participative et interactive. Cette méthodologie a obéi à l'ensemble du processus énuméré ci-après.

1.1 Préparation de l'ensemble du processus d'élaboration du PDL

La préparation de l'ensemble du processus s'est effectuée à trois niveaux :

- La préparation pédagogique ;
- La préparation administrative ;
- La préparation au niveau de l'Institution Communale, des cadres de concertation zonaux et des zones/villages.

1.1.1 Préparation pédagogique

Cette phase a consisté pour l'ONG Echelle à procéder à l'harmonisation des techniques/outils et des méthodes de mise en œuvre du pré-diagnostic, du diagnostic participatif zonal et du processus de planification local, avec la prise en compte de toute la logistique nécessaire à l'exécution du processus.

1.1.2 Préparation administrative

a) Présentation de l'équipe des planificateurs à la commune

En date du **11 Avril 2019**, l'ONG Echelle Appui au Développement a effectué sa première descente dans la commune de Nola/Mbaïki pour la présentation des Experts planificateurs devant travailler dans ladite commune, conformément à son offre technique pour ladite prestation.

Cet atelier a notamment vu la participation de l'ensemble du conseil municipal, ainsi que les chefs de groupe et chefs de villages. Cette phase a permis d'informer et de sensibiliser toutes les parties prenantes (autorités administratives, communales et traditionnelles, élites, etc.) sur le processus de planification participative.

Photo n°1 : Allocation du PDS pendant la réunion de présentation des Experts planificateurs de l'Echelle



Réunion de présentation de l'ONG Echelle aux autorités communales de Nola/Mbaïki pour le lancement du processus
Ainsi, un modus opérandi (MO) détaillé mentionnant notamment le calendrier prévisionnel des différentes étapes de planification, les zones de concertation, les experts terrain d'Echelle a été soumis et adopté à l'appréciation de la Composante Développement Local PDRSO avant d'être entériné.

b) La préparation au niveau de l'Institution Communale, des cadres de concertation zonaux et des villages

Elle a commencé par la prise de contact avec les autorités administratives et la prise de décision par une délibération du Conseil Communal par *Arrêté Communal n°001/C-N/SG-19 du 14 Mai 2019* portant *Elaboration du Plan de Développement Local*. Cet arrêté communal a été accompagné de l'arrêté portant *Création et Composition d'un Comité de Planification Communal Elargi n°002/C-N/SG-19* pour le suivi des activités de l'élaboration du plan de développement local.

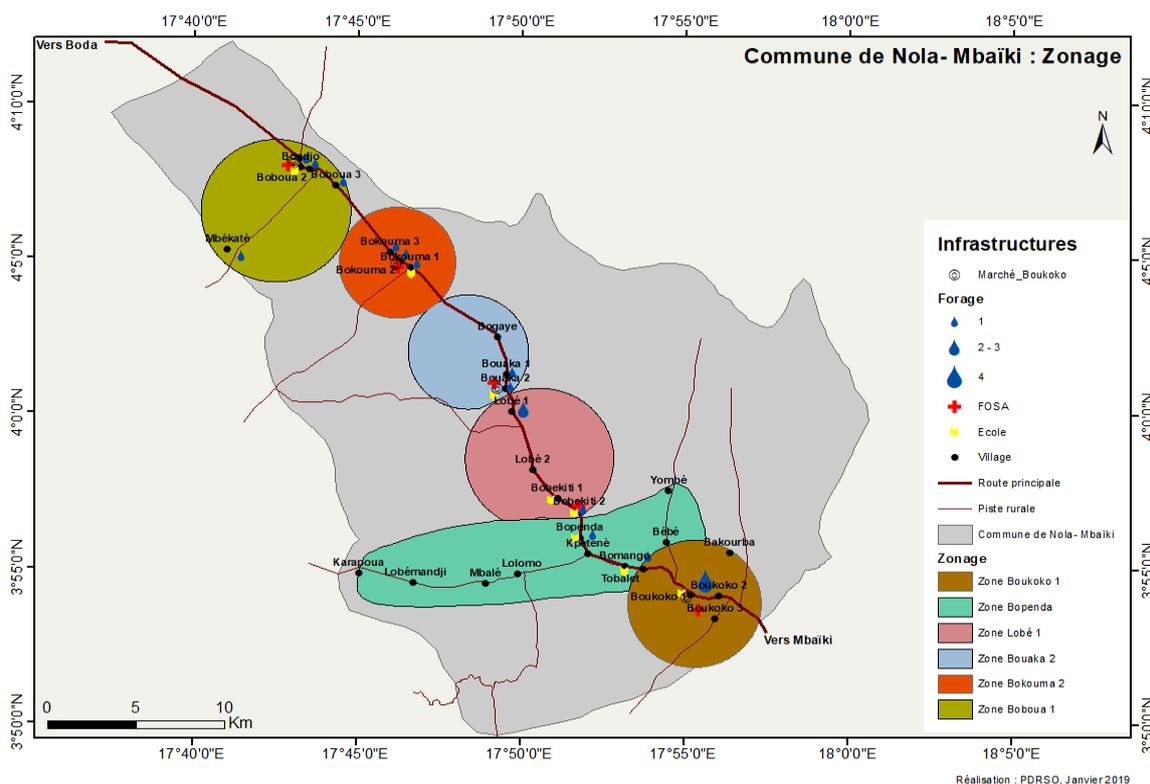
Photo n°2 : Lancement du processus par la prise d'Arrêté Communal et la mise en place du Comité de Planification Communal Elargi



Participants au lancement officiel du processus de planification locale à la Mairie de Boukoko

La commune de Nola/Mbaïki est structurée en six (06) cadres de concertation zonaux mis en place en partenariat avec les Autorités Municipales et les experts de PDRSO en prélude de ces activités de la planification locale. Ces cadres de concertation faciliteront tout le processus de planification locale en jouant un rôle de **relais communautaires, d'information et de mise en contact** des groupes d'acteurs. Ainsi, plusieurs animations ont été organisées dans les villages et différentes zones pour informer et sensibiliser les acteurs locaux sur leur participation active durant tout le processus.

Graphique n°1: Découpage technique de la commune en Six(06) zones



Tout le travail effectué par les Experts s’est déroulé dans ces zones pour un rapprochement et la solidarité des villageois. A cet effet, des réunions ont été tenues au sein des chefs-lieux des zones par les Experts d’Echelle appuyés des membres de ces cadres de concertation avec les chefs de villages.

1.2 Collecte des informations et traitement des données

A l’aide de plusieurs outils et techniques de collecte, deux types de données ont été collectés :

- Les données secondaires qui sont issues de l’analyse des documents (rapports, etc.) ;
- Les données primaires qui ont été obtenues sur le terrain par des interviews structurées et semi-structurées, les observations directes, etc.

La collecte et le traitement des informations sont faits à quatre niveaux :

1.3 Le Diagnostic Communal

a) Le pré-diagnostic

Le pré-diagnostic appelé encore le diagnostic externe ou descriptif représente une étape très indispensable dans le cadre de l’élaboration d’un plan de développement local.

Il a consisté en une collecte des données de base auprès des acteurs locaux groupés au niveau des villages, des six (06) différentes zones de la commune, ainsi qu’auprès des Services Déconcentrés de l’Etat, des structures privées, des opérateurs économiques, des groupes socioprofessionnels, des minorités, etc. Ces informations primaires ont été complétées par des entretiens semi structurés avec les groupes socioprofessionnels. La collecte et traitement des données aussi bien primaires (villages) que secondaires (la documentation existante, les observations directes) ont permis d’identifier les problèmes et les potentialités de la commune.

C’est au cours d’un atelier de restitution/validation organisé le 07 Août 2019 au poste secondaire de la Mairie à Boukoko dans la salle de délibération que les résultats du pré-diagnostic communal ont été

présentés par les experts terrain d’Echelle et validés par le Conseil Communal Elargi et les parties prenantes.

Photo n°3 : Focus group sur des différentes thématiques lors de restitution du Pré-diagnostic communal



Différents travaux de groupe lors de l’atelier de restitution/validation des résultats du Pré-diagnostic

b) Le Diagnostic participatif zonal

Le diagnostic participatif a permis de collecter des informations complémentaires sur la commune. Ces informations collectées présentent les grandes caractéristiques du milieu : climatologie, pédologie, agronomie, démographie, économie, contextes politique, social et religieux de la commune. Aussi, il permet d’obtenir une vision partagée de ce qu’est la commune en n’omettant, autant que possible, l’avis de personne ; définir les problèmes prioritaires et se mettre d’accord sur les causes de ceux-ci ; repérer également les initiatives ou les potentiels les plus intéressants pour le développement de la commune. C’est à partir de ces éléments que des objectifs réalistes, actions sont définis ainsi que les moyens pour les atteindre. Cette étape met également un accent particulier sur l’auto évaluation de la performance des acteurs locaux à conduire le développement de leur localité sans un appui extérieur.

Photo n°4 : Réalisation des réunions de diagnostic participatif communal



Diagnostic participatif réalisé dans les villages de Bokoma et Bopenda

Le diagnostic participatif zonal a consisté à travailler pendant 4 jours dans chaque zones en compagnie des populations, afin d’identifier, de recenser le maximum des problèmes auxquels sont confrontés les villageois au quotidien. L’analyse de ces problèmes permet de les classifier dans des secteurs d’activités précis et de trouver ensemble avec les populations elles-mêmes les solutions endogènes à leurs problèmes. Ceci s’est fait en tenant compte des atouts, potentialités disponibles et des besoins que les populations expriment en assemblée.

c) Le Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC)

Il s'est déroulé au niveau du centre urbain de la Commune pendant 4 jours. L'équipe a simultanément travaillé dans tous les quartiers de la ville. Les outils de collecte du DPZ ont été utilisés et en plus de cela, les Experts d'Echelle ont mené des entretiens socio-économiques et environnementaux en faisant ressortir les différents corps de métiers de la ville de Nola/Mbaïki. Pour cet atelier **44 participants** étaient présents ce jour dont **30 hommes, 06 femmes et 10 jeunes**. Ce diagnostic a été sanctionné par un rapport présenté pour validation au cours d'un atelier de restitution le 07 Août 2019 à la Mairie de Boukoko.

Photo n°5 : Discours d'ouverture du PDS lors de l'atelier de restitution du Pré-diagnostic



Le PDS et sa 1^{ère} Vice-présidente assisté de l'Expert National (M. Paul Bonder) de la Composante Développement Local du PDRSO et les participants présents à l'atelier de restitution des résultats du pré-diagnostic communal

d) Le Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)

Il est réalisé au sein de l'Institution Communale. Il a duré presque trois (03) semaines vu l'indisponibilité (*Période de ramassage des chenilles*) des membres du Conseil Municipal et a fait intervenir tout l'exécutif communal et les employés de la Commune. Les outils qui ont été utilisés pour la collecte des informations sont : le guide du diagnostic institutionnel communal, les interviews semi structurées, les fiches d'analyse du budget, les fiches d'analyses des ressources humaines et les observations directes. Le DIC a permis d'avoir un état des lieux de l'institution communale et d'identifier les forces et les faiblesses à l'effet d'élaborer un plan de renforcement des capacités de la commune. Il a été sanctionné par un rapport et un atelier de restitution.

Pour aboutir aux résultats obtenus, les outils suivants ont été déroulés en présence des membres des cadres de concertation et des populations desdites zones :

Le profil historique

En compagnie des chefs de groupe, des villages et des anciens/notables, les experts ont élaboré le profil historique. Ceci est un exercice qui consiste à recueillir les informations concernant les événements heureux ou malheureux qui ont marqué l'histoire des villages, des zones, de la commune à la fin, l'histoire de la commune est ressortie dans l'espace et dans le temps.

Photos n° 6: Réalisation du profil historique de la commune de Nola/Mbaïki



Les autorités locales, notables, femmes, jeunes et certains leaders réalisent le profil historique de la commune dans les villages de Bouaka, Boboua, Bopenda

✚ La carte de la commune

« Les cartes ne sont pas que des morceaux de papier. Elles racontent des histoires, des conversations, des vies et des chansons vécues quelque part et sont indissociables des contextes politiques et culturels dans lesquels elles sont utilisées¹ ». L'élaboration de la carte de la commune permet de faire ressortir géographiquement les ressources, les infrastructures sociales, les potentialités humaines, les contraintes et les problèmes existant dans les différentes zones ainsi que les groupes vulnérables. La carte s'élabore en groupes socioprofessionnels, soit trois au total (jeunes, femmes, hommes). A la fin les cartes sont restituées en assemblée, puis une est validée et complétée s'il y a des manquements.

Photo n°7 : Elaboration des différentes cartographies zonales de la commune



¹ Warren, 2004



La population réalise elle-même sa cartographie villageoise, zonale dans les villages de Boukoko I, Boboua et Bokoma

✚ Le S.E.P.O (Succès, Echec, Potentialités, Observations)

Un tableau est réalisé et rempli en plénière, celui-ci ressortant les succès réalisés par les populations dans diverses activités, les échecs, les potentialités que regorge la commune notamment en humain, matériel ou financière, les obstacles auxquels sont confrontés les populations.

| Eléments | Passé | Futur |
|----------|--------|---------------|
| Positif | Succès | Potentialités |
| Négatif | Echecs | Obstacles |

Tableau n°1 : Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) de la Commune Dans certains domaines

| Aspects | Forces | Faiblesses | Opportunités | Menaces |
|-------------------------------|--|--|--|--|
| Ressources financières | Partenariat signé avec le PDRSO ; Existence d'une commission d'analyse des programmes d'emploi ; Existence d'une grande forêt exploitable ; Présence d'un centre de recherche (ICRA) | Faible capacité d'autofinancement Faible capacité de recouvrement fiscal Absence d'élaboration d'une stratégie de mobilisation des fonds Faible valorisation du potentiel fiscal | Existence des partenaires potentiels Disponibilité des ressources naturelles valorisables ; | Absence d'une recette municipale autonome ; Capacité financière limitée |
| Education | Existence d'une école maternelle, d'écoles primaires ; Existence d'enseignants animant les établissements d'enseignement de la commune ; Existence des Associations des Parents d'Elèves (APE); Appuis multiformes des Autorités Locales. | Manque d'infrastructures, d'équipements et de mobiliers dans les écoles maternelles et primaires ; Insuffisance d'enseignants qualifiés dans les écoles ; Domination des maîtres parents ; Faible taux de scolarisation des filles ; Inexistence de centres d'alphabétisation. | Beaucoup d'enfants en âge scolarisable ; Existence des partenaires potentiels ; | Pesanteurs socioculturelles ; Influence activités de cueillette, ramassage et production agricole sur la fréquentation des enfants ; Prévalence des pratiques de mariages précoces ; Dysfonctionnements remarquables au sein de certaines APE |

✚ **La carte de mobilité**

L'élaboration de la carte de mobilité permet de déterminer les différents mouvements qu'effectuent les populations villageoises vers les zones urbaines et vice-versa ainsi que les raisons de ces déplacements. Cette carte s'élabore en groupes sociaux professionnels. La cartographie de la mobilité sociale cherche à expliquer la fréquence de ces mouvements et les façons dont les gens se retrouvent répartis en diverses situations sociales (sélection sociale).

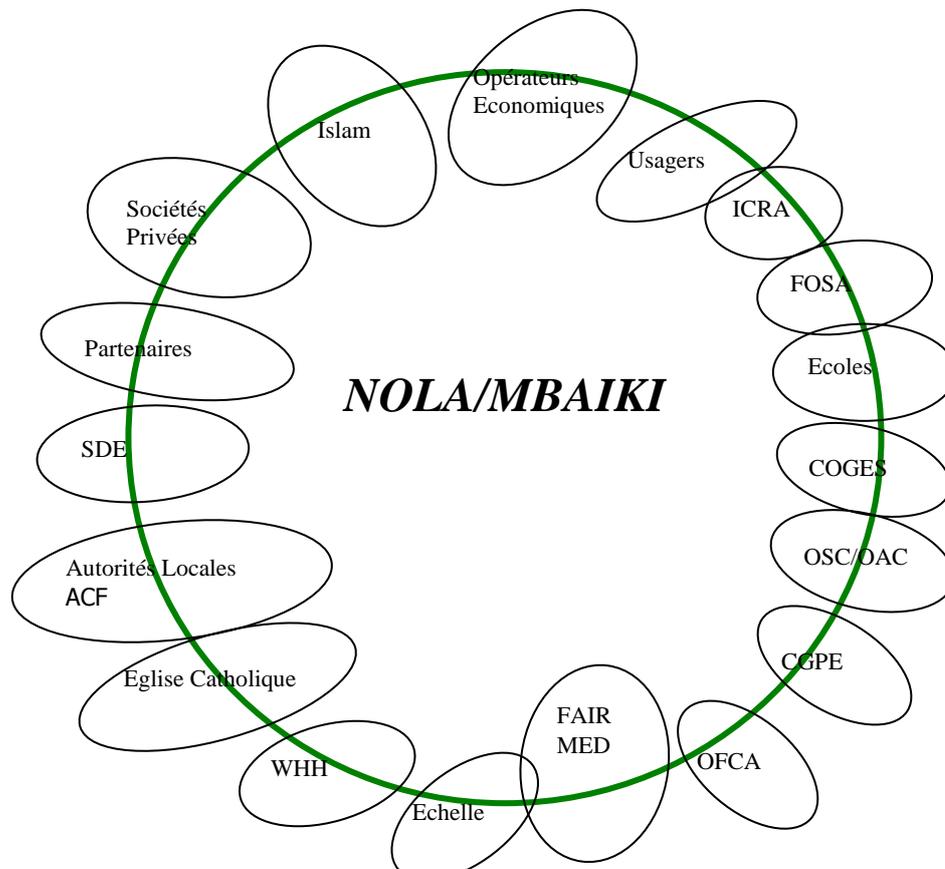
✚ **Le Transect**

La réalisation du Transect, qui est une étude faite en marche à pied sur une importante distance qui s'effectue à travers le village afin de vérifier la pertinence de toutes les informations figurant sur la carte de la commune. Au cours de celle-ci, on mentionne la nature des sols, les types de cultures, les différentes zones, les genres d'animaux rencontrés sur le parcours, la végétation, le relief, les problèmes, les solutions appliquées, les solutions envisagées. A la fin des travaux, le Transect fiable est celui qui ressort toutes les informations de la commune.

✚ **Le diagramme de Venn**

L'élaboration du diagramme de Venn permet de connaître les différentes organisations et institutions qui travaillent dans la commune, ainsi que les relations que celles-ci entretiennent entre elles dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Graphique n°2 : Diagramme de VENN de la commune de Nola/Mbaïki

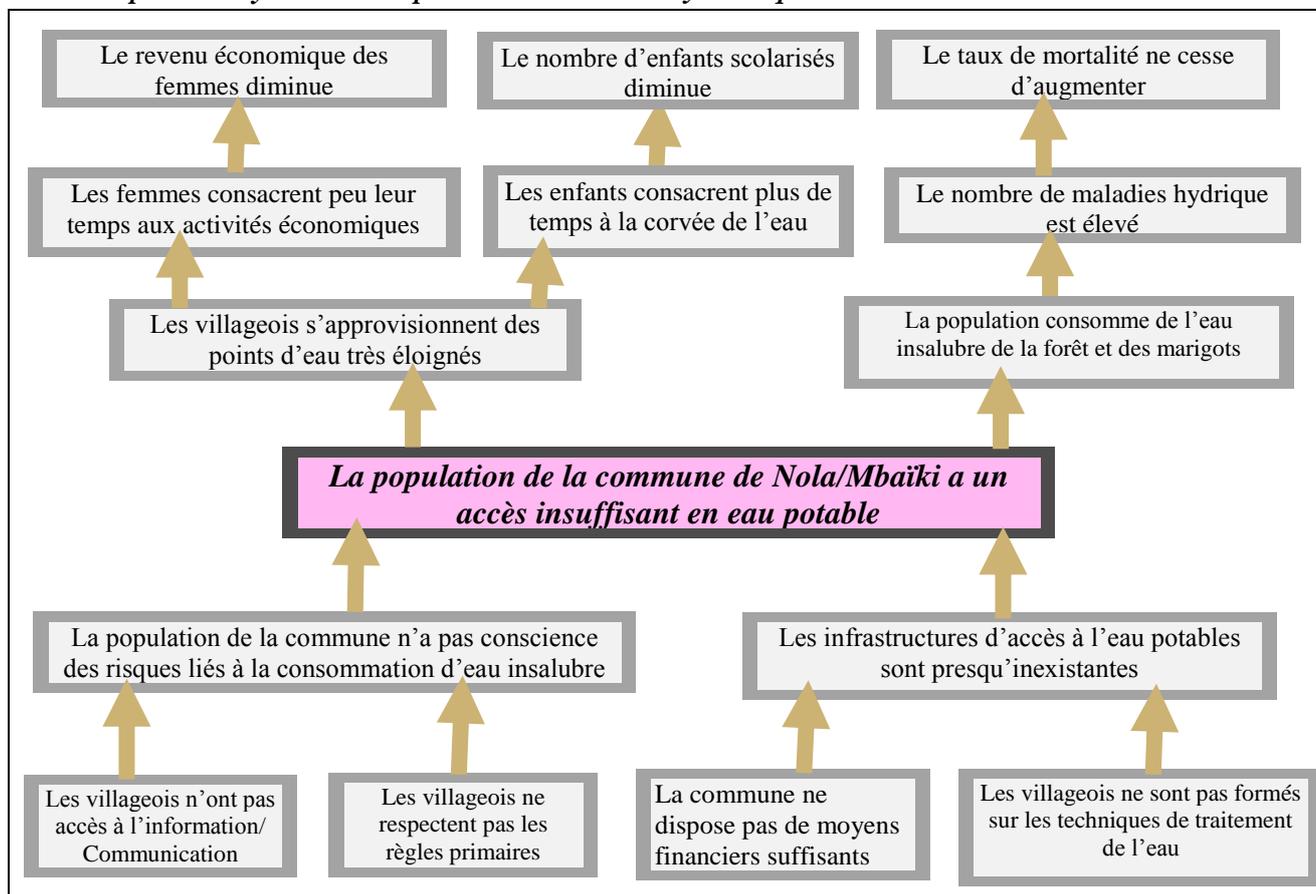


Ce diagramme est élaboré dans chaque zone en groupes socioprofessionnels.

✚ L'arbre à problème

L'objectif consiste à énumérer de façon schématique les éléments puisés dans la liste des problèmes, avec une étude durant laquelle on identifie un problème central avec des effets ou conséquences au-dessus et les causes en dessous.

Exemple d'analyse : Arbre à problème du secteur hydraulique réalisé dans la commune



✚ La liste des problèmes par secteur

Cet exercice consiste à recueillir la liste de tous les problèmes exprimés par les villageois par secteur. Il se fait en groupe mixte.

Tableau n°2 : Quelques problèmes sectoriels de la commune de Nola/Mbaïki

| Secteurs | Problèmes répertoriés |
|-----------|--|
| Education | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'écoles maternelles - Insuffisance d'enseignants qualifiés ; - Insuffisance des salles de classe ; - Insuffisance de tables bancs ; - Insuffisance de manuels scolaires ; - Insuffisance de latrines et points d'eau potable dans les écoles. |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance/Manque d'établissement d'enseignement secondaire ; - Nombre de salles de classe insuffisant ; - Absence de latrines et points d'eau potable dans l'établissement. |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture sanitaire ; - Faible fonctionnement des FOSA et COGES ; - Insuffisance du personnel soignant qualifié ; - Equipement insuffisant des formations sanitaires ; |

| Secteurs | Problèmes répertoriés |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de Centres de Santé ; - Fermeture de FOSA de Bobékiti ; - Consommation des médicaments de la rue ; - Coût élevé du traitement dans les formations sanitaires. |
| Eau, Hygiène et Assainissement | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de points d'eau potables ; - Mauvais entretien des points d'eau ; - Mauvais fonctionnement des comités de gestion des points d'eau ; - Défécation à l'air libre ; - Insalubrité dans les villages ; - Manque d'hygiène dans les ménages ; - Absence des latrines dans les ménages. |
| Agriculture | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'encadrement des agriculteurs ; - Matériels rudimentaires ; - Difficulté d'approvisionnement en intrants agricoles ; - Insuffisance de magasins de stockage ; - Dégradation des sols par l'érosion et les feux de brousses - Maladies des plantes. |
| Commerce | <ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'organisation des producteurs ; - Marchés non aménagés ; - Absence de la gare routière ; - Insalubrité dans les marchés (absence de latrines, de bacs à ordures). |
| Transport | <ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état de la route et des pistes rurales ; - Automobilistes/moto taximen sans permis de conduire et autres documents exigibles (carte grise, assurance, etc.) ; - Inexistence de gare routière ; - Inexistence d'agence de transport. |
| Travaux publics | <ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état de route et pistes rurales ; - Entretien insuffisant des voies d'accès. |
| Jeunesse | <ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme élevé des jeunes ; - Faible capacité entrepreneuriale ; - Très faible accès au financement ; - Faible mobilisation des jeunes autour des AGR. |
| Artisanat | <ul style="list-style-type: none"> - Faible esprit et capacité entrepreneuriale ; - Faible promotion du secteur - Faible attraction des jeunes par les activités de production (agriculture, mécanique, couture, menuiserie...). |
| Culture | <ul style="list-style-type: none"> - Manque de structuration et d'organisation des groupements culturels ; - Faible capacité de promotion et de développement des initiatives culturelles ; - Absence d'infrastructures socioculturelles. |
| Tourisme | <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'infrastructure d'accueil et d'hébergement (restauration, auberges...) ; - Non valorisation et aménagement des sites touristiques ; - Mauvais état de la route et pistes rurales. |
| Elevage et pêche | <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement des éleveurs et pisciculteurs ; - Faible couverture zootechnique |
| Affaires sociales | <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'appui aux personnes vulnérables ; - Manque d'organisation des couches vulnérables ; - Faible implication de la commune dans le domaine social ; - Manque d'encadrement des services sociaux ; - Faible sensibilisation sur les procédures d'établissement des actes de naissance |
| Promotion de la femme et de la famille | <ul style="list-style-type: none"> - Mariage précoce/forcé ; - Non-respect du ratio genre ; - Poids des traditions, us et coutumes ; - Sous scolarisation de la jeune fille ; - Accablement des travaux ménagers ; - Violences faites aux femmes. |
| Postes et Télécommunication | <ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture du réseau téléphonique ; - Mauvaise réception (radio, télévision, internet et téléphone) ; |

| Secteurs | Problèmes répertoriés |
|---------------------------------|--|
| | - Non maîtrise des NTIC par la population. |
| Administration communale | - Insuffisance du personnel qualifié ; - Faible capacité financière et managériale ; - Non valorisation du potentiel relationnel ; - Difficultés de mobilisation et de sécurisation des recettes communales ; - Faible maîtrise du patrimoine communal |

1.4 Dépouillement et analyse des données collectées

Toutes les données collectées tant au sein de l'institution communale que dans l'espace rural et dans les villages de la commune de Nola/Mbaïki ont été dépouillées et soumises à un traitement afin d'en extraire les éléments essentiels restitués dans ladite commune pour amendement, avant de faire partie intégrante du PDL. En effet, chaque activité réalisée a donné lieu à un rapport, qui renseigne de manière exhaustive sur ladite activité.

1.5 Restitution des diagnostics et consolidation des données collectées et cartographiques

Le **07 Août 2019** a eu lieu dans la salle des délibérations du poste secondaire de Boukoko, l'atelier de restitution du diagnostic Institutionnel Communal (DIC), du Pré-diagnostic Communal fait dans les zones et des relevés GPS effectués dans ladite commune. Les documents exploités étaient préparés par les Experts planificateurs d'Echelle et remis quelques jours plutôt à la commune pour s'en imprégner. Etaient présents, l'ONG Echelle Appui au Développement (facilitatrice de l'atelier), l'exécutif communal, le personnel communal, les conseillers, les différents SDE travaillant dans la Sous Préfecture à Mbaïki et quelques personnes ressources invitées à prendre part à ladite restitution. La fiche de validation établie à l'issue de cet atelier et la feuille de présence des participants ont été élaborées et signées.

Les **03 et 04 Octobre 2019**, plus précisément un mois plus tard, avait eu lieu l'atelier de restitution des résultats du diagnostic participatif réalisé dans toutes les zones (06) de la commune.

Photo n°8 : Allocution du PDS aux participants à l'atelier de restitution du diagnostic participatif communal



Le PDS, sa 1^{ère} Vice-présidente et le Responsable de la Composante du Développement Local (M. Bruno CHARBONNIER) à l'atelier de restitution du diagnostic participatif communal

La consolidation a consisté en une mise en commun des données du DPZ, DEUC et du DIC dans le canevas de rapport de consolidation préalablement élaboré par Echelle. En ce qui concerne la cartographie, un consultant avait été recruté à cet effet de produire toutes les cartes y afférente dont les Experts terrain Echelle avait pris en amont les relevés GPS de toutes les infrastructures de la Commune. Cet atelier a vu la participation de **42 personnes** dont **06 femmes** et **26 hommes**.

1.6 Supervision et suivi-évaluation des activités

Depuis le démarrage de la prestation jusqu'à la rédaction du PDL, chacune des étapes de terrain parcourues par les planificateurs et le travail de consolidation des données ont connu un suivi soit

interne (par la coordination d'Echelle de Bangui) soit externe (par le PDS, le CPCE, les autorités locales ou les Experts nationaux et Relais préfectoral de PDRSO). Dans le même ordre d'idées, les ateliers des restitution/synthèse des résultats ont vu des missions de supervision du PDRSO au niveau du CPCE et de la commune. Les observations qui ont été faites lors des ateliers ont été prises en compte au fur et à mesure, dans le souci de produire un travail de qualité.

Chapitre I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NOLA/MBAIKI

1.1 Historique de la commune

Avant la commune de NOLA s'appelait « *Kenga-Nola* » **Kenga** signifie « *montagne* » en patois Issongo et **Nola** qui veut dire « *pied du soleil* ou encore *l'aurore* » en langue Ngbaka. Donc **KENGA-NOLA** signifie « *la montagne où l'on aperçoit le pied du soleil levant* ».

La collectivité de Kenga-Nola fut créée par **Décret N°59/174 du 17 Novembre 1959**. Le premier Maire de cette commune fut **Monsieur Antoine NGOUNGOU**.

La commune de KENGA-NOLA a changé de nom en **1972**. Elle s'appelle depuis lors la commune de **Nola**. La première personne à diriger cette commune fut **Monsieur Basile DANGAFOU** comme Président de la Délégation Spéciale (PDS). Il a géré la commune de **1971 à 1975** après la mort du 1^{er} Maire **Monsieur Antoine NGOUNGOU**. Le siège de la commune qui était à Kenga (située à mi-chemin entre les villages Bokoma et Boboua), fut transféré au village Bokoma suite à une dispute qui opposait les jeunes du village Boboua et ceux de Bokoma. Une nuit, les jeunes de Bokoma ont fait irruption dans le village Kenga où se trouvait le siège de la commune (à la Mairie) pour ramener de force tous les documents et autres effets administratifs communaux détruisant ainsi l'ancien siège qui était en mauvais état. Car pour eux, le 1^{er} Maire de la commune était originaire de leur village, donc il était hors de question que le siège de la mairie soit installé à Boboua.

La délocalisation du chef-lieu de la commune de Nola à Boukoko (qui était le poste secondaire de la Mairie) s'explique par l'absence d'un bâtiment administratif au village Bokoma et aussi de l'éloignement du nouveau Maire **Monsieur MBANGO Edouard** qui résidait au village Boukoko dans les années 1994. En effet jusqu'aujourd'hui, les villages Boukoko, Bouaka, Bokoma et Boboua se disputent le centre principal d'Etat Civil, en d'autres termes le siège de la commune.

Notons que la commune de Nola (Préfecture de la Lobaye) était régulièrement confondue avec celle de Nola (Préfecture de la Sangha –Mbaéré) et sur ce, des conseils municipaux se sont tenus avec pour corollaires des démarches administratives afin de lever cette confusion. Ainsi, le conseil communal voudrait changer le nom de « Nola » en « Commune de la Lobé » mais pour dissiper temporairement le nuage cette commune a été dénommée « Nola/Mbaïki ».

La commune de Nola/Mbaïki a connu depuis Janvier 1960, **Neuf (09)** Présidents de la Délégation Spéciale et un **(1)** Maire dont voici la chronologie de succession.

Tableau n° 3: Chronologie de succession des Maires et PDS de la commune de Nola

| N° | Noms et Prénoms | Fonction | Année | Observations |
|----|-------------------|----------|-----------|-------------------|
| 01 | NGOUNGOU Antoine | PDS | 1959-1971 | Décédé |
| 02 | DANGAFOU Basile | PDS | 1971-1975 | Décédé |
| 03 | MANDJI Alphonse | PDS | 1975-1988 | Décédé |
| 04 | MBANGO Edouard | Maire | 1988-1989 | En vie |
| 05 | ADAMOU DEWA | PDS | 1989-1994 | Décédé après 2012 |
| 06 | MBANGO Edouard | PDS | 1994-1998 | En vie |
| 07 | WANGOULOU Emile | PDS | 1998-2004 | En vie |
| 08 | ADAMOU DEWA | PDS | 2004-2012 | Décédé |
| 09 | WANGOULOU Emile | PDS | 2012-2015 | En vie |
| 10 | LAGO MOGBA Mesmin | PDS | 2015- | En vie |

Source : Mairie de Nola/Mbaïki

Sur les 10 personnalités passées à la tête de la municipalité, aucune femme n'a été élue Maire ou nommée Présidente de la Délégation Spéciale. Mais dans la délégation actuelle, on compte 01 femme qui joue le rôle de Première Vice PDS.

1.2 Localisation géographique

La commune de Nola/Mbaïki couvre une superficie de **3500 km²**; elle se situe au Sud-Ouest de la Capitale Bangui. Ses coordonnées géographiques sont à *3°57 de latitude Nord et 18°10* de longitude. Administrativement, elle est rattachée à la Sous-préfecture de Mbaïki, Préfecture de la Lobaye et à la Région n°1 (Ombella Mpoko, Lobaye). Elle est limitée :

- A l'Est par la commune de Mbaïki;
- A l'Ouest par la commune de Bogongo-Ganza;
- Au Nord par les communes de Lobaye/Ngotto et de la Lèssè et ;
- Au Sud par la commune de Moboma.

Le chef-lieu provisoire (Boukoko) de la commune, est situé à **118 Km** de Bangui, capitale de la République Centrafricaine.

1.3 Climat et pluviométrie

La commune de Nola/Mbaïki jouit d'un climat du type guinéen forestier avec une température moyenne annuelle de **26°Celsius**, qui varie selon l'altitude d'après la station météorologique de Boukoko. Les précipitations sont abondantes avec une pluviométrie annuelle de **1600 mm**.

Le régime pluviométrique est caractérisé par l'alternance de deux (02) saisons : une courte saison sèche (novembre à février) et une saison des pluies le reste de l'année ; les mois les plus pluvieux étant les mois de juillet à octobre. Ce climat favorise un développement agricole qui est la source de revenu principale des habitants de la commune.

1.4 Relief, sol et hydrographie

La phytogéographie est constituée de forêt subéquatoriale très dégradée. La commune repose sur des grès quartziques de la série de Mbaïki datant du précambrien, comprenant des grès grossiers à la base, des grès fin, un peu micacés au milieu et au sommet des lentilles d'argiles bariolées parfois gréseuse. Les schistes ont peu d'importance dans cette structure géologique.

Ce relief aussi remarquable sur la majeure partie de la commune rend la localité facile d'accès à l'homme favorisant ainsi les différents modes d'occupation du sol. On note également dans la forêt, la présence des petites collines et de savanes.

Dans l'ensemble, les sols sont d'une grande valeur agricole. Les différents types de sols sont :

a) Les sols ferralitiques

Les sols ferralitiques de couleur rouge ont une texture légère au niveau de la surface, ce qui facilite le travail de sol. Quant à la profondeur la structure argileuse favorise le maintien d'eau, le sol ferralitique à une structure grumeleuse d'une profondeur de 25 à 30 cm.

b) Les sols argileux

Les sols argileux sont localisés généralement aux abords des cours d'eau ; ces sols sont lourds et donc difficiles à travailler. Ils ont cependant une bonne capacité de rétention de l'eau et sont utilisés pour la production des arachides, du maïs, du manioc et du sésame. Ces sols sont également utilisés dans la poterie.

c) Les sols hydro morphes

Les sols hydro morphes occupent les zones les plus basses du topo séquence ; ils connaissent parfois une stagnation de l'eau du fait de leur texture. Ce sont des sols mis en valeur pour la culture du riz, du sorgho, du petit mil, des arachides et abritent les cultures maraîchères. A l'observation directe, ils sont marqués par des marécages.

La commune est de nos jours, sujet d'une forte pression foncière conjuguée à la persistance des méthodes culturales inappropriées. Ceci réduit d'autant la disponibilité et la qualité des terres cultivables. Les moyens de protection des sols restent encore faibles et l'application des mesures de lutte contre l'érosion par le système de terrassement radical reste limitée.

Le réseau hydrographique est dense et dominé par des marigots tels que *Lolomon*, *Fetti* qui sont tributaires de la rivière Lobé affluent de la Lobaye. Il y a également les cours d'eau *Mbella*, *Kongué*, *Mbéko*, *Thio* etc. Les cours d'eau les plus importants de la commune sont : la **Menguiqui**, depuis l'amont jusqu'en aval forme la limite avec la commune de Bogongo-Ganza et la **Lobé**, qui arrose la commune du Nord au Sud et se déverse dans la Lobaye. Une partie de la Lèssè a également traversé la commune dans la partie Nord des villages Bokoma et Boboua.

Photo n°9 : Lac et rivière de la commune



Lac Kaou au village Boukoko



Le cours d'eau Ndolobo au village TOBALE

1.5 Végétation

La végétation dominante reste la forêt même si l'influence de la savane commence à se faire sentir. La commune dispose de deux zones : la **forêt** et la **savane** à pluri formations végétales qui se distinguent par quatre strates notamment :

- Les forêts denses ;
- La savane arborée ;
- La savane arbustive et ;
- Les graminées de couverture.

Cette végétation est composée de la grande forêt équatoriale qui s'étend jusqu'au Congo et de la savane dont les herbes sont de différentes tailles (longues et courtes). La forêt occupe une énorme étendue de la commune de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud où regorgent les meilleures essences exploitables telles que : **Sapelli**, **le Tiam**, **l'Iroko**, **le Sipo**, **Limba**, **Limbabili**, **Dabéman**, **Eyongué**, **Timan**, **Bossé**. Ces essences étaient entre temps exploitées par la Société SCAD (Société Centre Africaine de Déroulage), et le sont encore pour une petite surface par l'IFB (Industrie Forestière de Batalimo) . Il faut actuellement noter l'abattage anarchique et illégal de ces essences par la population. Propice à la diversité de cultures et à la formation d'humus à partir des feuilles mortes, la forêt constitue aussi un engrais naturel, facteur de bon rendement agricole constaté dans la commune.

Tableau n°4 : Quelques essences de la commune

| N° | Noms scientifiques | Nom commercial | Nom local |
|----|--------------------------|----------------|---------------|
| 1 | Adanasariadigitata | Baoba | Gbouma |
| 2 | Terminaliasuperba | Limba | Gangaré |
| 3 | Entandofragmautilé | Sipo | Bangué |
| 4 | Entandofragmacylindricum | Sapelli | Mboyoy |
| 5 | Para solier | Combo Combo | Combo |
| 6 | Entandophagmacandollei | | Kanga |
| 7 | Strychnos Icaja | | Bondo |
| 8 | Manilkara | | Moguenza |
| 9 | Diospyroscassiflora | | Bingo |
| 10 | Triplochitonscleroxylon | | Sépa |
| 11 | Autraneliacongolensis | | Bouanga |
| 12 | Anégré | | Mbouyou |
| 13 | Doussier | | Bokala |
| 14 | Bokona | | Panda oblonga |

Toutes ces essences ont une utilité en pharmacopée dans le traitement de certaines maladies et jouent un rôle important dans l'entretien du microclimat forestier, dans le renouvellement de l'humus, mais également et de façon globale la protection du sol contre l'érosion.

1.6 Faune

La faune a subi une pression humaine croissante qui a conduit à des bouleversements conséquents de leurs habitats. Certains acteurs locaux, les anciens notamment, se rappellent que la commune abondait jadis en animaux sauvages. Les espèces telles que les biches, les antilopes, les phacochères et les autres herbivores vivaient à proximité des villages.

L'explosion démographique a favorisé la conquête des espaces pour l'habitat, l'agriculture, modifiant ainsi leur cadre de vie. Pour des besoins de sécurité, ceux-ci se sont retirés vers les forêts du Congo Brazzaville où la chasse est réglementée et très bien organisée : 6 mois (Juin à Novembre) où l'espace forestier est ouvert à la chasse et 6 mois (Décembre à Mai) où la chasse est strictement interdite, ce qui permet aux animaux de se reproduire.

Aujourd'hui, la faune renferme quelques oiseaux, hérissons, rats, varans, écureuils, pintades, lièvres, cynocéphales et singes. Le serpent est l'espèce qui prédomine sur la commune. Il manque par ailleurs une politique effective de protection de la faune pour la sauvegarde de certaines espèces d'animaux en voie de disparition.

Différentes espèces de chenilles comestibles s'y reproduisent et constituent un revenu monétaire non négligeable dans la vie économique de la population. C'est pourquoi, pendant la période de ramassage des chenilles, hommes, femmes et enfants quittent les villages pour la forêt pendant une durée d'un (01) à deux (2) mois (*ils disent qu'ils partent « en vacances »*). Les chenilles assurent non seulement la sécurité alimentaire dans la commune à partir de mi-juin jusqu'au mois de septembre, mais aussi procurent de l'argent aux différentes familles. Plusieurs espèces de chenilles comestibles sont ramassées dans la forêt de la commune, ce qui fournit aussi et enfin à la population un complément en protéines.

2. Bref historique du peuplement humain

L'histoire nous révèle que Nola/Mbaïki existerait depuis l'année 1800 environ. Il ya de cela 219 ans en moyenne, que les premiers occupants s'y sont installés. L'histoire nous montre que les habitants de la commune de Nola/Mbaïki sont venus du Zaïre (actuel RD Congo). Ils vivaient dans les voisinages du village Lissala.

Couvert par l'ensemble des villages, le territoire communal est habité par des populations endogènes et des populations allogènes. Les premiers occupants sont essentiellement les pygmées Aka et Ngondji, suivis des Issongo. Les pygmées ont une très forte mobilité et sont présents dans différents domaines d'activités, principalement la chasse, la cueillette et l'agriculture. A ces groupes sont venus s'ajouter, progressivement, au début du 18^{ième} siècle (1730) au début du 20^{ème} siècle (1902 – 1917), les principaux groupes ethniques que sont par ordre d'importance : *les Ngbaka, les Banda, les Bofi, les Gbaya, etc.*

Les Ngbaka seraient venus de l'ancien Royaume du Kongo fuyant les guerres tribales et les razzias pour s'installer sur les rives du fleuve Lobaye avant de s'éparpiller dans le reste des localités de l'actuelle préfecture de la LOBAYE, certains profitant de la progression des explorateurs coloniaux auxquels ils offraient leur service.

Les populations allogènes se sont installées avec la mise en exploitation des plantations de café, ainsi qu'à l'ouverture des premières voies routières reliant les principaux hameaux. Ceci obligeait les populations des hameaux isolés à sortir et s'installer aux abords des axes routiers.

2.1 Démographie de la population

Les données démographiques de la commune de Nola/Mbaïki sont issues de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1988, RGPH de 2003 et de différentes sources en 2016, 2018 et 2019. Ainsi en **2019** elle a été estimée à **22 319 habitants** selon le **district sanitaire de la Lobaye**. La commune de Nola/Mbaïki est peuplée majoritairement de jeunes d'après les résultats du diagnostic participatif réalisé par l'ONG Echelle toujours en 2019.

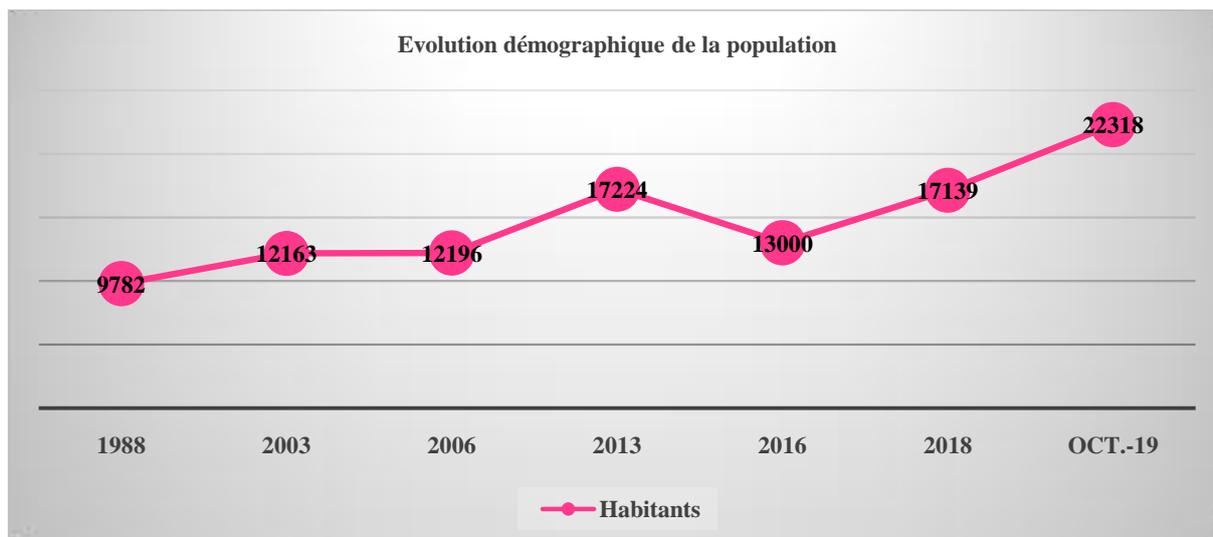
Tableau n° 5 : Evolution démographique de la population

| Période | Nombre d'habitants | Observations |
|--------------------------------|--------------------|--|
| RGPH 1988 | 9 782 | |
| RGPH 2003 | 12 163 | 2 381 personnes de plus enregistrées en écart de 15 années soit 198 individus par an. |
| Mairie 2006 | 12 196 | 33 personnes enregistrées dans la commune en 3 ans soit environ 3 individus par an |
| Mairie 2013 | 17 224 | 5 028 personnes enregistrées en 7 années soit 419 individus par an |
| Mairie 2016 | 13 000 | 4 224 personnes ont quitté la commune dont les causes sont ignorées durant ces 3 années peut-être suite à la crise de 2013 |
| PDRSO 2018 | 17 139 | 4 139 personnes enregistrées dans la commune à l'écart de 2 années soit 345 individus par an |
| District sanitaire Mbaïki 2019 | 22 318 | 3978 personnes enregistrées dans la commune en un temps court |
| Total | | 22 318 habitants |

Source : Diagnostic Participatif, Août-sept 2019, Echelle

L'analyse de cette matrice chiffrée atteste que la population augmente sensiblement chaque année et faisant suite aux dernières crises militaro-politiques survenues en République Centrafricaine, cette augmentation a presque doublé récemment, avec un flux migratoire régulier (notamment de personnes de Bangui) et l'installation d'autres personnes déplacées internes en quête de paix.

Graphique n° 3 : Evolution démographique de la population de la commune



Source : Diagnostic participatif, Août-septembre 2019, ONG Echelle

D'après la lecture des données chiffrées ci-dessus, le nombre total d'habitants aura doublé dans les prochaines années et ceci aura des conséquences importantes au niveau de la superficie cultivée qui augmentera proportionnellement. Les données désagrégées ne sont pas disponibles, ce qui ne nous permet pas d'établir une pyramide des âges afin de voir la proportion des femmes/hommes et jeunes.

2.2 Mouvements migratoires

Premièrement habitée par les pygmées, la commune voyait arriver vers le 18^{ème} siècle (1730) et le 20^{ème} siècle les principaux groupes ethniques que sont les Ngbaka, les Issongo (Bouaka, Bollemba, Gapa, Mbangui, Botto...) et les Ali. Une partie du groupe ethnique Ali a progressé dans l'Ombella Mpoko. Les populations allogènes se sont installées avec la mise en exploitation des plantations industrielles. Certaines populations se sont définitivement installées dans la commune ; d'autres se sont retirées suite à la crise militaro-politique de 2013.

La reprise des activités à l'Institut Centrafricain de Recherches Agronomiques de Boukoko en 2016 (avec le financement de **WHH**) a entraîné le mouvement migratoire des jeunes venus de tous les horizons à la recherche d'emploi. A la fin du financement en 2018, beaucoup ont perdu leur emploi. Ces jeunes se sont reconvertis en commerçants, exploitants illégaux du bois d'œuvre ou exploitants agricoles.

2.3 Tranches d'âges

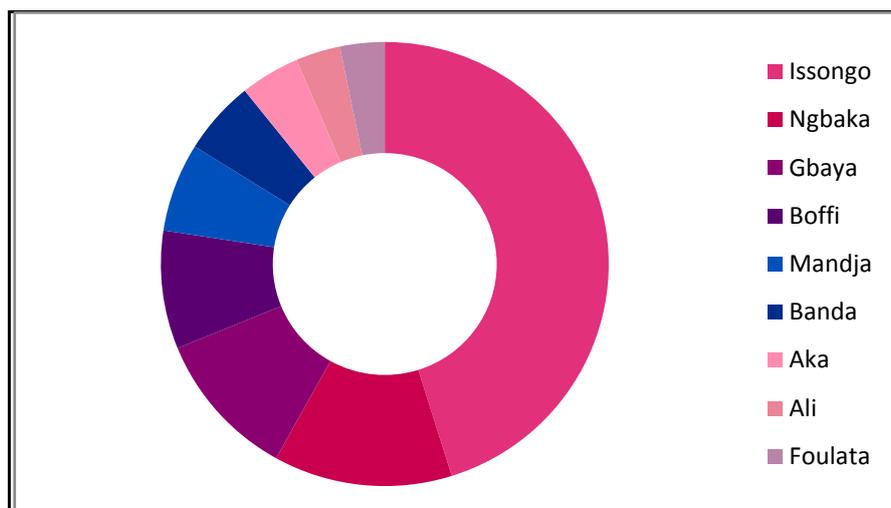
Pendant les réunions du diagnostic participatif, il était difficile de définir les tranches d'âge de la population car les chefs de villages n'ont pas réalisé de recensements sur cette variable mais il est certain que la population est jeune majoritairement ; un atout donc pour le développement socio-économique actuel et futur de la commune.

2.4 Ethnies/Clans et Langues

Composée de plusieurs ethnies, la commune de Nola/Mbaïki a une population hétérogène.

Les principaux groupes ethniques ainsi répertoriés pendant le diagnostic participatifs sont : *Issongo, Gbaya, Ngbaka, Boffi, Foulata, Banda, Mandja, et les Pygmées Aka*. Ces ethnies sont classées par ordre d'infériorité dans le graphique ci-dessous.

Graphique n° 4 : Répertoire des ethnies de la commune



Source : Diagnostic participatif, Août-Septembre 2019, ONG Echelle

a) Historique de la tribu Issongo

L'histoire nous révèle que les Issongo sont venus du Zaïre tout comme les autres ethnies de la Lobaye. Les Issongo qui résident dans la commune parlent un patois communément appelé Bouaka. C'est ce qui les différencie des Issongo résident à Mbaïki.

C'est par la suite de la mort d'un gibier appelé « *Nguinda* » en patois Issongo (Bouaka) lors d'une partie de chasse que ceux-ci décidaient de quitter ; nom (*Nguinda*) est attribué à leur brave chef coutumier.

Nguinda dans le village, fut un brave chef coutumier. Or dans cette partie de chasse « *Nguinda* » tué était le véritable animal, mais la désinformation et l'incompréhension du message ont rapidement amené les gens restés au village à penser que c'est le chef coutumier qui a été tué. Ce qui a semé la confusion et entraîné la guerre tribale. Dans leur fuite, les Issongo qui parlaient la langue Bouaka étaient conduits par un brave guerrier nommé **Gohondo** (héros inoubliable dont la bravoure continue d'être contée jusqu'à nos jours). Pendant ce voyage périple, ils subissaient toujours des attaques des autres tribus amenant le peloton à disparaître ou abandonner ; c'est ainsi qu'on retrouve aujourd'hui au Zaïre une ethnie appelée (Mbatu-Ngombé) et une partie à Bobangui (Mbi) dans la commune de Pissa.

Au départ les Issongo parlant le patois Bouaka étaient regroupés dans trois (03) villages : **Bouaka**, **Bogaye** et **Bokoma**. Mais avec l'installation des plantations industrielles de poivre, de café, hévéa et palmier, d'autres ethnies à la recherche d'emploi ont intégré la commune.

Les pygmées jadis dans la forêt ont dû sortir pour s'intégrer dans la société afin de chercher à améliorer leurs conditions de vie. Tout ceci a considérablement contribué à un essor démographique très important d'où création de beaucoup de villages.

b) Les Ngbaka

Le village Boboua était retiré dans la brousse à 7 km vers la commune de la Lèssè dans un trou près d'une montagne où la population ne pouvait apercevoir les passants. Les originaires du village étaient les Ngbaka venus de la Lèssè. Boboua vient des mots Ngbaka **Yo-gboa** signifiant que « *si on reste dans le trou les ennemis viendront nous tuer, donc mieux vaut rester sur la montagne pour voir les* »

gens ». Le groupe ethnique Ngbaka s’est installé au Nord de la commune et plus précisément dans le village Boboua où ils sont majoritaires.

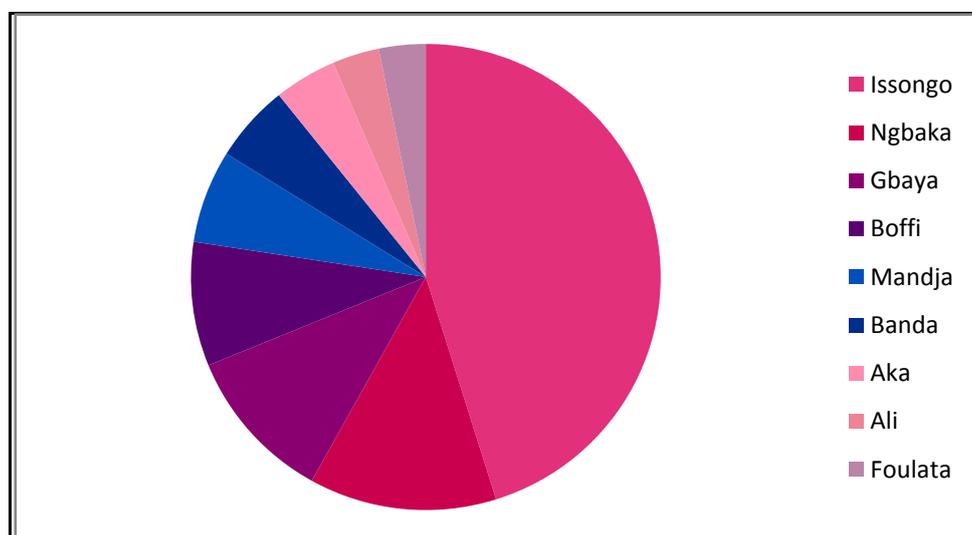
Dans la commune, la langue la plus parlée est le « Sango », la langue Nationale. Les principaux patois parlés sont : Issongo (Bouaka), Ngbaka, Bollemba, Banda, Gbaya, etc.. Le français est parlé par quelques minorités alphabétisées et intellectuelles (ONG, Partenaires...) qui exercent dans la commune : le personnel de l’ICRA, les SDE affectés dans la commune, ONG Echelle, FAIRMED, PDRSO, et certains lettrés retraités dans la localité.

En outre, tout le monde s’efforce de comprendre le français parlé courant, mais éprouve quelques difficultés pour l’écrire.

2.5 Religion

Dans la commune de Nola/Mbaïki, on trouve plusieurs confessions religieuses dont les heures de culte varient. Ces religions sont les suivantes : Catholique, Eglise Apostolique, Eglise Baptiste, Ebalé-Bongue, Eglise Evangélique des Frères, le Christianisme Prophétique en Afrique, la Foi Bahaïe et l’Islam. L’islam est pratiquée dans la commune mais seulement au village Boboua dans le 1^{er} arrondissement. A travers les prêches, ces confessions religieuses s’intéressent à la vie socio-économique de la commune à travers l’appui de chaque église car ils affirment que leur mission n’est pas seulement l’évangélisation. L’église catholique a mené une action de construction d’école au village Bopenda et d’autres œuvres caritatives (pharmacie communautaire au village Bobékiti 2) dans le cadre du soutien à la population. De manière générale c’est l’église catholique, l’église Apostolique et l’église Evangélique des Frères qui sont pratiquées majoritairement par la population. Le graphique ci-après présente la répartition des croyances de la commune par confession religieuse.

Graphique n°5 : Différentes confessions religieuses de la commune



Source : Diagnostic participatif, Août-Septembre 2019, ONG Echelle

Dans la commune, 42% de la population pratique la religion Catholique suivie des Eglises Apostolique (17%) et Frères (12%). Ebalé-Bongué est pratiquée par environ 3% de la population, les Eglises Christianisme Prophétique en Afrique (6%), la Foi Bahaïe se font représentées par 3% de la population, 8% pour l’Eglise Baptiste, Communauté Apostolique PRN 4% et 1% de l’Islam. Notons également la présence des animistes (4%).

2.6 Le genre et la parité des sexes

La commune de Nola/Mbaïki est encore soumise de nos jours à ce siècle de lumière à la tradition, et à ses us et coutumes d'un autre temps. Ceci relègue toujours la femme au second rang et ne lui donne pas l'opportunité de s'exprimer et s'afficher. Malgré les multiples sensibilisations, séminaires et ateliers organisés dans le cadre de la prise en compte effectif du genre et de la parité des sexes, les femmes sont restées toujours victimes des pesanteurs socioculturelles, les empêchant d'accéder et surtout s'exprimer librement au niveau de certaines sphères de pouvoir, travail et influence.

Les différentes réunions organisées dans la commune démontrent à foi ou encore confirment ces manquements. La femme doit se tenir toujours au dernier plan du cercle des participants et il est rare qu'elle puisse s'exprimer dans de telles circonstances devant les hommes. Parfois, elle le fait par la voix d'un autre homme qui va devoir d'abord étudier la pertinence ou encore porter un jugement personnel avant de traduire ce qu'elle voulait dire ; ou encore, elle le fait par l'entremise d'une d'entre elles plus âgées ou reconnues comme porte-parole dans la localité.

La participation des femmes aux instances des prises de décision, des pouvoirs reste donc très faible tant au niveau du Conseil municipal que dans les organisations de base. A titre d'illustration, il n'y a aucune femme chef de village. Avec la promulgation de la Loi sur la Parité en 2019 par le Gouvernement Centrafricain, des efforts doivent être faits pour promouvoir la participation féminines dans toutes les instances.

Au niveau du secteur de l'éducation, avec **2913 élèves inscrits au primaire**, on compte **1253 filles et 1660 garçons** qui fréquentent les écoles, soit là aussi une proportion plus forte chez les garçons que chez les filles. A cela s'ajoute le faible taux d'achèvement du fondamental 1, les grossesses non désirées, le mariage précoce et l'absence d'un centre d'alphabétisation en faveur de ces filles mères. Cette discrimination est flagrante et se fait sentir dans les nominations et les élections des chefs de villages ou chefs de groupe.

2.7 Femme et accès aux facteurs de production

Rappelons que sur le plan foncier dans les villages, **l'accès des femmes à la terre est soumis à l'approbation des hommes** : les femmes exploitent des champs personnels sans pour autant détenir un droit de propriété et ; les lopins de terres octroyés aux femmes sont généralement situés sur des jachères ou des zones marginales. Elles y produisent des légumineuses, de l'arachide, du maïs, juste pour les besoins de survie.

Dans les différents facteurs de production, la terre constitue un problème majeur pour la femme à son accès. En effet l'accès de la femme à la terre se fait de manière indirecte, par l'intermédiaire de l'époux ou d'une tierce personne. La femme n'est pas propriétaire terrien, elle n'a qu'un droit de jouissance provisoire reconnu pour quelque temps. Et dans la majorité des cas, elle se voit attribuer les terres peu fertiles et souvent éloignées. Au village Boukoko certaines femmes sont obligées de cultiver dans la parcelle de l'ICRA juste pour une période bien déterminée.

2.8 Femme et accès aux soins de santé

L'accès aux soins de santé constitue une difficulté majeure pour la femme, les jeunes filles de la commune de Nola/Mbaïki pour des raisons liées à la pauvreté, à l'analphabétisme et au poids de la tradition. Très peu de femmes fréquentent et connaissent la vertu d'une FOSA. Cette situation justifie la faible fréquentation des FOSA par les femmes au profit de la pharmacopée traditionnelle entraînant

des conséquences telles que : les avortements, l'accouchement à domicile, un nombre élevé de décès, beaucoup de guérisseurs traditionnels à travers la commune, et une tendance à l'automédication.

2.9 Affaires sociales

La commune de Nola/Mbaïki souffre d'une absence totale d'infrastructures du secteur social. Ce service n'est pas encore effectif dans la commune ; néanmoins, une observation non exhaustive a permis de dénombrer un important effectif des personnes nécessiteuses.

3. Sport et Education Physique

Il existe quelques espaces destinés à la pratique du sport et de l'éducation physique. Mais ceux-ci ne sont pas aménagés. Le seul espace un peu aménagé est le stade du site de l'ICRA qui bénéficie de quelques infrastructures telles les poteaux pour la pratique des sports collectifs.

Photos n° 10 : Activités sportives de la commune



Les jeunes de la commune jouent un match de football sur le terrain de l'ICRA à Boukoko centre

4. Transport

Dans le domaine des transports, la commune est plus tournée vers la Sous préfecture de Mbaïki. La plupart des engins roulant sont immatriculés à Bangui, la capitale. Il n'existe aucune gare routière digne de ce nom dans la commune et tous les espaces sont bons pour être utilisés comme point de stationnement.

Tous les conducteurs des motos ont appris sur le tas. A l'exception du personnel de l'ICRA qui détient chacun un permis de conduire, tous les autres conducteurs de motos n'en disposent pas.

Pendant la saison des pluies, du fait du mauvais état de la route les populations se déplacent difficilement mais surtout par moto.

5. Hôtellerie et tourisme

Le secteur du tourisme comporte de nombreuses potentialités, mais demeure encore embryonnaire dans la commune. Les sites ne sont pas encore aménagés et on note une absence totale du secteur hôtelier dans la commune. La commune manque de stratégie de mobilisation des ressources pour valoriser ces joyaux qui pourraient améliorer ses recettes.

Par ailleurs, chez les pygmées Aka, on observe des huttes couvertes entièrement de feuilles d'amarantacées (toit et mur), de 4 à 6m² de capacité, pouvant abriter toute une famille de 03 à 05 personnes. Ces campements peuvent servir de sites touristiques pour d'autres centrafricains et certains étrangers, si les autorités municipales décident de les organiser.

Photo n° 11 : Les pygmées Aka dans leurs campements



Les pygmées Aka tout souriant avec leurs enfants au retour de la cueillette dans leurs campements

6. Travaux publics/Voies de communication

La commune de Nola/Mbaïki est traversée par la Route Nationale n°6 sur 43 du Sud au Nord (Wakombo/Bombiti). Ce tronçon est très dégradé et nécessite de grands travaux de la part du Gouvernement. Néanmoins, des jeunes des villages font de temps en temps cantonnement manuel (action sociale) de quelques mètres de route en bouchant les points critiques.

Les différents problèmes rencontrés sont : le mauvais état de la route, le mauvais état des ouvrages de franchissement (ponceau, dalot, passage busé...) et l'absence des comités de gestion de la route, l'inexistence des fossés latéraux.

La principale voie de communication desservant la commune est :

- Axe Bangui – Mbaïki – Boboua-Boda (Route Nationale n°6 : 185 Km) ; cet axe facilite le transport des personnes, le passage important des grumiers et permet à la population de s'approvisionner en produits vivriers et de première nécessité.

Photo n°12 : Etat de route sur l'axe Boukoko – Boda





La route nationale n°6 reliant la commune à celle de Lobaye/Ngotto jusqu'à la ville de Boda est très dégradée et le pont Wakombo qui est à la limite de la commune à celle de Mbaïki est aussi régulièrement cassé freinant ainsi le passage des gros camions

7. Energie

La commune de Nola/Mbaïki n'est couverte par aucun réseau électrique. Pour les besoins en électricité les populations font recourt aux groupes électrogènes, aux lampes solaires et aux lampes torches. En ce qui concerne les produits pétroliers, la commune se ravitaille grâce au système de contrebande mis en place par des jeunes à partir de la Capitale Bangui et de certaines préfectures (Mambéré Kadéï, Nana Mambéré...). On rencontre ainsi les carburants tel le "super", le gasoil, les huiles de moteur ... le problème récurrent dans ce secteur est la parfois la crise qui entraine une flambée générale des prix et de la vie dans la contrée. Quand à ce qui concerne la cuisson des aliments, le bois est utilisé dans l'ensemble des ménages pour les préparations quotidiennes des repas. C'est la source d'énergie la plus utilisée par la population. Le charbon de bois est aussi utilisé comme source d'énergie, il sert à alimenter les fours pour la cuisson du pain.

8. Poste et Télécommunication/Communication

Au niveau des postes et télécommunication, la commune n'est couverte que par les réseaux perdus des opérateurs TELECEL, ORANGE et MOOV dans le seul village Boukoko situé à environ 11 Km de Mbaïki, chef-lieu de la préfecture. Il faut noter que ces réseaux sont parcellaires. Le principal problème est la perturbation du réseau par endroit.

Quant à la communication, avoir accès aux informations n'est pas l'apanage de tous les citoyens de la commune. L'ensemble de la commune peut toutefois recevoir les émissions des stations Radio Centrafrique, Ndeke Luka (Hirondelle), Bangui FM, et la station étrangère RFI en onde courte. Toutefois, il existe une radio communautaire dans la commune qui est la Radio locale Songo (installée à Mbaïki) qui fonctionne à temps partiel tous les jours sur la fréquence 97.2 FM de 16 heures à 20 heures. Cette radio locale est privée et crée en 2004 par l'Eglise Catholique. La télévision nationale quant à elle, est difficile d'accès. Il faut disposer soit d'une antenne parabolique, soit d'une antenne extérieure performante pour recevoir les chaînes étrangères. Les journaux papier sont presque inexistantes.

9. Les ONG/partenaires intervenant dans la commune

Peu d'ONG nationales et internationales ou partenaires au développement interviennent dans la commune. Ces acteurs au développement interviennent selon leurs domaines de compétence. Les acteurs présents sont :

Tableau n°6 : Listes des acteurs intervenant dans la commune

| ONG/Partenaires | Domaines d'intervention | Action | Rayon d'action |
|-----------------|-------------------------|--|--|
| ICRA | Agricole | Recherche agricole, encadrement des groupements, appui en semences améliorées et multiplication des semences | Village Boukoko et les villages environnants |
| CICR | Agricole | Appui aux groupements en semences améliorées, intrants, outillage | Village Boukoko et les villages environnants |
| WHH | Agricole | Appui aux groupements en semences améliorées, intrants, outillage | Village Boukoko et les villages environnants |
| FAIR MED | Santé | Appui en matériels et produits pharmaceutiques | Certaines FOSA de la commune |
| Echelle/PDRSO | Développement | Appui à l'élaboration de PDL | Dans la commune |

Source : Résultats du pré-diagnostic, Echelle Mai 2019

On constate que sur les quatre (04) ONG intervenant dans la commune, Echelle est la seule ONG Nationale tandis que les trois autres sont des ONG Internationales.

Chapitre II : LES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE

2.1 Les principales activités économiques de la commune

Selon les ordonnances 88.005 et 88.006, la commune de Nola/Mbaïki est classée dans la catégorie des communes rurales.

Sur le plan économique, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le petit commerce, la chasse, pêche, cueillette constituent les principales activités économiques des populations. Les principales cultures pratiquées sont les suivantes :

- ✓ Les cultures vivrières;
- ✓ La culture de rente ;
- ✓ Les maraîchers et les arbres fruitiers.

L'agriculture est la principale activité qui fournit les produits nécessaires à l'alimentation des populations. Elle est pratiquée par l'ensemble de la population et est réalisée par la main d'œuvre familiale ou temporaire. Plus de la moitié des produits agricoles est destinée à la vente afin de permettre à la population de s'offrir des produits de première nécessité (savon, sucre, sel, pétrole...).

2.1.1 Les cultures vivrières

Dans toute la commune, la culture la plus répandue est le manioc, suivie par le maïs, le taro, les ignames et les bananes. L'arachide et les courges sont aussi cultivées mais en peu de quantité par la technique de culture associée. Les superficies des champs cultivés varient de 0,25 ares à 1 hectare.

Les pratiques culturales sont le défrichage, l'abattage des arbres, l'incinération, l'andainage, parfois le labour, le semis, les entretiens et la récolte. Les cultures sont souvent associées sur un même espace. Les activités agricoles sont réalisées sur la base d'un calendrier approximatif pour chacun des travaux à réaliser ; l'ensemble des travaux déjà cités constitue le calendrier agricole ou cultural.

Les principales cultures vivrières pratiquées par la population de la commune de Nola/Mbaïki sont :

a) Le manioc

L'écosystème forestier de la commune de Nola/Mbaïki est très favorable à la culture du manioc. Le manioc est cultivé sur l'ensemble du territoire de la commune. Il est considéré comme l'aliment de base et joue un triple rôle dans le quotidien du ménage :

- Les tubercules et les feuilles sont comestibles et vendables sur le marché ;
- Le manioc en cossette est destiné à la consommation dans le ménage et à la vente ;
- et les boutures servent de semences et procurent des revenus substantiels aux producteurs.

Par ailleurs, la culture du manioc connaît une dégradation de sa productivité au niveau des exploitations familiales, à cause de la dégénérescence des semences et les mauvaises pratiques culturales (cultures sur brûlis avec de temps de jachères de plus en plus courtes).

Les conséquences sont une diminution importante de l'offre consécutive aux baisses de rendement qui, à certains moments provoque la rareté. Dans un contexte de forte demande, on assiste à une surenchère importante du prix de la cuvette de 7 kilogrammes sur les marchés de la commune qui atteint **2000 à 2500 FCFA** de Juin à Septembre.

De tout ce qui précède, le manioc occupe le premier rang en termes d'importance soit **80%** de superficie cultivable des cultures vivrières. Le manioc est cultivé en association avec les autres plantes telles que le maïs, l'arachide, etc. La superficie moyenne mise en valeur par la population varie entre 0,25 – 1 ha. Les femmes commerçantes venues de Bangui se retrouvent dans tous les villages de la commune pour acheter le manioc surtout lorsqu'il y a pénurie à Bangui, créant ainsi une flambée de prix dans les villages. Ces commerçantes soit achètent en cash soit pratiquent le troc.

➤ Récolte du manioc

Les variétés du manioc cultivées dans la commune sont : Togo (6 mois), ICRA (6 mois), Nola (6 mois), Bobékiti (6mois). La variété la plus cultivée de nos jours est celle de Bobékiti du nom du village Bobékiti. La récolte de manioc pour la transformation se fait de manière suivante : le déterrement avec machettes, houes et pioches si la terre est dure. Les tubercules déterrés sont épluchés ou pas et déposés dans des barils à côté des maisons ou encore versées dans les rivières où le temps de rouissage varie d'un (01) à trois (03) mois avant d'être lavées et pressées dans des sacs et le jour suivant préparées pour être séchées sur des bâches, séchoir amélioré et/ou traditionnel, tôles et Gbalaka.

Photo n°13 : Champ de manioc avec ses différentes transformations depuis les tubercules



Epulchage des tubercules, rouissage, lavage et pressage dans le sac puis séchage sur des baches ou nattes

b) L'arachide

Tout comme le manioc l'arachide est cultivée sur l'ensemble du territoire de la commune de Nola. Elle est cultivée durant la période d'Avril à Juin pour le premier cycle et d'Août à Octobre pour le second cycle. Les premières récoltes apparaissent souvent au courant du mois de Juillet. Elle est cultivée sur de petites superficies (0,10 à 0,50 ha) à cause des nombreuses racines liées à une végétation forestière. Car dans le Nord de la République Centrafricaine où il y a la savane, l'arachide est cultivée sur de vaste superficie (0,50 Ha à 3 Ha) par producteurs.

Elle procure des revenus substantiels aux producteurs. Pendant la période d'abondance un « Ngawi » d'arachide fraîche en coque est vendu sur le marché local au prix de **3 500 FCFA**.

Photo n° 14 : Culture d'arachides en association



La culture d'arachide de l'ICRA



La culture associée arachide, maïs, tarot

Les partenaires agricoles (ICRA, WHH) appuient certains producteurs et groupements de la commune avec des semences améliorées. Ces partenaires agricoles prélèvent **25%** de la production pour alimenter la banque de semences afin de redistribuer à d'autres producteurs. Les **75%** de la production restent la propriété des producteurs qui en font ce qu'ils veulent. Il arrive que l'ICRA achète la totalité de la production des parties locales, afin de pourvoir d'autres structures agricoles qui sont dans le besoin.

c) Le maïs

Le maïs représente en termes de volume, la seconde production après le manioc. Il fait également partie des cultures vivrières qui bénéficient de mêmes appuis des partenaires précités pour l'arachide. Cultivé sur une petite superficie (0,10 à 1 ha), une grande partie de sa production est transformée en alcool de traite, très prisé par les exploitants miniers. Le maïs est souvent associé aux arachides, c'est une culture saisonnière. Le maïs est économiquement rentable :

- Le maïs frais est consommé dans tous les ménages ;
- Le maïs sec est acheté pour être transformé comme aliment pour les volailles à Bangui et aussi à la transformation locale comme alcool de traite ;

Photo n°15 : Champ de maïs de l'ICRA au village Boukoko



Entretien du champ de maïs afin d'éviter les insectes destructeurs des plantes

Le prix d'une demi-cuvette (14 kg) varie suivant la période de l'année : 1 500 FCFA pendant la période de grande production (Août à Novembre), 2 000 FCFA à 2 500 FCFA pendant la période de soudure (Décembre à Juin).

d) La banane plantain

Les bananes plantain et douce sont des plantes vivrières pour lesquelles ICRA effectue des recherches variétales et où ACDA fait la vulgarisation dans la commune. On retrouve plusieurs hectares de champs de bananes plantain et douce notamment en raison de son adaptation à l'écosystème forestier. Les bananes plantain et douce sont très appréciées de tous les habitants et un régime de banane plantain se vend sur le marché de Bouaka au prix de **700 à 1 500 FCFA** en fonction du nombre de doigts et de la variété.

Photo n°16 : Champ de bananeraie



Champ de banane au village Bomango



Bananeraie douce sur le site d'ICRA

La banane plantain et la banane douce procurent de l'argent aux cultivateurs. La banane plantain sert de légume pour certains consommateurs tandis que la banane douce est consommée comme dessert après le repas pour favoriser la digestion. C'est une denrée très appréciée par tout le monde. Deux doigts de banane se vendent à **25 FCFA** dans la commune.

e) L'igname et le taro

Plusieurs variétés sont cultivées dans les champs en association avec les bananiers. Elles sont cultivées pour l'autoconsommation et une partie est destinée à la vente. Le prix d'une igname varie de **150 FCFA à 400 FCFA** en fonction de la grosseur.

Au niveau du site de production de l'ICRA, l'igname est cultivée en monoculture pour permettre aux producteurs d'apprécier le rendement. Mais cette pratique améliorée demande beaucoup de travail pour les paysans qui optent le plus souvent pour d'autres associations culturales (Maïs/Bananeraie/Manioc).

Photo n°17 : Culture d'ignames



Champ d'ignames réalisé par l'ICRA sur son site à Boukoko centre

Le taro est cultivé dans la commune par presque toute la population et le prix varie de **1 500 à 2 000 FCFA** par cuvette quand la demande est forte et à **1 000 FCFA** pendant la période d'abondance sur le marché.

En dehors des espèces cultivées, les habitants de la commune connaissent plusieurs variétés sauvages consommables. Celles-ci sont prélevées dans la forêt pour l'alimentation familiale pendant la période de soudure. Néanmoins, ces variétés sauvages sont vendues sur le marché local au même prix que l'igname cultivée.

L'écoulement de tous ces produits agricoles est difficile : il est caractérisé par et dépend de trois (03) catégories d'acheteurs : les villageois, les voyageurs et les commerçants. Les villageois sont producteurs pour la plupart, mais peuvent aussi avoir besoin d'acheter quelques produits alimentaires complémentaires. Les voyageurs sont des acheteurs ponctuels qui au cours de leurs passages à travers les villages s'approvisionnent avec ces produits agricoles. Les commerçants achètent des quantités importantes des produits agricoles dans les villages, pour les revendre à Bangui, Mbaïki ou à Boda. Ils passent souvent des commandes et après une certaine période, viennent les chercher. Il peut exister des accords tacites qui les lient par exemple dans le cas de la banane plantain.

L'encadrement des producteurs agricoles est défini souvent comme les appuis que l'Etat ou les organismes apportent aux producteurs par des conseils et/ou l'apport matériel pour améliorer la production. En plus des cultures vivrières pratiquées dans la commune de Nola/Mbaïki, il existe également quelques cultures industrielles (le café et les palmiers à huiles).

2.1.2 Les cultures industrielles

a) Le café

Le café est une culture introduite par l'administration coloniale en 1921. Cette culture tenue par les expatriés principalement les Français et les Portugais, était au début l'apanage des Compagnies concessionnaires. Elles occupaient de grandes superficies avec des productions importantes.

De manière générale la préfecture de la Lobaye est classée parmi les préfectures dont la culture de café est florissante, rapportant ainsi beaucoup de devises aux producteurs. La commune de Nola/Mbaïki fait partie des communes productrices du café. Le café joue un double rôle dans le ménage : le café est aujourd'hui cependant principalement destiné à l'autoconsommation au sein des ménages même s'il constitue toujours une source de revenu complémentaire pour les principaux investissements des ménages. La superficie de café exprimée en hectare (ha) varie d'un planteur à un autre, mais actuellement, elle tourne autour d'1 à 2 hectares à cause de la crise que connaît cette spéculation.

Cette crise est liée à la fluctuation des cours mondiaux et la suppression des appuis de l'Etat. La chute du prix du café a eu un impact négatif sur la production avec la plupart des champs de café abandonnés par les producteurs. Le manque de crédit agricole et la mévente des produits constituent également les difficultés auxquelles sont confrontés les producteurs de café dans la commune de Nola/Mbaïki. Tous ces facteurs jouent négativement sur la promotion et l'épanouissement de la filière et contribuent très négativement dans le circuit économique de la commune, en entraînant une précarité de vie chez les planteurs.

Photo n° 18 : Plantation de café



Pépinière de café en expérimentation à ICRA Boukoko



Caféier en pleine production



Plantation de café d'un habitant envahie par les hautes herbes

A ce jour, plusieurs planteurs gardent encore chez eux des grains de café de 2 à 3 ans faute d'acheteurs ; une demi-cuvette (Ngawi de 12 Kg) se vend actuellement à **2 000 ou 2 500 FCFA** à Bangui et dans la commune le prix tourne autour de **1 000 à 1 500 FCFA**. Avant 2012, l'Office de Règlementation, de Conditionnement et de Commercialisation des Produits Agricoles (ORCCPA) avait fixé le prix du café cerise à **300 FCFA le Kg** et **600 FCFA** le café marchand. Mais sur le terrain, ce barème n'est pas respecté. Beaucoup de planteurs de café sont obligés de cultiver d'autres spéculations porteuses vivrières au détriment du café.

Des efforts sont en train d'être effectués par l'ICRA et le Gouvernement pour la relance des activités de cette filière. Mais ils ne se sont pas encore concrétisés sur le terrain.

b) Les palmeraies (Elaeis guinéens)

Le palmier à huile est un oléagineux des zones forestières. Il est spontané dans la Lobaye et vit à l'état naturel. Compte tenu de son importance, les villageois ont planté quelques palmiers à huile dans leurs concessions. Il existe de manière locale des pressoirs à huile de palme artisanaux chez certains villageois, ce qui leur permet d'extraire l'huile de palme. Ces palmiers fournissent des produits alimentaires tels que les noix de palme, et huile de palme. L'huile de palme est destinée à la vente où le litre coûte **500 FCFA**. Le troc est également pratiqué dans la commune. Pendant la période des chenilles 5 litres d'huile de palme équivalent à un seau de chenilles de 5 litres.

Photo n°19 : Une palmeraie familiale



Plantation bien entretenue



Les régimes de palmes récoltés



Plantation envahie par les herbes

C'est avec la chute du prix de café dans la commune depuis quelques années que certains planteurs se sont tournés vers la plantation de palmiers à huile (*Elaeis guinéens*). C'est le cas d'un planteur de café situé à village Lobé 1, qui a ouvert une plantation de **4 ha** de palmiers, avec une production moyenne de **500 à 600 litres d'huile de palme** par mois. Au courant du mois de Juin 2019, ledit producteur avait en stock 400 litres d'huile de palme à vendre.

En plus de cela, dans les forêts secondaires ces oléagineux poussent et sont souvent abattus par ces mêmes villageois pour récolter du vin de palme communément appelé « Kangoya ».

Photo n°20 : La récolte de vin de palme pour la vente



Le récolteur vend son vin de palme au bord de la route au village Boboua après sa récolte dans la forêt

Cette activité de récolte de vin de palme communément appelé « **Kangoya** » est une activité exclusivement réservée aux hommes partout dans les villages de la commune. Le litre et demi du vin est vendu à **250 FCFA** et **1 500 à 2 000 FCFA** pour les 20 litres. Du point de vue journalier, la récolte varie en fonction du traitement du palmier abattu et de la saison (sèche ou pluvieuse).

2.1.3 Cueillette et ramassage

La cueillette et le ramassage des produits forestiers non ligneux (PFNL) constituent une source d'alimentation et de revenus complémentaire pour la population de la commune. Ces PFNL sont les champignons, les escargots, les chenilles, le gnetum, le miel à faible récolte, les termites, etc. Les PFNL constituent non seulement une part importante dans l'alimentation de la population mais contribue également au revenu des ménages. Les types de cueillette pratiqués dans la commune sont :

- La cueillette pour le gnetum, ngbin (*dorsténiascafigéra*), les fruits sauvages (*donne* ou encore *londolphia*), les ignames sauvages, les lianes ;
- Le ramassage pour le champignon, l'escargot et les termites, etc.

La période de production est pour la plupart saisonnière et est fonction du type de produits dans la forêt :

- Le gnetum est cueilli en toute saison ;
- Les chenilles sont ramassées entre Juin et Septembre ;
- Les champignons sont ramassés en toute saison suivant les espèces mais essentiellement pendant la saison pluvieuse de Juin à Novembre ;
- Les escargots sont ramassés pendant la saison pluvieuse de Mai à Novembre.

Les acteurs sont les membres de la famille (chef de ménage, femme et enfants). La cueillette constitue aussi l'activité traditionnelle favorite des pygmées et seuls les vieillards n'arrivent plus à la pratiquer. Une partie des produits de la cueillette est destinée à l'autoconsommation et l'autre à la commercialisation dans les villages de la commune et les villes de Mbaïki, Boda et parfois à Bangui.

Les revenus des ménages provenant de la cueillette des chenilles sont relativement élevés et cela pendant trois (03) mois (d'août à octobre). Les revenus de la cueillette du gnetum africanun (koko) sont moins élevés mais courent sur toute l'année ; quant aux champignons, ils procurent des revenus intéressants non négligeables pour l'achat journalier des produits de première nécessité (savon, sucre, café...).

Photo n° 21: Feuilles de Gnetum



Feuilles de gnetum récoltées



Conditionnement par bottes



Conditionnement dans un sac pour la vente à Bangui

a) Autres PFNL et leur transformation

Les PFNL comme les raphias (Bambou), palmier et rotin sont très utiles à la population de la commune lorsqu'ils sont transformés. Cette activité de transformation du raphia, rotin en produits finis consommables ou utilisables par la population s'exerce dans tous les villages de la commune. Ces produits sont permanents dans la forêt et leur transformation en produits finis se fait en toute saison. Les produits sont vendus ou consommés par les ménages producteurs.

Tableau n°7 : Du produit brut aux produits finis

| N° | Produits Bruts | Produits Finis | Observations |
|----|-----------------|----------------------------|--|
| 1 | Bambou (Raphia) | Tuiles de raphia | Utilisé pour couvrir la toiture des maisons et/ou huttes |
| 2 | Palmier | Vin de palme | Boisson très aimée dans la commune |
| 3 | | Fauteuil, Lit | Utilisé dans les ménages pour s'asseoir et dormir |
| 4 | Rotin | Panier, escabeau, fauteuil | Sert à garder divers objets |

La production du vin de palme est l'activité la plus pratiquée et est réalisée dans tous les villages ; ses revenus peuvent être substantiels.

L'artisanat à base de rotin et la fabrication de tuiles de raphia ont également rapporté des revenus relativement importants aux artisans mais ces activités sont peu représentées. La cueillette de ces produits de base dans les deux cas reste difficile.

Photo n°22 : Transformation des PFNL bruts en produits consommables



Lit confectionné à base de palmier et bois de forêt

Tuile de raphia servant de couverture de toiture

2.1.4 L'Élevage

Les habitants de la commune de Nola pratiquent le petit élevage destiné tout d'abord à l'autoconsommation. Les animaux sont abattus surtout pendant les fêtes de nouvel an, les cérémonies de deuil ou de réjouissance à l'église. Un petit nombre de ces animaux est vendu pour résoudre certains problèmes dans les ménages. Le petit élevage est constitué essentiellement de volailles, porcins, caprins, et les ovins qui sont en divagation dans les villages de la commune. Cet élevage est exclusivement traditionnel et constitue en général une activité secondaire. Les animaux sont rarement nourris et soignés. Il faut noter que ce ne sont pas tous les villageois qui pratiquent l'élevage, seuls ceux qui ont la volonté et un peu de moyens financiers pour s'acheter les géniteurs. Dans les villages, un poulet se vend entre **1500 à 2500 FCFA** ; le prix d'un jeune cabri oscille entre **18000 à 25000 FCFA** ; un porc se vend à **12 000 FCFA**.

2.1.5 La chasse

La chasse est également une des activités importantes qui assure l'alimentation et procure des revenus à la population. D'une manière générale, la chasse est peu développée dans la commune, la preuve patente est qu'il est difficile de retrouver de la viande de chasse sur le marché bien que la commune possède une grande superficie de forêt, qui en principe devrait abriter une diversité d'espèces animales, telles que les céphalophes, les antilopes, les singes, et autres petits rongeurs. Mais, ces animaux se font de plus en plus rares et sont vendus à des prix exorbitants. Les Pygmées sont identifiés comme les meilleurs chasseurs ou pisteurs. Des femmes achètent parfois des cartouches et utilisent les pygmées comme main d'œuvre. Ils sont souvent sollicités par la population pour mener cette activité de la chasse. La chasse se pratique à travers :

- Les pièges avec des câbles métalliques ;
- Les fusils ;
- Chiens ;
- Au filet pendant la saison sèche.

Un céphalophe bleu qui se vendait en **2008 à 2500 FCFA** auparavant se négocie aujourd'hui à **5000 FCFA** dans la commune.

2.1.6 La pêche

La commune n'est pas arrosée par de grands cours d'eaux poissonneux. Il est par conséquent rare de trouver les poissons sur les marchés et dans les villages de la commune.

Néanmoins, la population pratique la pêche traditionnelle dans les rivières Mengui, Lobé, Fetti, Lèssè. Plusieurs techniques de pêches sont pratiquées à savoir : la pêche à la volée, à la nasse, à la ligne, au filet, à l'épieu, piquet, l'assèchement d'un tronçon de cours d'eau, le barrage. Il y a aussi la pêche par

empoisonnement de l'eau avec l'utilisation des feuilles communément appelées Dôh, très pratiquée dans les villages Bokoma, Bouaka, Boboua, Mbekate et Lobe 1. La pêche par empoisonnement des cours d'eau est très destructrice pour les poissons et animaux aquatiques. Tous les alevins sont tués, ce qui a pour conséquences, la rareté des poissons dans la commune.

Les matériels utilisés sont la ligne avec hameçon, la nasse, le filet, le harpon et l'épervier. Pour l'assèchement, des petits barrages sont construits afin d'isoler un tronçon de rivière qui est ensuite asséché à l'aide d'un récipient tel une bassine. Les poissons qui restent dans la vase sont ensuite ramassés à la main ou tués à l'aide d'une machette. Elle apporte de protéine et de revenus substantiels à la population ; ces produits sont vendus dans le village, les villages voisins et les acheteurs de passage.

La présence de ces petits cours d'eau intarissables constitue une opportunité pour développer la pisciculture.

2.1.7 Le commerce

Après les événements politico-militaires qu'a connu le pays et la fuite des commerçants de confession musulmane, le secteur de commerce est tenu par des commerçants centrafricains qui ne font que du petit commerce avec un capital variant entre **100 000** et **500 000 FCFA**. Ces commerçants augmentent leur capital et réalisent beaucoup de bénéfices pendant la période de ramassage des chenilles.

Le petit commerce quant à lui y occupe une place importante et est généralement réalisé par toutes les couches de la population. Il concerne l'achat, le stockage et la vente des produits agricoles, la vente du petit bétail et des produits manufacturés de première nécessité. Les services du secteur tertiaire (moto taxi, ...) sont en voie d'expansion sur le territoire communal. Seul le petit marché de Boukoko avec quelques hangars et boutiques rassemble plusieurs acheteurs, et vendeurs venant de tout l'arrondissement de Nola/Mbaïki. Le marché a lieu tous les jours et est bien animé tous les dimanches.

A côté de ce petit marché, il existe des claires construites devant les maisons qui servent de lieu de vente des produits agricoles. Les commerçants venus d'autres villes (Mbaïki, Bangui) sillonnent les villages de la commune pour s'approvisionner en produits agropastoraux. Il y a également les commerçants ambulants qui viennent offrir les produits de première nécessité et quelques produits manufacturés à la population.

Il existe quelques boutiques dans les grands villages tels que Boboua, Bouaka, Boukoko et autres qui sont tenues par des villageois. Les produits importés concernent la cigarette, les piles, les boîtes de conserves, les ustensiles de cuisine et plastiques, la farine du blé, le riz, le sucre, les matériaux de construction (tôles ; pointes ; ciments, etc.), les tissus tout cousus, des pagnes, des postes radios, et les motos. La plupart de ces produits sont achetés à Bangui ou soit au à Boda ou Mbaïki. La commune quant à elle, exporte des produits agricoles, notamment les bananes plantains, le manioc, les produits de cueillette, de chasse, de l'artisanat, etc.

La route nationale n°6 qui traverse la commune facilite les activités commerciales avec la capitale Bangui et les villes de Mbaïki et Boda. Plusieurs femmes commerçantes (wali gara) en provenance de Bangui, Boda et Mbaïki, se sont installées dans les villages de la commune pour acheter en cash ou en troc de manière progressive, tous les produits agricoles et de cueillette pour aller revendre dans les villes précitées.

2.1.8 Artisanat

L'artisanat n'est pas vraiment développé et pratiqué dans la commune. Les principales activités artisanales de la commune se résument en : la vannerie, la fonderie des métaux en ustensiles de cuisine, la sparterie. Cette activité concerne beaucoup plus :

- La fabrication des tuiles pour couvrir les maisons à travers les rameaux de raphia prélevés dans les bas-fonds;
- La fabrication des hottes (Kako) à partir de rotin ;
- La fabrication des nattes, lits, nasses et tamis ;

Les branches de palmiers sont utilisées pour la clôture de toilettes, petits restaurants, la décoration des maisons et églises lors des différentes fêtes. On trouve également dans la commune des menuisiers, des charpentiers, des couturiers, des maçons, des mécaniciens, des coiffeurs, etc. Ces activités artisanales sont restées informelles.

Il faut noter que ces différents artisans ne sont pas organisés et structurés ; ils sont confrontés à plusieurs difficultés dont : la faiblesse du marché interne de la commune ; l'insuffisance lié à un manque d'appui technique et d'encadrement ; la faible capacité d'épargne, et le manque de débouchés au niveau de la commune et à l'extérieur.

2.1.9 Les infrastructures de transformation

La commune dispose de moulins à manioc et de petites unités de transformation d'huile de palme, de l'alcool de traite à base du maïs et du manioc, de la fabrication du pain/beignet local, de production du savon artisanal et de torréfaction du café en petite quantité pour la consommation locale ainsi que la pharmacopée (médicaments traditionnels). Mais il n'existe pas d'unités industrielles d'envergure dans la commune.

Photo n°23 : Images de quelques unités de transformation



Du moulin à manioc et une décortiqueuse de café du planteur M. BEKOUBA Gérard au village Lobé 1

2.1.10 Les structures financières

Il existe aucune structure financière dans la commune de Nola/Mbaïki. La population garde ses ressources par devers elle ce qui comporte un risque important. La présence d'un établissement de micro finances pourrait aider les commerçants à bénéficier de crédits d'une part et de constituer des épargnes d'autre part.

2.2 Sécurité publique

La sécurité est un facteur très préoccupant pour les populations de la Commune. La sécurité dans la commune est assurée par la brigade de gendarmerie et le Commissariat de Police de Mbaïki située à 11 km. Mais la population de la commune ne place pas assez de confiance dans les éléments de force de dépense et de sécurité. L'absence de poste de brigade avancée dans la commune explique les phénomènes de violences et de justice populaire (tuerie) en cas d'accusation de sorcellerie. Les accusés sont souvent convoqués à la gendarmerie de Mbaïki mais refusent de se présenter et les brigades de sécurité civile restent impuissantes à diligenter les enquêtes et les traquer faute d'effectif et de désarmement non réalisé.

Les autres délits en dehors de la sorcellerie et la justice populaire sont les coups et blessures liés aux litiges domaniaux et conjugaux, viol, adultère et préméditation.

2.3 Emploi

Les principales activités de la commune sont l'agriculture, la cueillette et la récolte du vin de palme. Les emplois formels dans la commune n'existent presque pas à l'aune de l'ensemble de la Préfecture et du Pays. Des besoins sont exprimés mais souvent classés sans suite ; on peut noter par exemple la baisse considérable enregistrée surtout dans le secteur éducatif et sanitaire où il faut intégrer des personnels qualifiés en vue de combler les vides qui existent dans les systèmes. Aucun emploi ne s'est créé dans la commune, à part l'ICRA qui emploie parfois des ouvriers temporaires journaliers. En conclusion, l'emploi formel n'existe quasiment pas dans la commune.

En conséquence les jeunes désertent pour les grands centres tels Mbaïki, Boda, Bangui, etc. Pour le développement de la commune, la question de l'emploi est une préoccupation à laquelle il faut trouver une solution. La création d'activités encadrées pourrait constituer une alternative.

2.4 Entreprenariat

Les petites entreprises commerciales qui pourraient représenter un poids non négligeable dans l'économie de la commune sont peu présentes. Il n'y a que les entreprises commerciales telles que les kiosques et boutiques, les salons de coiffures, les ateliers de réparation des motos. Des entreprises comme les petites boulangeries des petits pains, beignets, les moulins à manioc sont dispersés dans les différents arrondissements de la commune.

2.5 Organisation et gestion de l'espace

2.5.1 L'habitat

Dans la commune, les habitats de certaines zones sont caractérisés par la saturation foncière qui est survenue un peu plus tôt que d'autres, où les habitats sont dispersés. Les habitants ont occupé traditionnellement les terrains pour construire leur maison. Les maisons sont construites soit en briques de terre battue, tuile de raphia, tôle... mais ne respectant pas les normes constructives.

En l'absence d'obligation au recours du service du cadastre, la plupart des maisons d'habitation sont construites de manière anarchique dans la commune, hormis le village Boukoko qui était auparavant urbanisé et loti du fait des activités et du personnel du centre de recherche agronomique (CNRA) très actif par le passé.

Toutes les maisons d'habitation construites varient d'un individu à un autre par rapport à son revenu. Certaines familles ont profité de la belle époque où le café procurait beaucoup d'argent aux planteurs pour se construire des maisons semi traditionnelles à travers toute la commune, tandis qu'à l'opposé il existe une majorité de ménages qui continuent d'habiter des maisons traditionnelles sans fondation, avec des murs en bois et en terre battue, et une toiture tantôt en paille tantôt en tuile de raphia. Ce type

d'habitation n'offre aucune garantie à cause des termites qui rongent le toit et le chef de ménage est obligé de réhabiliter la toiture chaque trois (3) à cinq (5) ans.

A travers toute la commune, il n'existe aucune maison semi traditionnelle récente ou en construction pour la simple raison que le prix du café a chuté et que les seuls revenus des cueillettes et de la culture vivrière ne permettent pas de s'offrir de belles maisons. Les maisons semi traditionnelles ou modernes sont les propriétés des opérateurs économiques, l'Eglise catholique, ICRA, etc. Par ailleurs très peu de ménages disposent de latrines familiales autour de leurs maisons.

Photo n°24 : Images des maisons construites dans la commune



Quelques maisons habitées construites en tôles et tuiles de bambou dans la commune

2.6 Les types de conflits

2.6.1 Les principaux modes de gestion des conflits

Pour tous les conflits cités ci-haut, les principaux modes de gestion sont :

a) La conciliation

Elle est faite au niveau du village, sous la conduite du chef de village/quartiers, les sages du village, les pasteurs ou Imams en présence des parties en conflit. Au cas échéant, l'affaire est portée à la cour du chef de groupe.

b) Les jugements ou audiences publiques

En cas d'échec de la conciliation, l'affaire est jugée par les chefs de village pendant les séances d'audiences dites publique où les parties en conflit doivent s'expliquer devant les chefs de village ou les autorités coutumières. Si ces derniers n'arrivent pas à trancher les litiges, le dossier est transféré à la mairie où les autorités municipales (le maire ou les conseillers municipaux) cherchent à trancher pour départager les deux parties. En cas d'insatisfaction, le problème est transmis à la gendarmerie où le Commandant de Brigade tranche en fonction des textes en vigueur. Le Tribunal de Grande Instance de Mbaïki est la dernière instance de jugement des problèmes au niveau de la commune.

Ainsi, les principaux acteurs impliqués dans la gestion des conflits sont :

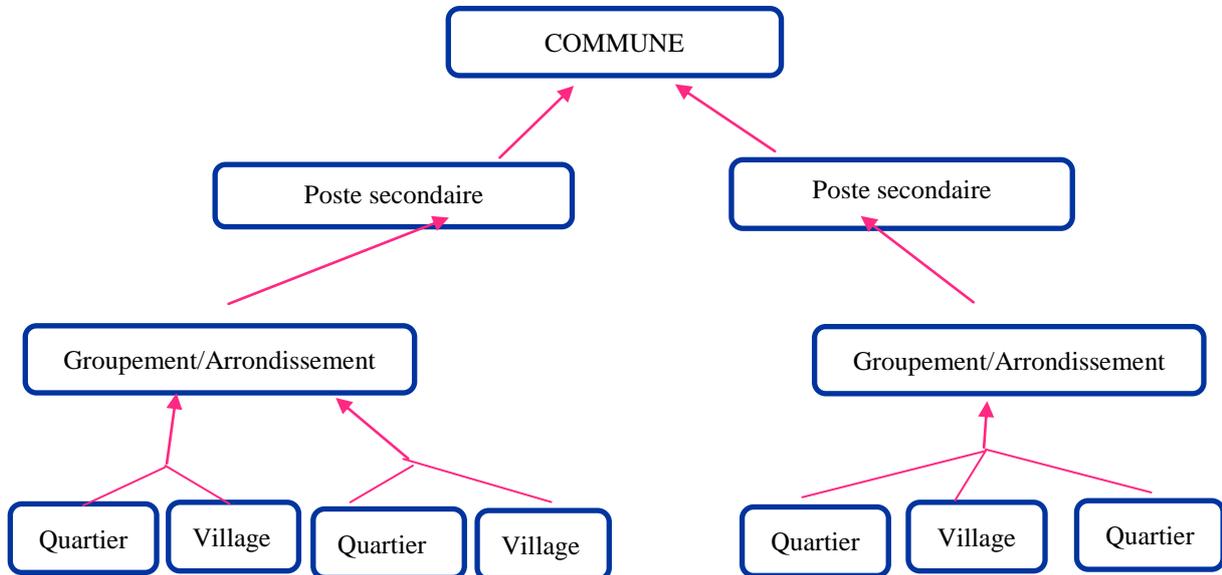
- Les parties en conflit ;
- Les autorités coutumières et sages des villages ;
- Les notables et les juges ;
- La gendarmerie ;
- Le Tribunal de Grande Instance de Mbaïki est le dernier lieu de recours pour régler les litiges existant entre les populations.

2.7 Organisation et gestion de la commune

La commune est collectivité territoriale composée de villages, quartiers, groupements, arrondissements dont les limites territoriales sont déterminées par la loi (Ordonnance n°88.006).

La commune dispose d'une organisation qui permet d'assurer le bon fonctionnement de la municipalité à travers les attributions de chacun des responsables communaux (Président de la Délégation Spéciale, techniciens...) et les fonds générés par les recettes et les taxes diverses. Elle est administrée par un conseil municipal qui est composé des conseillers municipaux qui représentent les postes secondaires.

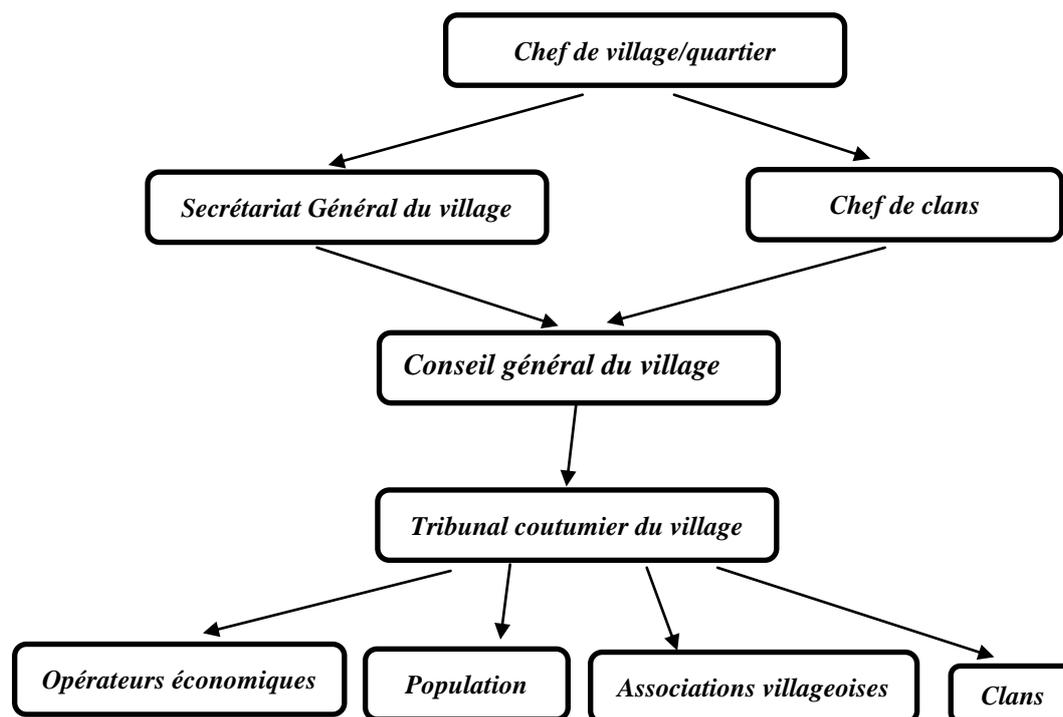
Graphique n°6 : Organisation communale



La commune représente la circonscription administrative de base en République Centrafricaine. Elle est instituée par décret et l'ordonnance 88, dotée d'un chef-lieu, d'une mairie, et regroupe un certain nombre de villages. Elle possède des limites qui ne sont parfaitement connues de tous que lorsqu'elles sont naturelles et/ou matérialisées sur les axes routiers.

Le village est l'unité foncière de base occupant un espace où on retrouve des maisons d'habitation, des abris pour les animaux domestiques, des arbres fruitiers ou autres, des infrastructures collectives, etc.

Graphique n°7 : Organisation d'un village/quartier



La commune de Nola/Mbaïki compte **trente et six (36) villages** avec à la tête de chaque village un chef de village, un responsable de clan et un conseil de sage. Le **chef du village** est le **garant de l'autorité traditionnelle** au niveau du village et est chargé de la gestion des instances quotidiennes du village et de l'exécution des différents sacrifices qui garantissent le bien-être de la communauté. Il est aidé dans ses tâches par des responsables de clans et par un conseil de sage. La prise de décisions d'envergure communautaire se fait en concertation entre les différents chefs et les chefs de familles ou de concessions.

Le **chef coutumier** est responsable dans la gestion des rites et coutumes. Des sacrifices et rites coutumiers sont régulièrement organisés dans lieux sacrés pour demander protection des aïeuls. Certaines pratiques traditionnelles telles que le mariage précoce, forcé subsistent encore malgré la modernité et les campagnes de sensibilisation.

La chefferie coutumière et religieuse même si elle ne dispose plus des mêmes prérogatives qu'autrefois conserve une place importante dans la gestion de la cité pour la recherche de solutions à des contentieux sociaux posés à l'administration et dans la recherche de solution aux problèmes fonciers. C'est pourquoi on trouve toujours dans certains villages des **juges coutumiers**.

L'autorité locale d'une manière générale collabore avec la chefferie traditionnelle car l'ordre social dans la commune est d'abord et avant tout un ordre coutumier. Quant au pouvoir moderne, il est assuré par les autorités locales et les conseils villageois, les Comités de Gestion de Santé, les Comité de Gestion des Points d'Eau, les Associations des Parents Elèves,... qui servent d'interface entre la mairie et le village.

Ils s'occupent en l'occurrence de l'information de la population sur les activités administratives, de l'accueil des partenaires arrivant dans le village, de la gestion des préoccupations du village, des zones liées à l'administration et la mise en œuvre de ce Plan.

2.8 Limites des villages

Les limites des villages de la commune sont des points remarquables, des arbres, des cours d'eau, des panneaux, des espaces libres, ou encore des habitations à partir desquels une ligne imaginaire sépare deux villages contigus ou éloignés. Ainsi la commune de Nola/Mbaïki commence au pont **Wakombo** et s'étend jusqu'au village **Boboua**, limite du village **Bombiti** dans la commune de **Lobaye/Ngotto**. Ces limites sont connues lorsqu'elles reposent sur des éléments physiques remarquables sur le terrain : réseaux hydrographiques, arbres remarquables, plaques (*indiquant le début ou la fin du village*), collines, savanes, etc. Dans la pratique, tous les villageois connaissent mieux ces limites et les respectent au niveau de leurs terroirs respectifs. Aucun conflit de limite n'existe entre les limites des villages et des communes.

2.9 Organisation sociale de la commune

Sur le plan ethnosociologique, la commune est constituée par plusieurs groupes ethniques, culturels où on trouve plusieurs types de villages :

a) Des villages mono-ethniques

Ce sont des villages où cohabitent plusieurs clans appartenant à **une seule communauté ethnique**. Dans ce type de village, le chef est soit élu dans le clan soit un des héritiers naturels de la chefferie. Un exemple de ce type est le village **Bopenda**.

b) Des villages pluriethniques

Ce type de village est constitué de **plusieurs communautés ethniques** qui cohabitent. Le chef est de l'ethnie dominante et/ou de l'ethnie dont les ancêtres sont les premiers occupants du village (Exemple : Village **Bokoma**). Mais de plus en plus, une alternance se fait au niveau du contrôle de la chefferie au moyen des élections, car les chefs de villages sont de nos jours élus.

c) Des groupements de villages

Ces groupements de villages sont souvent désignés par un nom, par exemple : Boukoko, Bouaka, Boboua. Ces villages trouvent leurs origines dans la recherche agronomique (Boukoko), clans...qui attirent les populations d'autres régions pour des activités diverses. Ainsi, ces villages sont composés de Gbaya venus de l'Ouham, des Banda venus de la Ouaka, des Mandjas venus de la Kémo et Nana-Gribizi.

Pour ce type de village, les chefs sont placés sous l'autorité d'un Chef de groupe. L'organisation du pouvoir dans l'ensemble de la commune s'articule autour de :

- Chefs de groupe ;
- Chefs de quartiers/villages ;
- Chefs de clans ;
- Conseillers, notables.

2.10 Organisation et gestion foncière

Basé sur le droit d'appropriation collective, le régime foncier est reparti entre les lignages fondateurs des villages, les particuliers et tout le village. Le droit d'appropriation est administré par le chef de lignage sous l'autorité du chef de village et du chef de village lui-même. L'appropriation individuelle est inexistante et les droits fonciers ne peuvent se perpétuer qu'avec le groupe social.

a) Les modes d'accès et les droits fonciers

Le droit foncier coutumier dans la commune est un ensemble de règles complexes, parcellisées et complémentaires. En effet, les différents modes d'accès à la terre sont le droit de propriété, le droit d'usufruit, le droit délégué et le droit éminent.

- Le **droit de propriété** est le mode d'accès à la terre par héritage. Les familles possèdent des droits de propriété sur les terres qu'elles exploitent. Ce droit est géré par le chef de concession ou de famille. A l'échelle du lignage, ce type de droit reste nominal.
- Le **droit d'usufruit** est le mode d'accès à la terre par emprunt. Il peut concerner aussi bien des autochtones que des étrangers.
- Le **droit délégué** est un type d'arrangement plus social que foncier. La procédure est la suivante : un « étranger » sollicite une terre et le droit de s'installer dans le village. Il entre dans une relation d'alliance ou de clientèle avec un chef de famille, qui devient son tuteur, et lui offre ou négocie pour lui une terre où cultiver.
- Il y a enfin le **droit éminent** qui est la règle juridique, politique et spirituelle qui relie les hommes à la terre et aux autres éléments de la nature. Il est détenu par le chef du village ou le chef de terre. Ces derniers sont des intermédiaires entre les hommes et les esprits de la terre; il gère les litiges nés de l'occupation des terres.

En général, la femme a une possibilité d'accès à la terre mais ne peut jouir du statut de propriétaire terrien. Selon ses capacités à exploiter la terre, elle formule sa demande par l'intermédiaire de son mari.

b) La problématique foncière

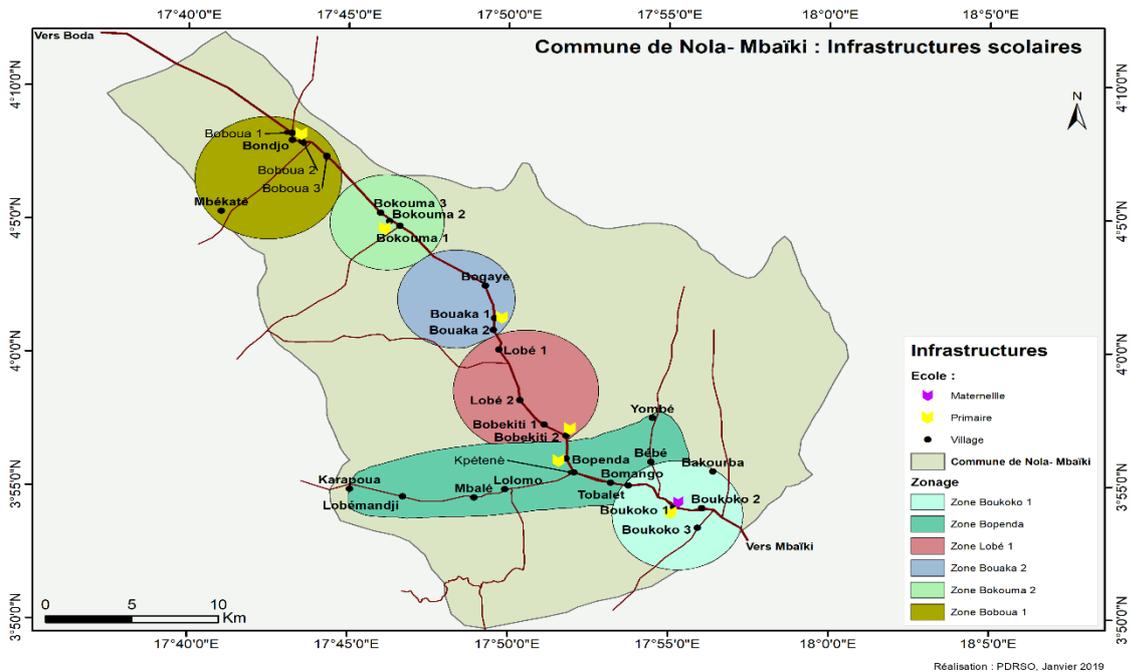
Les conflits liés au foncier sont surtout les conflits de sorcellerie, du jet de mauvais sort, de préméditation, etc. dont les instances de règlement sont les autorités coutumières et administratives (Mairie, Gendarmerie, Tribunal de Grande Instance de Mbaïki). De manière générale, les règles foncières qui régissent la gestion du territoire communal relèvent d'un régime coutumier et les autorités chargées de les définir et de les mettre en œuvre ont le plus souvent une légitimité coutumière.

Chapitre III : BILAN DIAGNOSTIC PAR SECTEUR

3.1 Les principales infrastructures socio communautaires

Grâce à l'appui des partenaires au développement, la commune a bénéficié d'un certain nombre d'infrastructures socio communautaires de base.

Graphique n°8 : Cartographie scolaire de la commune



3.1.1 Education et formation

Dans la commune de Nola/Mbaïki, le système éducatif comprend plusieurs degrés d'enseignement dont : l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire qui n'est pas encore fonctionnel (en cours de construction), enfin l'alphabétisation et la formation professionnelle qui sont encore à l'état embryonnaire.

A) Enseignement préscolaire

Dans la commune, il n'y a qu'une (01) seule école maternelle située au village Bokoma. Cette école maternelle compte **59 élèves**. Tous les autres enfants en âge préscolaire ne bénéficient pas de ce service dans la commune.

B) Enseignement primaire

La commune de Nola/Mbaïki compte **6 écoles primaires** pour un total de **16 salles pédagogiques** et dispose de **7 Enseignants qualifiés** et **17 maitres parents**. Il y a au total **2854 élèves** dont **1227 filles** avec un nombre insuffisant de **476 tables bancs** pour l'année académique 2018-2019, selon les résultats du diagnostic participatif ; Le taux de scolarisation des enfants et surtout des filles en général ainsi que les capacités d'accueil restent donc toujours préoccupants. Les populations se disent par ailleurs insatisfaites de l'encadrement de leurs enfants dans les écoles du fait du manque des enseignants qualifiés et estiment que les droits d'écologie sont relativement élevés au regard de la pauvreté monétaire des ménages dont les revenus reposent essentiellement sur l'agriculture. Des

efforts certains restent donc à faire en matière de scolarisation des enfants et surtout des filles où il faudrait promouvoir la diminution des frais voire la gratuité de la scolarisation des filles.

La gestion de chaque école dans la commune est assurée par un comité de gestion de l'école. Il s'agit de l'association des parents d'élèves (APE) qui veille sur le bon fonctionnement de l'école en gérant les moyens matériels et financiers. Les frais de scolarité varient d'une école à une autre de 1000 à 2000 Francs CFA en moyenne au niveau primaire. La grande difficulté relative au fonctionnement de certaines APE concerne l'insuffisance des moyens financiers qui ne permettent pas d'acheter les fournitures, matériels didactiques et de prendre en charge les enseignants communautaires.

Aussi le niveau d'équipement de ces écoles reste faible. Toutes les écoles ne possèdent pas de logement voire de bureau pour le Directeur. Il n'existe pas non plus de bibliothèque pour la culture ni de centre de divertissement pour les élèves ni enfin de centre de recherche.

Certaines écoles ne disposent pas non plus de forages ni de cabines de toilettes ; ce qui ne permet pas de bonnes conditions hygiéniques et d'assainissement pour les enfants dans ces écoles. Par conséquent, il serait souhaitable de construire des forages dans ces écoles et y mettre aussi des bacs à ordures pour assainir le milieu scolaire afin d'éviter les cas de contamination des maladies.

Le tableau cité ci-après donne une vue synoptique de l'effectif des élèves par école, le ratio maître-élève et le ratio table bancs – élèves.

Tableau n°8: Situation de l'éducation du fondamental 1 de la commune de Nola-Mbaïki

| ECOLES | NOMBRE SALLES DE CLASSE | EFFECTIF DES ELEVES | | PROPORTION DES ELEVES EN % | NOMBRE D'ENSEIGNANTS | | | RATIO ELEVES / SALLE DE CLASSE | RATION ELEVES / MAITRE | ETAT DU BATIMENT |
|--|-------------------------|---------------------|-------------|----------------------------|----------------------|-------------------------|---------------|--------------------------------|------------------------|---|
| | | Garçon | Fille | | Enseignant Qualifié | Enseignant contractuels | Maître Parent | | | |
| 1^{er} arrondissement : Zone 06 BOBOUA | | | | | | | | | | |
| Ecole Boboua | 03 | 227 | 150 | 39,78 % | 01 | 00 | 02 | 126 | 125 | Bâtiment en bon état mais insuffisant / nombre élèves |
| 2^{ème} arrondissement : Zone 05 : BOKOMA | | | | | | | | | | |
| Bokoma | 03 | 255 | 215 | 45,74 % | 00 | 00 | 05 | 157 | 94 | Bon, 1 Bâtiment en dur |
| Ecole maternelle (Bokoma) | 01 | 33 | 26 | 44,06 % | 00 | 00 | 01 | 59 | 59 | 1 Bâtiment en semi dur en mauvais état |
| 3^{ème} arrondissement : Zone 04 : BOUAKA | | | | | | | | | | |
| Bouaka | 04 | 240 | 210 | 46,66 % | 01 | 01 | 02 | 113 | 113 | Bon, 2 Bâtiments en dur |
| 4^{ème} arrondissement : Zone 1 : Bopenda | | | | | | | | | | |
| Bopenda | 03 | 133 | 89 | 40,09 % | 01 | 00 | 02 | 74 | 74 | Bon, 2 Bâtiments en dur |
| Bobekiti | 03 | 154 | 98 | 38,88 % | 01 | 00 | 02 | 84 | 84 | Bon, 1 Bâtiment en semi – dur, |
| Boukoko | 06 | 618 | 465 | 42,93 % | 03 | 00 | 04 | 180 | 270 | Bon, 3 Bâtiments en dur |
| TOTAL | 16 | 1660 | 1253 | | 07 | 00 | 17 | | | |

Source : Diagnostic participatif, Août-Sept 2019, ONG Echelle

D'après la lecture du tableau réalisé lors du diagnostic participatif pour cette année académique 2018 2019, on enregistre en moyenne **6 élèves/tables bancs** ; ce qui ne met pas les élèves dans de bonnes conditions d'études et est en deçà de la **norme voulue de l'Unesco** qui est de **3 élèves par table bancs**. On note également pour la commune un fort taux de déperdition scolaire surtout chez les filles.

La scolarisation des filles et des pygmées Aka demeure globalement une problématique avec toutefois quelques disparités en fonction des zones concernées. Le niveau de fréquentation des écoles est satisfaisant et on enregistre une moyenne de **178 élèves** par classe. Le ratio élèves salle de classe est supérieur à la norme voulue par l'UNESCO qui est de **25 élèves** pour une salle pédagogique.

L'état de fonctionnement et les performances de ce secteur peuvent s'expliquer par l'insuffisance du personnel enseignant qualifié, l'insuffisance des infrastructures d'accueil, la faible capacité organisationnelle des Associations des Parents d'Elèves (**APE**) et le manque de coopération entre APE et personnel enseignant. Les aspects purement économiques peuvent s'expliquer par la faible capacité des parents à prendre en charge la scolarisation des enfants de part leur faible revenu ; des pesanteurs socioculturels qui ont tendances à confiner la femme et la jeune fille dans les travaux domestiques et/ou champêtres mettant ainsi hors de leur portée la scolarisation voire l'éducation en générale. Les déceptions des parents sont également patentes vis-à-vis des résultats de l'école en termes de promotion sociale et de réussite scolaire (fort taux de redoublement, cas de grossesses précoces des filles) mais semble également dû, selon le Chef Secteur de l'éducation de la circonscription des communes de Nola/Mbaïki et Bongongo Ganza, à la démission de leur responsabilité parentale pour le suivi de leurs enfants. L'analyse du ratio "élèves par classe", "élèves par maître" et "élèves par table-banc" permet d'apprécier la qualité de l'offre de l'éducation de la commune au niveau de l'enseignement primaire.

A l'exception de l'école Boukoko, dans les **5 autres écoles, 01 Enseignant** s'occupe de deux (02) classes (CI et CP, CE1 et CE2, CM1 et CM2) ; ce qui a pour conséquence la surcharge d'activité pour les enseignants qui doivent préparer les cours pour deux niveaux à chaque fois.

C) Enseignement secondaire

Un bâtiment dédié à l'enseignement secondaire général (collège) est en construit au village Boboua. Les travaux au stade de finition. Ce collège peut être fonctionnel au cours de l'année académique 2019-2020 si les mobiliers sont fournis et les enseignants affectés. Une fois opérationnel, le Collège d'Enseignement Général (**CEG**) construit à Boboua offrira des enseignements aux élèves de la commune réduisant ainsi les nombreux cas de déperdition scolaire enregistrés au niveau secondaire à Mbaïki, Boda et Bangui.

D) Alphabétisation et formation professionnelle

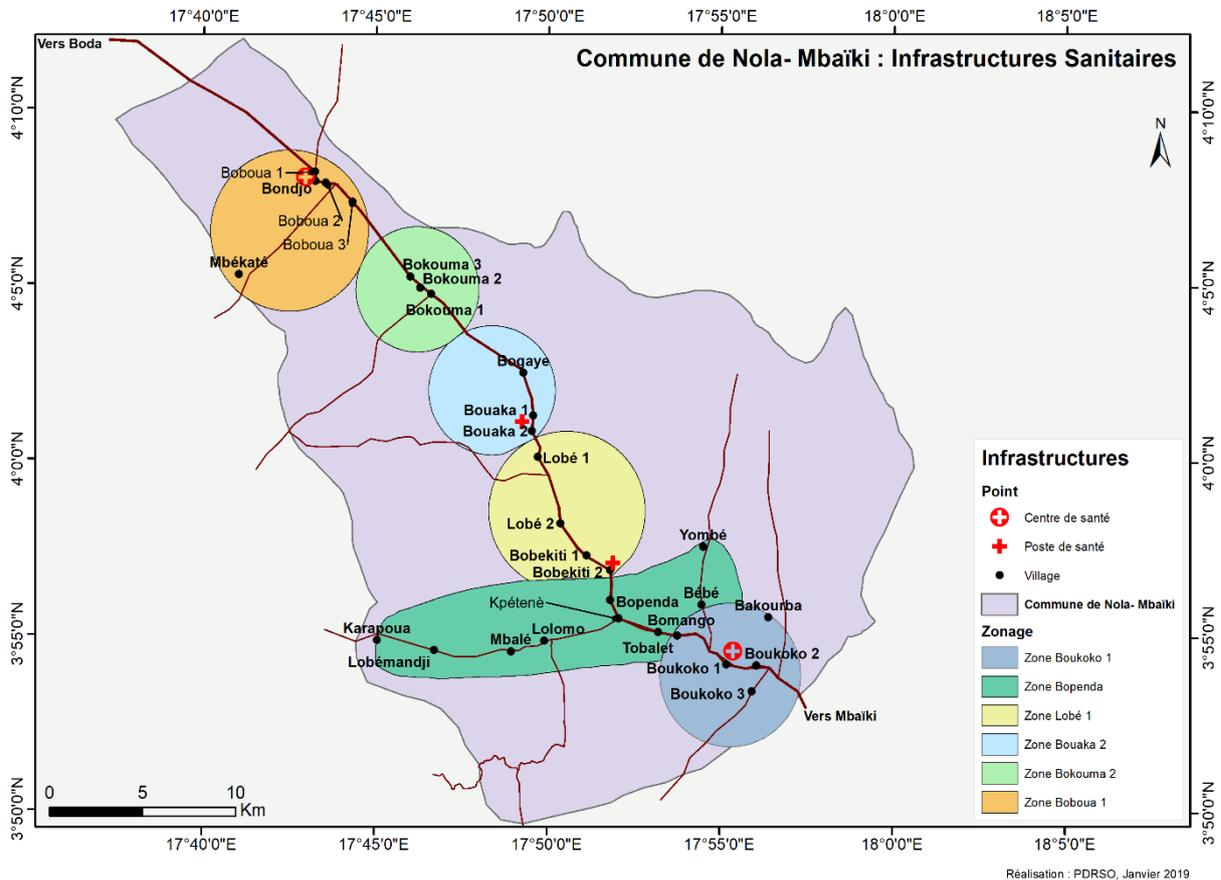
Il n'existe pas dans la commune un centre de formation professionnelle et d'alphabetisation des adultes. Les jeunes ne sont ni formés ni alphabétisés, ce qui explique le fort taux d'analphabétisme dans la commune. Cependant, certains analphabètes se débrouillent quand même pour lire la Bible en Sango mais ne peuvent ni écrire ou lire le français. D'où nécessité de développer des stratégies pour mobiliser les ressources afin de promouvoir l'alphabetisation dans la commune.

3.2 Santé publique

La santé est l'un des secteurs prioritaires auxquels le Gouvernement centrafricain attache une grande importance, car elle est l'une des composantes essentielles de la lutte contre la pauvreté en RCA. L'objectif du Gouvernement est de promouvoir la santé de la population d'ici l'an 2030. A ce propos,

la commune de Nola/Mbaïki est bénéficiaire des actions du Gouvernement en matière de subventions en matière de santé sans oublier l'appui des ONG aux FOSA en produits pharmaceutiques et en kits médicaux.

Graphique n°9: Carte sanitaire de la Commune de Nola/Mbaïki



La commune dénombre **05 formations sanitaires** dont **deux (02) centres de santé** et **trois (03) postes de santé** avec un plateau technique composé à majorité de personnel **non qualifié (16)** et **deux (02) qualifiés**. Notons que les postes de santé de Bobékiti et de Bokouma connaissent un dysfonctionnement depuis plus de 6 mois par manque de personnel qualifié, et manque de médicaments.

En effet, la population de la commune compte **22 139 habitants** pour **05 formations sanitaires** soit **4 427 habitants** par centre de santé. La norme de l'OMS qui prévoit **1 médecin pour 10 000 habitants** montre l'étendue du retard dans ce secteur spécifique, où la faiblesse de l'accès aux soins met la population en danger surtout pour les soins primaires. Ainsi, la majeure partie de la population se soigne avec une pharmacopée traditionnelle et pratique l'automédication.

Photo n°25 : Images de certaines FOSA de la Commune



La FOSA de Boboua, celle deBobékiti (pas opérationnel), l'Assistante de Santé de Boukoko en pleine concertation avec les parents d'une patiente hospitalisée dans son centre et le poste de sante de Bokoma.

Il apparaît évident que le problème central à résoudre en matière de santé publique dans la commune est le faible taux de fréquentation des FOSA lié à l'insuffisance du plateau technique, le sous équipement de matériels biomédicaux et roulant pour des cas d'évacuation urgentes, la vétusté des infrastructures sanitaires, le dysfonctionnement de certains COGES, et enfin le faible revenu de la population.

L'appui de l'ONG FAIRMED est non négligeable surtout dans les centres de santé de Boukoko et Boboua mais cependant beaucoup reste à faire. Les maladies courantes dans la commune sont : le paludisme, la parasitose et les maladies hydriques. Le tableau ci – dessous récapitule les activités médicales dans la commune.

Tableau n°9 : Etat des FOSA et personnel de la commune de Nola/Mbaïki

| N° | Formation sanitaire | Lieu | Etat du bâtiment | Personnel qualifié | Personnel non qualifié | Situation des équipements (Bon et suffisant/bon à compléter) |
|--------------|----------------------------|----------------|---------------------------------|--------------------|------------------------|--|
| 01 | Centre de santé de Boukoko | Boukoko centre | Bâtiment en dur | 01 | 05 | Bon, mais à compléter: pèse personne, stéthoscope et intrants de laboratoire (Réactifs) |
| 02 | Poste de santé de Bobekiti | Bobekiti | Bâtiment en dur en mauvais état | 00 | 02 | Le poste de santé n'est pas opérationnel faute de personnel qualifié et médicaments |
| 03 | Poste de santé de Bouaka | Bouaka | Bâtiment en semi- dur | 00 | 04 | Equipement sanitaire insuffisants ainsi, bâtiment trop petit et en mauvais état |
| 04 | Poste de santé de Bokoma | Bokoma | Bâtiment en dur | 00 | 01 | Le poste de santé ne fonctionne plus faute de personnel, d'équipement sanitaire et des médicaments |
| 05 | Centre de santé de BOBOUA | Boboua | Bâtiment en dur | 01 | 04 | Bon, mais besoins exprimés en matériels biomédicaux et intrant |
| Total | | | | 02 | 16 | |

Source : Diagnostic Participatif, Août Sept 2019, ONG Echelle

3.3 Eau, Hygiène et Assainissement(EHA)

Le secteur de l'Eau, l'Hygiène et Assainissement est très important pour la santé de la population. Le Gouvernement Centrafricain à travers ses partenaires au développement a construit des forages et aménagé quelques sources dans certains villages.

L'accès à l'eau potable reste très limité et difficile pour les habitants de la commune. Pour avoir de l'eau potable dans les ménages, les femmes dans certains villages se lèvent dès matin de bonne heure pour chercher l'eau à la source ou encore faire la queue devant des forages et puits non protégés.

Photo n°26 : Images des forages fonctionnels et non fonctionnels de la commune



Des femmes et enfants à la corvée de l'eau potable

Forages en panne nécessitant une réparation

Source : Résultats du diagnostic participatif, Août-Septembre 2019

Les principales sources d'approvisionnement en eau de la commune de Nola/Mbaïki sont les puits, les sources et les forages. La Commune dispose de **34 forages** dont **20 fonctionnels** et **14 non fonctionnels**, **04 puits/sources aménagés** pour une population totale de **22 139 habitants** soit **651 habitants** par forage. Les principales maladies causées par la consommation de l'eau potable sont les diarrhées, les maux de ventre, etc.

Le tableau ci-joint présente l'état des forages de la commune tant fonctionnels que non fonctionnels et la démographie de la population par village tenant compte du ratio habitants/forage.

Tableau n°10 : Répartition des forages par village

| Villages et Quartiers | Nbre de point d'eau | | Etat | | Pop | Observations |
|-----------------------|---------------------|-------------------------|-------------|-----------|--------------------|--|
| | Forage | Puits/Sources aménagées | Fonctionnel | Panne | | |
| Boukoko 1 | 03 | 0 | 03 | 00 | 2144 hbts | 01 Forage pour 714 hbts |
| Boukoko 2 | 02 | 00 | 02 | 00 | 1106 hbts | 01 Forage pour 553 hbts |
| Boukoko 3 | 01 | 00 | 01 | 00 | 245 hbts | 01 Forage pour 245 hbts |
| Tobalé | 01 | 01 | 00 | 01 | 450 hbts | 01 Forage et 1 source aménagée pour 450 hbts |
| Bomango | 02 | 01 | 01 | 01 | 420 hbts | 01 Forage pour 210 hbts |
| Bopenda | 03 | 00 | 03 | 00 | 512 hbts | 01 Forage pour 171 hbts |
| Lolomon | 01 | 00 | 00 | 01 | 318 hbts | 01 Forage pour 318 hbts, forage en panne |
| Bouaka 1 | 03 | 00 | 01 | 02 | 1200 hbts | 01 Forage pour 400 hbts |
| Bouaka 2 | 01 | 00 | 01 | 00 | 589 hbts | 01 Forage et 1 source pour 589 hbts |
| Bogaye | 01 | 00 | 01 | 00 | 298 hbts | 01 Forage pour 298 hbts |
| Lobé 1 | 02 | 01 | 01 | 01 | 491 hbts | 01 Forage et 01 source aménagée pour 491 hbts |
| Bobekiti 1 | 01 | 00 | 01 | 00 | 363 hbts | 01 Forage pour 363 hbts |
| Bobekiti 2 | 02 | 00 | 00 | 02 | 619 hbts | 02 Forages en panne pour 619 hbts |
| Bokoma 1 | 01 | 01 | 01 | 00 | 510 hbts | 01 Forage pour 510 hbts |
| Bokoma 2 | 03 | 00 | 01 | 02 | 2500 hbts | 01 forage pour 2500 hbts et 02 forages en panne |
| Bokoma 3 | 02 | 00 | 00 | 02 | 830 hbts | 00 Forage pour 300 hbts, les 03 forages sont en pannes |
| Boboua 1 | 02 | 00 | 01 | 01 | 483 hbts | 01 Forage pour 483 hbts |
| Boboua 2 | 02 | 00 | 01 | 01 | 714 hbts | 01 Forage pour 714 hbts |
| Boundjo | 01 | 00 | 01 | 00 | 822 hbts | 01 Forage pour 822 hbts |
| TOTAL | 34 | 04 | 20 | 14 | 22 139 hbts | 34 forages dont 14 en pannes et 04 sources aménagées pour 22 139 habitants de la commune |

Source : Diagnostic Participatif, Août-Septembre 2019

Pour toute la commune de Nola, on peut comptabiliser **34 forages réalisés** par différents partenaires au développement et **04 sources aménagées**. Des artisans réparateurs de ces forages ont été formés par village pour la maintenance des forages mais ne disposent pas de kits de réparation.

Un Comité de Gestion des Points d'Eau (CGPE) est mis en place dans chaque village où il existe un forage. Ce CGPE a pour mission la gestion des finances et de l'assainissement des points d'eau. Malheureusement sur les **34 forages, 14** sont **en panne** faute d'entretien lié au dysfonctionnement des CGPE, soit seulement 20 forages disponibles pour l'ensemble de la population de la commune, soit **1 107** personnes autour d'un forage. Selon la norme sphère 2018, **300** personnes autour d'un point d'eau et le nombre souhaité.

A cause d'absence d'un point d'eau ou le nombre pléthorique autour d'un point d'eau, une partie de la population se tourne alors à la consommation de l'eau des marigots situés à quelques kilomètres des villages avec tous les risques d'être contaminée par des maladies hydriques. Par conséquent, beaucoup de femmes et d'enfants surtout les filles, du fait de la division sociale du travail, consacrent chaque jour beaucoup de temps par jour (1 à 3 heures) à la corvée d'eau (or selon les normes sphères 2018, 2 à

10 minutes sont requises), ce qui ne leur permet pas de se consacrer aux activités génératrices de revenus ou à l'étude.

Notons que l'Agence Nationale de l'Eau et Assainissement (ANEA) de la Lobaye basée à Mbaïki a ciblé quelques forages de la commune qui seront réparés dans un futur proche. Les images ci-après illustrent l'opérationnalité et/ou non des forages de la commune de Nola/Mbaïki.

Quant à l'hygiène et de l'assainissement, très peu de ménages disposent de latrines et assainissent leur environnement. Aucun dispositif de collecte primaire des ordures ménagères n'est en place. Les ordures sont versées ou déposés çà et là dans la commune ce qui crée un environnement d'insalubrité avec la présence des moustiques.

La majorité des familles ignore l'importance d'une latrine pour la santé des membres du ménage, même si plusieurs partenaires au développement ont réalisé plusieurs séances d'IEC sur ce sujet dans la commune. Il faudrait continuer la sensibilisation de la population sur les avantages de disposer de latrines familiales.

3.4 Les Principales potentialités et ressources de la commune

A) Les ressources humaines (Existence de la main d'œuvre locale)

L'une des grandes potentialités et ressources de la commune demeurent les Hommes (la population) majoritairement jeunes, soit plus de 80% de la population active. On enregistre également la forte participation des femmes dans le secteur primaire. La présence des minorités Aka, constitue une main d'œuvre bon marché pour les activités agricoles dans la commune. Les Aka sont également mobilisés pour la chasse et sont les premiers pourvoyeurs des marchés avec produits de ramassage et de cueillettes (chenilles, feuilles de gnetum, etc.)

B) Les potentialités économiques et naturelles

Dans la commune de Nola/Mbaïki, il existe beaucoup de potentialités et cela nécessite une mise en valeur nonobstant les multiples contraintes auxquelles sont soumises les populations et constituant ainsi des obstacles au développement de la collectivité. Il convient de noter que la Commune rurale de Nola/Mbaïki renferme plusieurs potentialités dont l'exploitation rationnelle et judicieuse pourrait lui offrir de réelles chances de relance et de croissance. Ces potentialités, loin d'être exhaustives, peuvent être présentées comme suit :

a) Le secteur de l'agriculture

Le développement de l'agriculture dans la commune de Nola est soutenu par un certain nombre de potentialités, notamment une bonne pluviométrie (au moins 1 600 mm d'eau/an), une grande superficie cultivable, une main d'œuvre abondante et la proximité du partenaire ICRA qui continue de faire la recherche et mettre à disposition des semences améliorées. Les techniciens de l'ICRA encadrent techniquement certains groupements agricoles et producteurs individuels sur les itinéraires techniques de certaines spéculations porteuses (manioc, plantain, maïs et arachides). Ces atouts et potentialités devraient permettre à cette commune d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et vendre le surplus de leur production afin d'avoir des revenus conséquents.

b) Le secteur de l'élevage

Les potentialités constatées au niveau du secteur élevage concernent :

- La diversité du cheptel de petits ruminants ;
- L'écosystème favorable au développement de petit élevage.

Mais, il va falloir approfondir les analyses pour identifier les principaux obstacles qui freinent le développement de ce secteur.

c) Le secteur de l'hydraulique

La commune de Nola dispose des potentialités dans le secteur de l'hydraulique notamment :

- L'existence d'importantes quantités d'eau souterraines, malgré leur profondeur, pour assurer la fourniture d'eau potable aux populations ;
- Plusieurs forages sont construits, mais beaucoup sont tombés en panne. Ils constituent des potentialités à valoriser pour assurer la fourniture d'eau potable à la population.

d) Le secteur de l'environnement

Quant au secteur de l'environnement, les potentialités sont les suivantes :

- L'existence de la grande diversité d'écosystèmes comprenant les ressources forestières, fauniques et halieutiques ;
- Une forêt dense et humide ;
- L'existence des conditions agro écologiques favorables à l'agriculture ;

Le secteur de l'environnement présente des potentialités et des atouts très importants pour l'exploitation industrielle du bois (essences) et à la production des produits forestiers non ligneux.

e) Les secteurs du commerce et de l'artisanat

Le secteur du commerce a été embrassé par les jeunes centrafricains majoritairement chrétiens et animistes après le départ des sujets musulmans centrafricains ou étrangers après la dernière crise militaro politique de 2013. Ceux qui ont un capital important vont à Bangui pour s'approvisionner en produits de première nécessité, kits de cuisine, pagnes, friperies chaussures mixtes, etc., cependant les commerçants ayant un capital limité ne s'approvisionnent qu'à Mbaïki. Malheureusement aux dires des conseils communaux, la plupart de ces commerçants ne payent pas les impôts et les taxes de droit de marché.

Le secteur de l'artisanat est peu développé, toutefois quelques artisans se démarquent à travers leurs œuvres telles que des fauteuils en rotin, des étagères, des nattes, etc., ces produits étant achetés sur place dans les villages ou acheminés sur le marché de Mbaïki.

f) Le secteur du tourisme

Ce secteur connaît encore beaucoup de difficultés pour son épanouissement. Toutefois, il existe un site touristique au niveau du centre de recherche de Boukoko : notamment le lac Kaou qui était jadis très fréquenté par des touristes. Cette potentialité peut faire l'objet d'un réaménagement pour faire rentrer des devises dans la commune.

g) Le secteur des mines

Le sous-sol de la commune regorgerait selon les Anciens de métaux précieux inexploités. Aucune étude fiable n'a été diligentée pour confirmer cette hypothèse. Ce serait une opportunité pour les populations de cette commune si ces métaux précieux existaient et faisaient l'objet d'exploitation.

3.5 Analyse institutionnelle de la commune

3.5.1 Institution communale

L'organisation de la commune de Nola/Mbaïki est régie par les Ordonnances 88. Administrativement, elle est structurée en arrondissements/groupements, quartiers et villages. Le conseil municipal, organe délibératif est à la tête de la commune.

Ce conseil municipal est composé du Président de la Délégation Spéciale et de un ou plusieurs adjoints et/ou des conseillers municipaux. Les Maires et leurs Adjoints sont normalement élus parmi les conseillers mais malheureusement cette règle n'est toujours pas observée car depuis plus d'une décennie, ceux-ci sont nommés par Décrets présidentiels successifs.

Le Conseil Municipal est assisté par les Services techniques municipaux et les Services Déconcentrés de l'Etat. Le tableau ci-dessous nous montrent les membres composant la Délégation Spéciale de Nola-Mbaïki.

Tableau n°11 : Présentation de la Délégation Spéciale de la Commune de Nola/Mbaïki

| N° | Noms et Prénoms | Fonctions | Juridictions | Lieu de résidence |
|--------------|--------------------|-----------------------------------|---|-------------------|
| 01 | LAGO MOGBA Mesmin | Président | 2 ^{ème} Arrondissement | Bouaka |
| 02 | NZENGUE Clémentine | 1 ^{ère} Vice Présidente | 3 ^{ème} et 4 ^{ème} Arrondissements | Boukoko |
| 03 | ZILO Jean Faustin | Conseiller | 1 ^{er} Arrondissement | Boboua |
| 04 | MBOMBA Jean Claude | Conseiller mais est devenu Député | N'exerce plus comme conseiller car la loi le lui interdit | Bangui-Boukoko |
| Total | | 04 | 04 | |

Source : Diagnostic Participatif, Août-Septembre, ONG Echelle 2019

La Délégation est composée de quatre (04) conseillers intervenant dans quatre (04) zones de juridictions. De tous les centres, il n'y a que le centre principal d'Etat-civil de Boukoko qui soit fonctionnel. La commune compte deux (2) centres secondaires d'Etat civil : Boboua et Bouaka qui ne sont pas opérationnels.

Aujourd'hui, la commune est composée de quatre (4) arrondissements repartis de la manière suivante :

Tableau n°12: Répartition de la commune en arrondissements

| N° | Arrondissements | Siège | Nom des Conseillers |
|----|---------------------------------|-----------|---------------------|
| 01 | 1 ^{er} arrondissement | Boboua | Jean-Faustin ZILO |
| 02 | 2 ^{ème} arrondissement | Bouaka | Mesmin LAGO-MOGBA |
| 03 | 3 ^{ème} arrondissement | Bopenda | Clémentine NZENGUE |
| 04 | 4 ^{ème} arrondissement | Boukoko 1 | Clémentine NZENGUE |

On compte sur 04 conseillers municipaux une (01) seule femme. Par ailleurs, la commune compte aussi de nombreux quartiers/villages et des groupements (voir le tableau ci-dessous).

Tableau n°13: Situation générale de l'organisation administrative

| N° | Arrondissement | Chef de groupe | Chef de quartiers /village | Nombre de villages/ quartiers |
|--------------|----------------|----------------|----------------------------|-------------------------------|
| 1 | Boboua | 01 | 9 | 9 |
| 2 | Bouaka | 01 | 10 | 10 |
| 3 | Bopenda | 01 | 9 | 9 |
| 4 | Boukoko | 01 | 8 | 8 |
| Total | | 04 | 36 | 36 |

Source : Diagnostic participatif, Août-Septembre, ONG Echelle 2019

A la lecture du tableau, on peut dénombrer **36 quartiers/villages, 36 chefs de quartiers/villages** et **04 chefs de groupe** dans la commune de Nola/Mbaïki. La dimension genre n'est pas respectée, aucune femme ne jouant le rôle de chef de village/groupe.

3.5.2 Les services techniques municipaux

L'administration communale est assurée par le Secrétariat Général en charge de l'organisation administrative, de la documentation et le service de comptabilité, et des finances locales ; le service d'Etat civil chargé de la délivrance des actes d'état civil (actes de naissance, de mariage et de décès...) est tenu par un responsable des actes d'Etat civil et la police municipale chargée du maintien de l'ordre et parfois de la collecte des mini-recettes.

Le personnel municipal est composé de neuf (9) personnes dont l'âge varie de **40 à 65 ans** et ayant des profils très différents. Les différents services de la commune ne sont pas dotés en mobiliers, même si on retrouve quelques tables, chaises, étagères ou bancs faisant office d'armoires déjà amorties et vétustes.

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Il émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local. Pour son fonctionnement, il se réunit en session ordinaire deux (02) fois l'an au cours du 1^{er} et du 3^{ème} trimestre de l'année. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des votants. Le PDS et à défaut celui qui le remplace, préside le conseil municipal. Les séances des conseils municipaux sont théoriquement publiques. Le procès-verbal de la séance est dans la huitaine (huit jours) affiché par extrait à la porte de la mairie et une ampliation est adressée au Sous-préfet et au Ministère de l'Intérieur (tutelle). Tout habitant ou contribuable a donc normalement le droit de demander l'information/communication sans déplacement des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune, des arrêtés municipaux ; il peut en prendre copie totale ou partielle ; chacun peut donc les publier sous sa responsabilité. Au niveau de la commune, il est difficile d'avoir accès à ses documents, car les responsables sont souvent absents ou refusent de les diffuser par simple ignorance.

3.5.3 Les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE)

Quelques Services Déconcentrés de l'Etat interviennent dans la commune afin d'accompagner les actions communales. Ce sont principalement les services de :

- La Santé Publique à travers les 05 formations sanitaires ;
- L'Education à travers les 06 écoles primaires et une seule (01) école maternelle
- L'Agriculture par le bureau de l'ICRA et ACDA.

Il faut aussi signaler que la déconcentration des services de l'Etat reste encore faible si bien que certains interviennent à Nola/Mbaïki depuis la Sous-préfecture de Mbaïki.

3.5.4 Gestion des ressources humaines

Les ressources humaines de la commune se composent des membres de la Délégation qui ont des attributions bien précises sous formes de compétences²et du personnel communal. Cependant, ces ressources humaines sont moins qualifiées et vieillissantes par rapport au socle de compétences normalement requis.

²Ordonnance n°88.006 du 12 Février 1988, relative à l'organisation des Collectivités Territoriales et des Circonscriptions Administratives modifiée et complétée par les Lois n° 88.003 du 30 avril 1988 et n° 92.007 du 26 mai 1992, ainsi que le texte portant projet de code des collectivités territoriales et circonscriptions administratives en République Centrafricaine (2016)

3.5.5 Gestion des ressources financières

Le budget de la commune prévoit et autorise l'intégralité des recettes et des dépenses d'une année. Il se compose de deux (02) parties :

- Un budget de fonctionnement et ;
- Un budget d'investissement.

Le budget de la commune comprend les recettes de fonctionnement et d'investissement, les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Les principales sources de recette de la Commune comprennent les ressources fiscales et non fiscales :

a) Les ressources fiscales

Ce sont les droits de place perçus dans les halles, foires et marchés ; les taxes sur les panneaux publicitaires ; les taxes d'enlèvement des ordures ménagères et les taxes d'assainissement ; les taxes d'exploitation du domaine communal ; les taxes d'abattage et de reboisement ; le produit des amendes forfaitaires, relatives à la voirie et à la salubrité ; 50% du produit des amendes prononcés par le Tribunal de Grande Instance de Mbaïki ; les taxes d'expédition et d'établissement des actes administratifs et des actes d'Eta-civil et les droits de parcage.

*Notons que de toutes ces ressources, les foires, les taxes sur les panneaux publicitaires, les taxes d'enlèvement des ordures ménagères et les taxes d'assainissement **ne sont pas recouvrées** la mairie.*

b) Les ressources non fiscales

Ce sont les subventions versées par l'Etat à la commune comme le produit de régie communale ; les redevances dues en raison de l'occupation du domaine communal ; le produit des services concédés ; les locations des salles ; les dons et legs ; la contribution spéciale imposée aux entrepreneurs ou propriétaire en cas de dégradation de la voie publique ; le produit des permis de stationnement sur le domaine communal.

Les recettes du budget d'investissement sont quant à elles composés de : les aliénations des biens communaux ; les subventions d'investissements et d'équipement reçues ; le prélèvement sur les recettes de fonctionnement ; les emprunts souscrits par la commune.

Enfin, par la loi des finances n°94.003 du 22 Mars **1994**, loi des finances modificatives n°94.006 du 08 Octobre **1994** et la loi des finances n°98.001 du 02 Février **1998**, l'Etat a accordé à la commune **30%** de la taxe d'abattage d'exploitation forestière et **25%** de la taxe de reboisement forestier. Ces ressources servent pour la plupart dans le paiement des salaires et indemnités du personnel et membres de la délégation.

Dans la commune de Nola/Mbaïki, les indemnités des membres de la délégation spéciale et du personnel sont réparties comme suit :

Tableau n°14 : Répartition des salaires du personnel communal

| N° | Noms/Prénoms | Année de Naissance | Sexe | Fonction | Date d'embauche | Salaires/ Indemnité |
|---|--------------------|--------------------|------|--------------------|--------------------------|---------------------|
| <i>Membres de la Délégation Spéciale</i> | | | | | | |
| 1 | LAGO MOGBA Mesmin | 28/07/1951 | M | PDS | 20/07/2015 | 45 000 |
| 2 | NZENGUE Clémentine | 02/09/1958 | F | VPDS | 20/07/2015 | 35 000 |
| 3 | ZILO Jean Faustin | 10/10/1960 | M | Conseiller | 20/07/2015 | 30 000 |
| <i>Personnel Communal</i> | | | | | | |
| 4 | BADI Martin | 22/09/1952 | M | SG/Comptable | 1 ^{er} /09/1987 | 33 800 |
| 5 | DEPOT Jean Florent | 03/08/1968 | M | SG/Etat civil | 1 ^{er} /01/1994 | 26 000 |
| 6 | BEDE Georgette | 04/09/1964 | F | Matrone | 03/06/1992 | 18 000 |
| 7 | MADOPEO Hortensia | 27/07/1974 | f | Matrone | 06/01/1999 | 17 800 |
| 8 | MBANGO Faustin | 10/08/1969 | M | Collecteur de fond | 15/01/2001 | 18 750 |
| 9 | MANDI Augustin | 12/12/1954 | M | Garde municipal | 1992 | 18 950 |
| 10 | NGBANDA André | 24/08/1962 | M | AC santé | 1 ^{er} /01/1999 | 18 200 |
| 11 | LAGO Técla Lézin | 12/11/1967 | M | Maître Parent | 30/03/2003 | 18 200 |
| 12 | MBANGO Gérard | 14/09/1958 | M | Maître Parent | 09/02/1990 | 18 200 |
| 13 | BOKOKE Gaspard | 07/10/1972 | M | Garde municipal | 1 ^{er} /01/1994 | 18 650 |
| <i>Total des salaires/indemnités par mois</i> | | | | | | 316 550 |

Source : Mairie de Nola/Mbaïki

Le personnel municipal totalise aujourd'hui **18 mois d'arriérés de salaire et indemnités** et le personnel n'est pas déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) alors même que ce personnel vient travailler plus ou moins *épisodiquement* pour le développement de sa commune.

La commune de Nola/Mbaïki dans sa gestion se butte à plusieurs difficultés dont les principales sont :

- 1) Le retard dans l'élaboration du budget annuel ;
- 2) Le manque d'engagement dans le recouvrement des taxes ;
- 3) L'incivisme fiscal ;
- 4) La démotivation du personnel municipal à cause des bas salaires mais surtout des 18 mois d'arriérés de salaires ;
- 5) Le non versement par l'Etat de la subvention générale accordée à la commune depuis plusieurs années.

Les opérations financières et comptables résultant de l'exécution du budget communal incombent au PDS et au receveur municipal. Ces opérations concernent les recettes, les dépenses, la trésorerie et le patrimoine.

En revanche, les taxes d'abattage et de reboisement d'après les instructions présidentielles n°001 du 18 mai 2007 et n°011 du 03 septembre 2007 devraient servir aux investissements sociaux mais ce n'est pas le cas pour la commune de Nola/Mbaïki.

3.5.6 Gestion du patrimoine communal

Selon l'ordonnance 88, la commune de Nola/Mbaïki dispose également de patrimoine composé d'un ensemble de biens susceptibles de générer d'importants revenus constituant de mini-recettes afin d'impulser le développement de la commune. Cependant la gestion de ces biens dans la commune n'est pas bien assurée faute de la non maîtrise des textes réglementaires et législatifs du conseil municipal. Ces patrimoines non exploités et non valorisés constituent entre autres la grande forêt, le sol riche pour l'agriculture, le sous-sol contenant des métaux précieux, les cours d'eau permanents pouvant promouvoir la pisciculture, etc.

3.5.7 Démocratie et bonne gouvernance

La décentralisation est le système mis en place par l'administration centrale pour le fonctionnement des collectivités, système qui reste peu connue voire appréciée par les populations du fait de non redevabilité des autorités communales. Cet état de chose conduit parfois à des écarts de comportements qui frisent parfois l'anarchie et la contestation de l'ordre communal. Il serait donc recommandable qu'un dispositif de renforcement des capacités des autorités locales et d'information - éducation - communication soit mis en place au profit des différents groupes d'acteurs locaux dans leur ensemble sur les notions de gouvernance et de décentralisation.

Nous revenons sur les concepts de gouvernance ci-dessous :

Tableau n°15 : Gestion de la bonne gouvernance communale

| Atouts | Contraintes | Suggestions |
|--|---|--|
| Existence de textes régissant la gouvernance à la base | Insuffisance de qualification des élus locaux | Formation des élus locaux |
| Efforts de suivi des actes de gouvernance locale posés par les élus locaux | Retard dans la poursuite du processus de la décentralisation à la base | Formation des élus locaux |
| | Insuffisance de précision dans la définition des tâches et rôles au niveau de l'administration locale. | Formation des élus locaux |
| | Conflits d'attribution entre les services au niveau local | Information et formation des différents acteurs |
| | Insuffisance de formation et d'information pour les enfants et les paysans sur la bonne gouvernance | Incitation des ONG à s'investir dans la vulgarisation des textes et principes de bonne gouvernance |
| | Insuffisance de formations pour les organisations de base et groupes socio- professionnels sur les droits et devoirs du citoyen | Incitation des ONG à s'investir dans la vulgarisation des textes et principes de bonne gouvernance |

Le personnel administratif communal apparaît comme insuffisamment qualifié pour répondre à tous les aspects de gestion de la commune : La conduite des activités de ce PDL a identifié et constaté cette faiblesse des ressources humaines et par conséquent la nécessité de renforcement de l'effectif ainsi que les capacités organisationnelles et fonctionnelles des acteurs concernés (Secrétaire Général, Chef Service Financier et Comptable).

3.6 Les axes de renforcement des capacités de la commune

3.6.1 Le renforcement des ressources humaines

Les résultats du diagnostic participatif ont révélé une faiblesse des ressources humaines sur les plans quantitatif et qualitatif. Les membres du Conseil Municipal ainsi que les ressources humaines sont vieillissants (45- 65 ans et plus), peu formés et démotivés à cause notamment de plusieurs arriérés de salaire.

Face à cette situation, l'une des actions préalables à mener en vue de favoriser le processus d'élaboration du plan de développement pourrait consister à effectuer un renforcement des capacités du personnel existant.

3.6.2 Le renforcement des ressources financières

S'agissant de la gestion des ressources financières, un renforcement de capacité des membres de la Délégation Spéciale en gestion administrative et financière est souhaité pour augmenter le niveau des recettes de la commune. La création d'autres sources de recettes telles que la construction de 03 marchés (marché de Boukoko, Bouaka et Boboua), peuvent permettre à la municipalité d'augmenter le niveau de recettes. Par ailleurs, il faut développer des stratégies idoines pour optimiser le recouvrement des mini recettes.

3.6.3 Le Renforcement du patrimoine communal

Pour bien assurer la gestion du patrimoine communal, un renforcement de capacités serait également un atout. L'aménagement des sites touristiques et la création des aires protégées sont autant d'axes à explorer pour le développement socioéconomique de la commune.

3.6.4 Le Renforcement de la gestion de relation

La solution appropriée à la gestion des relations est aussi le renforcement des capacités techniques et managériales du personnel municipal et des membres de la Délégation Spéciale. Il en va de même pour toutes les organisations de la société civile (Association des Parents d'Elèves, Comité de Gestion des Points d'Eau, Comité de Gestion de Santé et autres) pour faciliter l'appropriation et la pérennisation des réalisations au niveau communal.

Une campagne d'Information, Education et Communication (**IEC**) à grande échelle à l'endroit de toutes les couches de la population pour un changement de comportement apparaît comme indispensable. Les voyages d'étude, d'expériences et le jumelage de la commune à une commune étrangère pourraient constituer par ailleurs un atout considérable dans le domaine de relation et de l'intercommunalité.

3.7 Les secteurs sociaux de base

Les problèmes de sous-développement de la commune de Nola/Mbaïki sont présentés par secteur dans la matrice d'analyse communale ci-dessous. Cette analyse des problèmes touche tous les secteurs socioéconomiques, culturels et politiques.

3.7.1 Education

Le système éducatif dans la commune est très perturbé et est analysé, présenté dans le tableau ci-après avec les causes, les effets et les solutions retenues de manière consensuelle avec la population.

Tableau n°16 : Analyse des problèmes du secteur éducatif

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|--|--|-----------------------------|---|--|---|--|
| Secteur Education | | | | | | | |
| Insuffisance des enseignants qualifiés | Refus des enseignants de regagner leurs postes Manque de suivi par l'Etat | Baisse de niveau des élèves ; Déperdition scolaire Absentéisme des enseignants | Elèves | Faire le plaidoyer pour l'intégration/affectation des enseignants qualifiés ; Faire le suivi des enseignants | Faire le plaidoyer pour l'intégration/affectation des enseignants qualifiés ; Faire le suivi des enseignants | Chef secteur scolaire | Ministère Commune ONG Unicef |
| Absence de structure d'encadrement avant le fondamental 1 | Manque de volonté Ignorance | Enfants en âge préscolaire abandonnés | Enfants en âge préscolaires | Construire des écoles maternelles dans les villages de Boukoko, Bouaka, Boboua ; Sensibiliser les parents sur l'importance de la préscolarisation | Construire des écoles maternelles dans les villages de Boukoko, Bouaka, Boboua ; Sensibiliser les parents sur l'importance de la préscolarisation | Chef secteur Affaires sociale | Ministère Commune ONG. Unicef |
| Faible niveau de scolarisation des jeunes filles | Pesanteurs socioculturelles ; Abandon des cours Mariages précoces | Mariage précoce Redoublement des classes | Elèves filles | Promouvoir la gratuité de la scolarisation des jeunes filles dans les 06 écoles de la commune | Promouvoir la gratuité de la scolarisation des jeunes filles dans les 06 écoles | Chef secteur scolaire | Ministère Commune ONG Unicef |
| Taux élevé d'abandon des jeunes filles avant la fin de cycle du fondamental 1 | Pesanteurs socioculturelles ; Pénibilité de travaux ménagers ; | Mariage précoce ; Analphabétisme. | Jeunes filles | Sensibiliser les parents à assurer le suivi de la scolarisation de leurs filles ;Dissuader les jeunes filles sur les inconvénients de grossesses et mariages précoces | Sensibiliser les parents à assurer le suivi de la scolarisation de leurs filles ; Dissuader les jeunes filles sur les inconvénients de grossesses et mariages précoces | Chef secteur scolaire | Ministère Commune ONG. Unicef |
| Taux élevé de déperdition scolaire des élèves du fondamental 2 | Manque d'infrastructure Longue distance parcourue ; Manque de moyens des | Abandon des cours Analphabétisme élevé Mariage précoce Grossesse précoce | Elèves | Construire un collège à Boukoko ; Encourager les parents à suivre leurs enfants au F2 | Construire un collège à Boukoko Encourager les parents à suivre leurs enfants au F2 | Inspecteur Académique du Sud-Ouest de fondamental 2 | Ministère Commune ONG Unicef |

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|--|---|------------|---|---|---|---|
| | parents | | | | | | |
| Insuffisance des tables bancs dans les écoles | Manque de dotation en table bancs ; Vétusté de certaines tables bancs. | Nombre pléthorique des élèves dans la salle de classe ;Elèves assis à même le sol | Elèves | Doter les écoles de Boukoko, Bopenda, Bobekiti, Bouaka, Boboua en 200 tables-bancs | Doter les écoles de Boukoko, Bopenda, Bobekiti, Bouaka, Boboua en 200 T-bancs | Chef secteur scolaire | Ministère de l'Education Commune ONG ; Unicef |
| Faible capacité d'accueil des élèves | Insuffisance de salle des classes Redoublement | Baisse de niveau Bavardage Mariage précoce, Vol Banditisme, Analphabétisme élevé | Elèves | Construire un bâtiment de 3 salles de classes dans les écoles de : Boukoko, Bobénda, Bobekiti, Bouaka et Bokoma ; Boboua ; Mbalé Sensibiliser les parents sur la protection du patrimoine scolaire | Construire un bâtiment de 3 salles de classes dans les écoles de : Boukoko, Bopenda, Bobekiti, Bouaka et Bokoma ; Boboua ; Mbalé Sensibiliser les parents sur la protection du patrimoine scolaire | Chef secteur scolaire | Ministère de l'Education Commune ONG Unicef |
| Baisse de niveau des élèves | Insuffisance des bâtiments Insuffisance des tables bancs Insuffisance des enseignants Pléthore des élèves | Redoublement des cours Abandon des classes Déperdition scolaire Analphabétisme élevé | Elèves | Recruter et/ou Renforcer la capacité des 17 maîtres parents ; Sensibiliser les parents d'élèves à prendre en charge les Maîtres parents | Recruter et/ou Renforcer la capacité des 17 maîtres parents ; Sensibiliser les parents d'élèves à prendre en charge les Maîtres parents | Chef de secteur scolaire | Ministère de l'Education Unicef Mairie Partenaires |
| Taux élevé d'analphabètes dans la commune | Abandon précoce des cours ; Mariages précoces ;Manque de moyens ; Nombre pléthorique des élèves | Délinquance ; Vol. | Apprenants | Créer des centres d'alphabétisation dans les villages de : Boukoko, Bakourba, Bouaka, Bokoma | Créer des centres d'alphabétisation dans les villages de : Boukoko, Bakourba; Bouaka, Bokoma | Chef service préfectoral de l'alphabétisation | Ministère de l'Education Commune ONG Unicef |

Les actions prioritaires envisagées sont :

- ✚ Faire le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés dans les écoles ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la création des écoles maternelles dans les villages de Boukoko, Bouaka, Boboua ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la dotation des écoles de Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka, Boboua en 200 tables-bancs ;
- ✚ Sensibiliser les parents à assurer le suivi de la scolarisation de leurs filles ;
- ✚ Dissuader les jeunes filles sur les inconvénients des grossesses et mariages précoces ;
- ✚ Créer des centres d'alphabétisation dans les villages de Boukoko, Bakourba; BouakaBokoma
- ✚ Recruter et/ou Renforcer la capacité des 17 maîtres parents ;
- ✚ Construire un bâtiment de 3 salles de classes dans les écoles de : Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka et Bokoma ; Boboua ; Mbalé
- ✚ Construire un collège à Boukoko ;

- ✚ Promouvoir la gratuité de la scolarisation des jeunes filles dans les 06 écoles ;
- ✚ Sensibiliser les parents sur la protection du patrimoine scolaire.

3.7.2 La Santé

Le secteur de la santé publique requiert une importance capitale dans le développement socioéconomique, culturel de la commune. Tout habitant a droit à la santé, c'est ainsi que les principaux problèmes de ce secteur sont analysés et présentés dans ce tableau avec les différentes manifestations et les solutions retenues avec la communauté.

Tableau n°17 : Analyse des problèmes du secteur de la santé publique

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|---|--|---|-----------------------------|---|---|--------------|--|
| Secteur de la Santé Publique | | | | | | | |
| Faible fréquentation des FOSA | Mauvais accueil Automédication Insuffisance de personnel qualifié Faible appui des partenaires ; Mauvaise prestation et du traitement Prix élevé des médicaments ; Absence de lumière pour les consultations nocturnes | Nombre élevé de cas de décès ; Démotivation de personnel soignant Nombre élevé de maladies | Population | Faire le plaidoyer pour l'affectation de 06 personnels qualifiés et 04 Assistantes Accoucheuses dans les FOSA de Boukoko, Bouaka, Bokoma et Boboua ; Appuyer l'électrification des FOSA ;Appuyer les Fosa en médicaments, kit sanitaire ; Former les membres du Coges | Faire le plaidoyer pour l'affectation de 06 personnels qualifiés et 04 Assistantes Accoucheuses dans les FOSA de Boukoko, Bouaka, Bokoma et Boboua ; Appuyer l'électrification des FOSA de Boukoko, Boboua, Bokoma et Bouaka ; Appuyer les Fosa en médicaments, kit sanitaire ; Former les membres du Coges | Médecin Chef | Ministère de la Santé Commune OMS ONG |
| Dysfonctionnement du centre de santé de Bobékiti | Manque de concertation Fermeture de poste de santé ; Manque de moyens ;Ignorance des notions de la santé ; Mauvais accueil ; Longue distance parcourue ; Manque de personnel qualifié | Accouchement à domicile ; Mortalité infantile ; Décès précoce ; Traitement traditionnel Avortement Pas de consultation pour les femmes enceintes | Enfants Femmes enceintes | Faire le plaidoyer pour la réouverture du poste de santé de Bobékiti ;Faire le plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié et le recrutement d'agents de santé complémentaires ;Dynamiser le Comité de Gestion du Poste de Santé | Faire le plaidoyer pour la réouverture du poste de santé de Bobékiti ;Faire le plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié et le recrutement d'agents de santé complémentaires ;Dynamiser le Comité de Gestion du Poste de Santé | Médecin Chef | Ministère de la Santé Commune OMS ONG |

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|--|---|------------|---|---|--------------------------------------|--|
| Faible plateau technique des FOSA | Insuffisance de personnel qualifié ; Mauvais accueil des patients; Insuffisance de kit sanitaire, Manque d'éclairage dans le centre de santé | Avortement Nombre élevé de mortalité infantile ; Automédication ; Traitement à la pharmacopée ; Mauvaise gestion du Coges ; | Population | Doter des FOSA de Boukoko, Bobekiti, Bouaka, Bokoma et Boboua en matériels biomédicaux ; Faire le plaidoyer pour Electrifier des FOSA de Boukoko, Boboua, Bokoma et Bouaka Organiser des séances d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA | Doter des FOSA de Boukoko, Bobekiti, Bouaka, Bokoma et Boboua en matériels biomédicaux ; Electrifier des FOSA de Boukoko, Boboua, Bokoma et Bouaka ; Organiser des séances d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA | Médecin Chef | Ministère de la Santé Commune OMS ONG |
| Mauvaise gestion dans les FOSA | Dysfonctionnement des Coges ; Disparition des kits et matériels biomédicaux ; Vol | Démotivation du personnel ; Mésentente ; Nombreux cas de décès Mortalité infantile | Population | Dynamiser et renforcer les capacités des membres des COGES ; Renforcer périodique des capacités des agents de santé et du Coges | Dynamiser et renforcer les capacités des membres des COGES ; Renforcer périodique des capacités des agents de santé et du Coges | Chef du district sanitaire de Mbaïki | Ministère de la Santé Commune OMS ONG |

Les actions prioritaires envisagées dans le domaine de la santé sont :

- ✚ Faire le plaidoyer pour la réouverture du poste de santé de Bobékiti ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour l'affectation de 06 personnels qualifiés et 04 Assistantes Accoucheuses dans les FOSA de : Boukoko, Bouaka, Bokoma et Boboua ;
- ✚ Electrifier des FOSA de Boukoko, Boboua, Bokoma et Bouaka ;
- ✚ Doter des FOSA de Boukoko, Bobekiti, Bouaka, Bokoma et Boboua en matériels biomédicaux ;
- ✚ Doter des FOSA en kits solaires ;
- ✚ Dynamiser et renforcer les capacités des membres des COGES ;
- ✚ Renforcer périodique des capacités des agents de santé et du Coges.

3.7.3 L'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)

Le secteur de l'eau, hygiène et assainissement comporte encore plus de difficultés dans les zones de la commune où il est parfois difficile de trouver de l'eau potable et de vivre dans un environnement assaini et salubre. Ce secteur est analysé avec la population de la commune pour être présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°18 : Analyse des problèmes du secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)

| Problèmes | Causes | Effets/conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|---|---|--|---|---|---|---|---|
| Secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) | | | | | | | |
| Insuffisance d'eau potable dans la commune | <p>Nombreux forages en panne ;</p> <p>Manque de source/puits aménagés ;</p> <p>Longue distance parcourue à la recherche d'eau ;</p> <p>Insuffisance et/ou manque de forages ;</p> | <p>Consommation de l'eau non potable ;</p> <p>Trop de maladies hydriques ;</p> <p>Longue file d'attente au forage ;</p> <p>Querelles des femmes et enfants</p> | <p>Population</p> <p>CGPE</p> | <p>Réparer 11 forages en panne dans les villages de Tobale, Bomango, Lolomon, Bouaka 1, Bouaka 2, Lobé 1, Bokoma 1, Bokoma 3, Bobekiti 2, Boboua 1 et 2</p> <p>Aménager 03 sources dans les villages de Ngondet, Nganga, KenzeKenze ;</p> <p>Construire 10 forages dans les villages de Kolongo, Mongombélé, Bakourba, Kpètènè, Mbalé, Lobé 1 et Lobé 2, Bobekiti, Bokoma 1 et Bokoma 3</p> | <p>Réparer 11 forages en panne dans les villages de Tobale, Bomango, Lolomon, Bouaka 1, Bouaka 2, Lobé 1, Bokoma 1, Bokoma 3, Bobekiti 2, Boboua 1 et 2 ; Aménager 03 sources dans les villages de Ngondet, Nganga, KenzeKenze ; Construire 10 forages dans les villages de Kolongo, Mongombélé, Bakourba, Kpètènè, Mbalé, Lobé 1 et Lobé 2, Bobekiti, Bokoma 1 et Bokoma 3</p> | <p>Chef Antenne ANEA de Mbaïki</p> | <p>Ministère de l'hydraulique</p> <p>ANEA</p> <p>EAA</p> <p>ONG</p> |
| Faible capacité technique des artisans réparateurs des forages | <p>Manque de formation et des outils</p> <p>Absence de services hydraulique et ANEA dans la commune</p> | <p>Consommation de l'eau non potable ;</p> <p>Trop de maladies hydriques ;</p> <p>Longue file d'attente au forage ;</p> <p>Querelles des femmes et enfants</p> <p>Forages en panne</p> | <p>Artisans réparateurs</p> <p>Population</p> <p>CGPE</p> | <p>Former et recycler les artisans pour une bonne prestation ; Renforcer les capacités des membres des comités de gestion des points d'eau ; Assurer un suivi permanent des comités des points d'eau</p> <p>Faire le plaidoyer pour la dotation des artisans réparateurs avec les caisses à outils ;</p> | <p>Former et recycler les artisans pour une bonne prestation ; Renforcer les capacités des membres des comités de gestion des points d'eau ; Assurer un suivi permanent des comités des points d'eau ; Faire le plaidoyer pour la dotation des artisans réparateurs avec les caisses à outils ;</p> | <p>Chef Antenne ANEA de Mbaïki</p> | <p>Ministère de l'hydraulique</p> <p>ANEA</p> <p>EAA</p> <p>ONG</p> |
| Insalubrité dans les ménages, marchés, les FOSA et dans les écoles | <p>Absence du service d'hygiène et assainissement au niveau de la Mairie et des postes secondaires ;</p> <p>manque de notion d'hygiène ;</p> | <p>Trop de cas de paludisme ;</p> <p>Appauvrissement des ménages ;</p> <p>Contamination de maladies dans la ville ;</p> <p>Mauvaise odeur (puéril</p> | <p>Population</p> | <p>Sensibiliser la communauté sur la salubrité</p> <p>Faire le plaidoyer pour la dotation des FOSA, des marchés et écoles avec les bacs à ordures et en matériels biomédicaux ;</p> | <p>Sensibiliser la communauté sur la salubrité ; Faire le plaidoyer pour la dotation des FOSA, des marchés et écoles avec les bacs à ordures et en matériels biomédicaux ;</p> <p>Faire le plaidoyer pour</p> | <p>Chef Service préfectoral d'hygiène et assainissement</p> | <p>Ministère de l'hydraulique</p> <p>ANEA</p> <p>EAA</p> <p>ONG</p> |

| Problèmes | Causes | Effets/conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|--|---|------------|---|---|---------------------------|---|
| | environnement pollué ;Manque de sensibilisation de la population sur les notions d'hygiène et d'assainissement | fécal) | | Faire le plaidoyer pour l'affectation à la mairie d'un technicien d'hygiène Rétablir le service de la voirie au niveau de la Mairie et des postes secondaires | l'affectation à la mairie d'un technicien d'hygiène ; Rétablir le service de la voirie au niveau de la Mairie et des postes secondaires | | |
| Absence de latrines familiales dans les ménages | Pas de volonté personnelle Irresponsabilité de la mairie ;Paresse de la population | Défécation à l'aire libre Contamination parasitaires | Population | Sensibiliser la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement (ATPC) et de se construire des latrines ; Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines | Sensibiliser la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement (ATPC) et de se construire des latrines ; Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines | Mairie Chef de village | Ministère de la Santé Publique et de Population Commune ONG |

Les actions prioritaires consistent à :

- ✚ Réparer 11 forages en panne dans les villages de Tobale, Bomango, Lolomon, Bouaka1, Bouaka2, Lobé1, Bokoma1, Bokoma3, Bobekiti2, Boboua1 et 2 ;
- ✚ Construire 10 forages dans les villages de Kolongo, Mongombélé, Bakourba, Kpètènè, Mbalé, Lobé 1 et Lobé 2, Bobekiti, Bokoma 1 et Bokoma 3
- ✚ Aménager 03 sources dans les villages de Ngondet, Nganga, KenzeKenze ;
- ✚ Sensibiliser la communauté sur la salubrité ;
- ✚ Former et recycler les artisans pour une bonne prestation ;
- ✚ Renforcer les capacités des membres des comités de gestion des points d'eau ;
- ✚ Assurer un suivi permanent des comités des points d'eau ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la dotation des artisans réparateurs avec les caisses à outils ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la dotation des FOSA, des marchés et écoles avec les bacs à ordures et en matériels biomédicaux ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour l'affectation à la mairie d'un technicien d'hygiène
- ✚ Sensibiliser la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement (ATPC) et de se construire des latrines ;
- ✚ Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines.

3.8 Les secteurs économiques

3.8.1 L'agriculture

Les principaux problèmes de l'agriculture, ses causes, ses effets et les solutions retenues de manière consensuelle avec la population sont compilés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°19 : Analyse des contraintes liées à l'Agriculture

| Problèmes | Causes | Effets / conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|---|--|-----------------------|---|---|---------------------------------------|--|
| Secteur : Agriculture | | | | | | | |
| Baisse de revenus des producteurs agricoles | Outils rudimentaires Manque de moyens financiers ; Absence de culture attelée/ Maladies des plantes ; Manque d'encadrement technique ; Non-respect du calendrier agricole | Faible rendement ; Insécurité alimentaire Mauvaise condition de vie ; Malnutrition ; Nombreux cas de maladies ; Baisse de revenu des agriculteurs | Producteurs agricoles | Organiser et structurer les producteurs agricoles Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un personnel d'encadrement des producteurs ; Faire le plaidoyer pour la dotation des producteurs en intrants agricoles ; Faire le plaidoyer pour la baisse du prix de location du tracteur de l'ICRA ; Promouvoir la relance de la culture du caféier dans la commune ; Faire le plaidoyer pour la création des structures de micro finances à Mbaïki | Organiser et structurer les producteurs agricoles Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un personnel d'encadrement des producteurs ; Faire le plaidoyer pour la dotation des producteurs en intrants agricoles ; Faire le plaidoyer pour la baisse du prix de location du tracteur de l'ICRA ; Promouvoir la relance de la culture du caféier dans la commune ; Faire le plaidoyer pour la création des structures de micro finances à Mbaïki | Directrice Régionale de l'Agriculture | Ministère de l'agriculture CNRA CICR WHH ONG |
| Faible accès aux infrastructures de transformation agroalimentaires | Méconnaissance des techniques de transformation et de conservation des produits agricoles Insuffisance des structures de transformation agroalimentaire dans de la commune | Faible revenu des producteurs ; Pauvreté ; Prix élevé des denrées alimentaires | Producteurs agricoles | Former les agriculteurs sur la transformation agroalimentaire ; Construire des aires de séchages pour la transformation denrées alimentaires ; Construire une plateforme pour la transformation agroalimentaire | Former les agriculteurs sur la transformation agroalimentaire ; Construire des aires de séchages pour la transformation denrées alimentaires ; Construire une plateforme pour la transformation agroalimentaire | Directrice Régionale de l'Agriculture | Ministère de l'agriculture CNRA CICR WHH ONG |
| Manque d'entretien et/ou Abandon des plantations de café | Manque de politique gouvernementale Pratique d'une seule culture de rente ; Pas de subvention | Faible revenu des producteurs de café ; Pauvreté | Planteurs de café | Promouvoir la relance de la culture du caféier dans la commune ; Identifier de nouvelles filières agricoles porteuses : Palmier à huile, Plantain, Cacao ; Encourager | Promouvoir la relance de la culture du caféier dans la commune ; Identifier de nouvelles filières agricoles porteuses : Palmier à huile, Plantain, Cacao ; Encourager | Directrice Régionale de l'Agriculture | Mairie Ministère du développement rural ONG FAO ACD |

| Problèmes | Causes | Effets / conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|-----------|--------|-----------------------|--------|--|--|-------------|-------------|
| | | | | les producteurs à s'investir dans le développement de ces trois filières agricoles | les producteurs à s'investir dans le développement de ces trois filières agricoles | | |

Les actions prioritaires du secteur agricole retenues sont :

- ✚ Organiser et structurer les producteurs agricoles ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un personnel d'encadrement des producteurs ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la dotation des producteurs en intrants agricoles ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la baisse du prix de location du tracteur de l'ICRA ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la création des structures de micro finances à Mbaïki ;
- ✚ Promouvoir la relance de la culture du caféier dans la commune.

3.8.2 Elevage

Tableau n°20: Analyse des problèmes du secteur de l'Elevage

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|--|---|---------------------|--|---|---|--|
| Secteur Elevage | | | | | | | |
| Destruction du cheptel par la peste des petits ruminants et peste porcine | Manque d'encadrement technique des éleveurs ; Manque de pharmacie vétérinaire dans la commune ; | Epidémie ; Prix élevé des animaux; Vol des animaux ; Perte du petit bétail ; Rareté de viande sur le marché ;Baisse de revenus des éleveurs | Animaux Eleveurs | Promouvoir la vaccination de routine Créer une pharmacie vétérinaire à Boukoko ; Organiser et structurer les éleveurs | Promouvoir la vaccination de routine Créer une pharmacie vétérinaire à Boukoko Organiser et structurer les éleveurs | Chef de Service Préfectoral de l'Elevage | Ministère de l'Elevage ; Mairie COOPI; Tearfund |
| Absence d'encadrement technique des éleveurs | Insuffisance d'effectif des techniciens dans la Sous-préfecture ; Manque de moyens roulants | Mortalité élevée du cheptel ; Non maîtrise de techniques d'élevage Improductivité | Eleveurs | Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un technicien vétérinaire dans la commune ; Faire le plaidoyer pour la formation des groupements et éleveurs de petits bétails | Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un technicien vétérinaire dans la commune ; Faire le plaidoyer pour la formation des groupements et éleveurs de petits bétails | Chef de Service Préfectoral de l'Elevage | Ministère de l'Elevage ; Mairie COOPI; Tearfund |
| Dégénérescence des espèces élevées | Perte du petit bétail ; Peste de petits ruminants ; Manque d'encadrement technique des éleveurs ; Manque de pharmacie vétérinaire dans la commune ; | Baisse du revenu des éleveurs ; Rareté de la viande sur le marché ; Vol/destruction du petit bétail | Eleveurs | Faire un plaidoyer pour la dotation des éleveurs avec les reproducteurs améliorés ; Faire le plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroi de crédits aux éleveurs | Faire un plaidoyer pour la dotation des éleveurs avec les reproducteurs améliorés ; Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'octroi de crédits aux éleveurs | Chef de Service Préfectoral de l'Elevage | Ministère de l'Elevage ; Mairie COOPI; Tearfund |

Les actions prioritaires du secteur élevage retenues sont :

- ✚ Organiser et structurer les éleveurs ;
- ✚ Promouvoir la vaccination de routine ;
- ✚ Créer une pharmacie vétérinaire à Boukoko ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un technicien vétérinaire dans la commune ;
- ✚ Faire un plaidoyer pour la dotation des éleveurs avec les reproducteurs améliorés ;
- ✚ Faire le plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroi de crédits aux éleveurs.

3.8.3 Chasse, Pêche et cueillette

Tableau n°21 : Analyse des problèmes du secteur de la Chasse, Pêche et Cueillette

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|---|--|--|-------------------------------------|---|---|---|---|
| Secteurs : Chasse, Pêche et Cueillette | | | | | | | |
| Insuffisance de la protéine animale, faunique et halieutique dans l'alimentation des ménages | Manque d'encadrements et de structuration des pêcheurs et chasseurs ; Manque d'appui ; Outils, matériels et techniques peu adaptés Prolifération d'armes de fabrication artisanale ; Utilisation de certains produits toxiques pour tuer les animaux et poissons | Faible revenu des pratiquants ; Prix exorbitant des produits de chasse Persistance de la pauvreté ; Rareté de la protéine animale ; Alimentation déséquilibrée ; Malnutrition infantile | Pêcheurs Chasseurs Population | Encadrer et structurer les chasseurs /pêcheurs ;Organiser le secteur de la pêche et chasse ; Mettre en place des zones cynégétiques villageoises Faire le plaidoyer sur la sensibilisation et formations des animateurs locaux sur la réglementation de la chasse et pêche ;Promouvoir la relance des activités piscicoles dans les villages de Boukoko et Bopenda | Encadrer et structurer les chasseurs /pêcheurs ;Organiser le secteur de la pêche et chasse ; Mettre en place des zones cynégétiques villageoises ; Faire le plaidoyer sur la sensibilisation et formations des animateurs locaux sur la réglementation de la chasse et pêche ; Promouvoir la relance des activités piscicoles dans les villages de Boukoko et Bopenda | Chef de Service préfectoral des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche | Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche Municipalité Autres partenaires |
| Caractère informel de la cueillette | Méconnaissance de la valeur des activités de la cueillette Manque d'organisation des activités de la cueillette dans la commune ; Manque de volonté politique | Perte de Mini-recettes au niveau de la municipalité ; Faible revenu des pratiquants ; | | Organiser les activités de la cueillette ; Rétrocéder une partie de recettes à la commune ; Valoriser les produits de la cueillette (transformation) | Organiser les activités de la cueillette ; Rétrocéder une partie de recettes à la commune ; Valoriser les produits de la cueillette (transformation) | Chef de Service préfectoral des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche | Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche Municipalité Autres partenaires |

Les actions prioritaires du secteur chasse, pêche et cueillette retenues sont :

- ✚ Encadrer et structurer les chasseurs /pêcheurs ;
- ✚ Organiser le secteur de la pêche et chasse ;
- ✚ Mettre en place des zones cynégétiques villageoises ;
- ✚ Promouvoir la relance des activités piscicoles dans les villages de Boukoko et Bopenda ;
- ✚ Organiser les activités de la cueillette ;
- ✚ Rétrocéder une partie de recettes à la commune ;
- ✚ Valoriser les produits de la cueillette (transformation).

3.8.4 Commerce, Transport et Télécommunication

Tableau n°22 : Analyse des contraintes du secteur de Commerce, Transport et Télécommunication

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|---|---|--|---|---|---|---|--|
| Secteurs : Commerce, Transports et Télécommunications | | | | | | | |
| Faible capital des commerçants | Mévente des produits de 1ères nécessités ; Prix élevé des produits de 1ères nécessités ; Mauvais état de route n°6 et ponts ; Manque de capitaux ; Tracasserie policière ; Manque d'appui des partenaires | Mauvaise condition de vie ; Pauvreté ; Perte de capitaux ; Baisse de revenus des ménages et opérateurs économiques Frein au développement socioéconomique ; Baisse des activités commerciales | Commerçants | Faire le plaidoyer pour l'ouverture des entreprises des micros finance à Mbaïki ; Organiser et structurer les commerçants ; Construire des boutiques et kiosques dans les marchés | Faire le plaidoyer pour l'ouverture des entreprises des micros finance à Mbaïki ; Organiser et structurer les commerçants ; Construire des boutiques et kiosques dans les marchés | Chef Service préfectoral du Commerce de la Lobaye | Municipalité Ministère Commerce IFB ORCCPA Autres |
| Dégradation des voies d'accès dans les zones d'approvisionnement et d'écoulement | Taxes et barrières illégales ; Mauvaise organisation du secteur de transport ; Dégradation de l'état de route et pistes rurales ; Nombre insuffisant de véhicule/motos de transport | Nombreux cas d'accident de circulation ; Embourbement des véhicules ; | Population Commerçants Voyageurs | Faire le plaidoyer pour la réhabilitation de la route nationale n°6 ; Faire le plaidoyer pour la suppression de la barrière policière à l'entrée de Mbaïki ; Organiser le secteur de transport ; Organiser de manière périodique des campagnes d'entretien des pistes rurales | Faire le plaidoyer pour la réhabilitation de la route nationale n°6 ; Faire le plaidoyer pour la suppression de la barrière policière à l'entrée de Mbaïki ; Organiser le secteur de transport ; Organiser de manière périodique des campagnes d'entretien des pistes rurales | Chef de Service Préfectoral des Travaux Publics | Ministère des Travaux Publics ONM Partenaires |
| Faible couverture téléphonique de la commune | Capacité limitée de consommation des produits de communication ; Manque de volonté politique | Difficulté de se communiquer Démotivation des investisseurs et des fonctionnaires et agents de l'Etat Frein au développement socio-économique de la commune | Population Municipalité Opérateurs économiques SDE | Faire le plaidoyer pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilonnes ; Faire le plaidoyer pour l'installation des antennes relais des opérateurs téléphonique dans les villages de Boukoko et Boboua | Faire le plaidoyer pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilonnes ; Faire le plaidoyer pour l'installation des antennes relais des opérateurs téléphonique dans les villages de Boukoko et Boboua | Chef de service de poste et télécommunication | Ministère de la télécommunication ART Sociétés de téléphonie Municipalité |

Les actions prioritaires du secteur Commerce, transport et télécommunication retenues sont :

- ✚ Faire le plaidoyer pour l'ouverture des entreprises des micros finance à Mbaïki ;
- ✚ Organiser et structurer les commerçants ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la réhabilitation de la route nationale n°6 ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la suppression de la barrière policière à l'entrée de Mbaïki ;
- ✚ Organiser le secteur de transport ;

- ✚ Organiser de manière périodique des campagnes d'entretien des pistes rurales ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilonnes ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour l'installation des antennes relais des opérateurs téléphonique dans les villages de Boukoko et Boboua.

3.8.5 Arts, Culture et Tourisme

Tableau n°23 : Analyse des problèmes du secteur des Arts, Culture et Tourisme

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|---|--|--|-----------------------------|--|--|---|--|
| Secteurs : Arts, Culture et Tourisme | | | | | | | |
| Faible développement des activités artistiques et touristiques | Absence d'encadreurs techniques qualifiés ; Absence de Maisons des jeunes et de la culture dans la commune ; Faible accès Ba'Aka à la scolarisation Non application de la loi en faveur des minorités ; Analphabétisme Pesanteur culturelle | Abandon du secteur ; Perte de revenu ; Discrimination ; Stigmatisation ; Injustice/Justice populaire ; Consommation des drogues et stupéfiants ; Incivisme | Population Ba'Aka Mairie | Promouvoir le développement des infrastructures d'accueil et d'hébergement à Boukoko ; Réhabiliter le site touristique de Kaou Club de Boukoko ; Promouvoir la création des groupes de danses folkloriques dans les villages de : Boukoko; Bouaka; Boboua, Bokoma ; Faire le plaidoyer pour la construire de maison des jeunes et de la culture dans la commune ; Promouvoir la vulgarisation de la culture et tradition de Ba'Aka dans le village Bébé | Promouvoir le développement des infrastructures d'accueil et d'hébergement à Boukoko ; Réhabiliter le site touristique de Kaou Club de Boukoko ; Promouvoir la création des groupes de danses folkloriques dans les villages de : Boukoko; Bouaka; Boboua, Bokoma ; Faire le plaidoyer pour la construire de maison des jeunes et de la culture dans la commune ; Promouvoir la vulgarisation de la culture et tradition de Ba'Aka dans le village Bébé | Chef de Service Préfectoral du Tourisme | Ministère du Tourisme Mairie Partenaires |

Les actions prioritaires du secteur Arts, Culture et Tourisme retenues sont :

- ✚ Promouvoir la vulgarisation de la culture et tradition de Ba'Aka dans le village Bébé ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la construire de maison des jeunes et de la culture dans la commune ;
- ✚ Promouvoir la création des groupes de danses folkloriques dans les villages de : Boukoko; Bouaka; Boboua, Bokoma ;
- ✚ Réhabiliter le site touristique de Kaou Club de Boukoko ;
- ✚ Promouvoir le développement des infrastructures d'accueil et d'hébergement à Boukoko.

3.8.6 Jeunesse et Sports

Tableau n°24 : Analyse des problèmes du secteur de la Jeunesse et Sports

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|---|--|--------|--|---|---|--|
| Secteur de la Jeunesse et Sports | | | | | | | |
| Difficulté d'accès des jeunes aux infrastructures de sports | Insuffisance des infrastructures socioéducatives ; Manque de centre de formation professionnelle Absence d'encadrement sportif ; Manque de matériel sportif | Délinquance juvénile Vol Mariage précoce Analphabétisme ; | Jeunes | Créer des clubs sportifs par arrondissement : Boboua, Bouaka, Bopenda, Boukoko ; Réhabiliter et créer des plateformes sportives aux normes nationales dans les arrondissements de Boboua, Bouaka, Bopenda, Boukoko, Doter 20 clubs avec les matériels sportifs Boboua(6), Bouaka(6), Bopenda(3), Boukoko(5) Promouvoir les activités sportives intra et extra commune ; Faire le plaidoyer pour la création du Centre de Formation de la Jeunesse Pionnière dans la commune | Créer des clubs sportifs par arrondissement : Boboua, Bouaka, Bopenda, Boukoko ; Réhabiliter et créer des plateformes sportives aux normes nationales dans les arrondissements de Boboua, Bouaka, Bopenda, Boukoko, Doter 20 clubs avec les matériels sportifs Boboua(6), Bouaka(6), Bopenda(3), Boukoko (5) ; Promouvoir les activités sportives intra et extra commune ; Faire le plaidoyer pour la création du Centre de Formation de la Jeunesse Pionnière dans la commune | Inspecteur préfectoral de la Jeunesse et des Sports | Ministère de la Jeunesse et des Sports Commune ; ONG |

Les actions prioritaires du secteur de la Jeunesse et Sports retenues sont :

- ✚ Créer des clubs sportifs par arrondissement : Boboua, Bouaka, Bopenda, Boukoko ;
- ✚ Réhabiliter et créer des plateformes sportives aux normes nationales dans les arrondissements de Boboua, Bouaka, Bopenda, Boukoko ;
- ✚ Doter 20 clubs avec les matériels sportifs : Boboua(6), Bouaka(6), Bopenda(3), Boukoko(5) ;
- ✚ Promouvoir les activités sportives intra et extra commune ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour la création du Centre de Formation de la Jeunesse Pionnière dans la commune.

3.8.7Energie

Tableau n°25 : Analyse des problèmes du secteur de l'Energie

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|---|--|--------------------------|--|--|--|--|
| Secteur de l'Energie | | | | | | | |
| Absence d'installation électrique | Manque de volonté politique ; Absence de partenaires dans la commune ; Faible assiettes fiscales de la municipalité ; | Difficultés de transformation et de conservation des produits vivriers ; Travail administratif non informatisé | Population | Faire le plaidoyer pour l'éclairage public de la ville et des chefs-lieux d'arrondissements par des lampes solaires | Faire le plaidoyer pour l'éclairage public de la ville et des chefs-lieux d'arrondissements par des lampes solaires | Service préfectoral de Mine et Energie | Municipalité Ministère de l'Energie ; Honorable Député ; Partenaires |
| Hydrocarbure non disponible et Inexistence de station-service | Prix élevé des produits pétroliers | Exploitation abusive de bois de chauffe ; Destruction de l'environnement | Population SDE ONG | Faire le plaidoyer pour l'ouverture d'une station de service ; Faire le plaidoyer pour le reboisement de certaines essences dans la commune | Faire le plaidoyer pour l'ouverture d'une station de service ; Faire le plaidoyer pour le reboisement de certaines essences dans la commune | Service préfectoral de Mine et Energie Chef Service Préfectoral des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche | Mairie Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche Ministère de l'Environnement et l'Ecologie Partenaires |

Les actions prioritaires du secteur de l'Energie retenues sont :

- ✚ Faire le plaidoyer pour l'ouverture d'une station de service ;
- ✚ Faire le plaidoyer pour l'éclairage public de la ville et des chefs-lieux d'arrondissements par des lampes solaires.

3.8.8Environnement

Tableau n°26 : Analyse des problèmes du secteur de l'Environnement

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|--|--|------------|--|--|---|--|
| Secteur de l'Environnement | | | | | | | |
| Destruction de l'écosystème forestier et de l'environnement | Chasse aux feux de brousse intempestive ; Culture sur brûlis ; Coupe anarchique de bois ; Mauvaise gestion des ressources naturelle Abattage clandestin | Irrégularité des pluies Avancée des superficies non couvertes par la végétation ; Variation climatique ; Rareté des PFNL | Population | Promouvoir la gestion durable des ressources forestières ;Planifier la période de la pêche et de la chasse ;Promouvoir le reboisement des espaces dégradés ; Promouvoir l'agroforesterie ; Relancer la pisciculture dans les villages de Boukoko et Bopenda | Promouvoir la gestion durable des ressources forestières ;Planifier la période de la pêche et de la chasse ;Promouvoir le reboisement des espaces dégradés ; Promouvoir l'agroforesterie ; Relancer la pisciculture dans les villages de Boukoko et Bopenda | Chef Service Préfectoral de l'Environnement | Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie ; Mairie ; Société forestière Partenaires |

Les actions prioritaires du secteur de l'Environnement retenues sont :

- ✚ Promouvoir la gestion durable des ressources forestières ;
- ✚ Planifier la période de la pêche et de la chasse ;
- ✚ Promouvoir le reboisement des espaces dégradés ;
- ✚ Promouvoir l'agroforesterie ;

3.8.9 Affaires Sociales, Genre et Développement

Tableau n°27 : Analyse des problèmes du secteur Social, Genre et Développement

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|---|--|-------------------------|--|--|---------------------------------------|---|
| Secteur Social, Genre et Développement | | | | | | | |
| Faible implication des femmes dans les instances de prise de décision | Poids et respect de la tradition; Sous scolarisation de la jeune fille ; Accablement des travaux ménagers Méconnaissance des droits de la femme ; Pesanteurs socioculturelles Absence des centres d'écoute des femmes, | Mariage précoce ; Analphabétisme de la femme ; Dépendance de la femme vis-à-vis des hommes ; Marginalisation ; Difficulté d'épanouissement ; Divorces ; Violation des droits de la femme ; Faible pouvoir d'achat des femmes ; Manque de notion du planning familial Nombre élevé des enfants à charge ; Complexe d'infériorité | Jeunes filles Femmes | Faire le plaidoyer pour l'implication des femmes dans les instances de prise de décision ; Promouvoir la scolarisation des jeunes filles ; Promouvoir l'alphabétisation des femmes ; Promouvoir les AGR en milieu féminin Promouvoir la formation aux petits métiers des femmes ; Sensibiliser les femmes sur les notions de droit de l'homme | Faire le plaidoyer pour l'implication des femmes dans les instances de prise de décision ; Promouvoir la scolarisation des jeunes filles ; Promouvoir l'alphabétisation des femmes ; Promouvoir les AGR en milieu féminin Promouvoir la formation aux petits métiers des femmes ; Sensibiliser les femmes sur les notions de droit de l'homme | Chef de service des Affaires Sociales | Ministère en charge des affaires sociales Commune ONG |

Les actions prioritaires du secteur Social, Genre et Développement retenues sont :

- ✚ Faire le plaidoyer pour l'implication des femmes dans les instances de prise de décision ;
- ✚ Promouvoir la scolarisation des jeunes filles ;
- ✚ Promouvoir l'alphabétisation des femmes ;
- ✚ Promouvoir les AGR en milieu féminin ;
- ✚ Promouvoir la formation aux petits métiers des femmes ;
- ✚ Sensibiliser les femmes sur les notions de droit de l'homme.

3.8.10 Gouvernance locale

Tableau n°28 : Analyse des problèmes du secteur de la gouvernance locale

| Problèmes | Causes | Effets /conséquences | Cibles | Solutions possibles | Solutions retenues | Responsable | Partenaires |
|--|--|---|--|--|--|-----------------------|---|
| Secteur de la Gouvernance locale | | | | | | | |
| Dysfonctionnement du Conseil Municipal | Mésentente entre les membres du conseil municipal ; Mauvaise gestion des ressources financières ; | Aucun investissement ; Démotivation du personnel | Conseil Municipal, Chefs de groupe et Leaders Communautaires | Planifier et organiser des réunions entre les membres du conseil municipal | Planifier et organiser des réunions entre les membres du conseil municipal | Sous-préfet de Mbaïki | MATD Haut Commissariat à la Décentralisation Mairie |
| Démotivation des membres du conseil et du personnel municipal | Cumul d'arriérées de salaires ; Refus de travailler ; Nombreux cas de maladies | Incompétence ; Absence notoire ; Faible revenu du personnel ; Pauvreté | Conseil Municipal, Chefs de groupe et Leaders Communautaires | Mobiliser les ressources propres de la commune et payer les salaires à terme échu et éponger les arriérés des salaires | Mobiliser les ressources propres de la commune et payer les salaires à terme échu et éponger les arriérés des salaires | Sous-préfet de Mbaïki | MATD Haut Commissariat à la Décentralisation Mairie |
| Mauvaise gestion des ressources communales | Mésentente entre membres du conseil municipal ; Incompétence comptabilité à mobiliser ressources financières ; | Arriérés de salaires ; Aucun investissement ; Démotivation du personnel | Conseil Municipal, Chefs de groupe et Leaders Communautaires | Promouvoir la gestion transparente et rationnelle des ressources communales | Promouvoir la gestion transparente et rationnelle des ressources communales | Sous-préfet de Mbaïki | MATD Haut Commissariat à la Décentralisation Mairie |
| Absence d'activité dans la commune la nuit | Absence d'électrification des grandes agglomérations | Banditisme nocturne | Toute la population | Electrifier 4 grandes agglomérations avec les lampadaires solaires (Boukoko, Bouaka, Bokoma et Boboua | Electrifier 4 grandes agglomérations avec les lampadaires solaires (Boukoko, Bouaka, Bokoma et Boboua | Mairie | PDRSO, FAIRMED |
| Faible accès des communautés aux services de la municipalité | Eloignement des services Municipaux de certains administrés | Difficulté d'accès aux actes municipaux | Population | Construire et équiper la Mairie de Bokoma | Construire et équiper la Mairie de Bokoma | Mairie | PDRSO Opérateurs économiques |
| | Manque de communication ; | Ignorance des activités menées par le conseil municipal ; Manque de collaboration entre les jeunes et conseil municipal | Conseil Municipal, Chefs de groupe et Leaders Communautaires | Renforcer les capacités de la municipalité en ressources humaines compétentes et matériels adéquats de travail | Renforcer les capacités de la municipalité en ressources humaines compétentes et matériels adéquats de travail | Sous-préfet de Mbaïki | MATD Haut Commissariat Décentralisation Mairie |

Les actions prioritaires du secteur de la gouvernance locale retenues sont :

- ✚ Planifier et organiser des réunions entre les membres du conseil municipal ;
- ✚ Mobiliser les ressources propres de la commune et payer les salaires à terme échu ; éponger les arriérés des salaires ;
- ✚ Promouvoir la gestion transparente et rationnelle des ressources communales ;
- ✚ Electrifier les 4 grandes agglomérations avec les lampadaires solaires (Boukoko, Bouaka, Bokoma et Boboua ;
- ✚ Renforcer les capacités de la municipalité en ressources humaines compétentes et matériels adéquats de travail.

Chapitre V: PLANIFICATION STRATEGIQUE ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

5.1 Formulation de la vision de la commune de Nola/Mbaïki

Le Plan de Développement Local de la commune de Nola/Mbaïki est la transposition du rêve des populations de ladite commune, à savoir que cette commune soit un modèle, au vu des actions de développement qui y seront entreprises, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD), au Plan National de Relèvement et Consolidation de la Paix en République Centrafricaine (RCPCA 2017-2021) et aux textes de lois en vigueur.

Les actions à entreprendre deviendront effectives non seulement grâce au partenariat avec les programmes et projets de développement actifs dans la localité, mais aussi avec le concours des administrations (publiques et traditionnelles), ajouté au dynamisme des élites et des populations bénéficiaires. Par conséquent, le Comité de Planification Communal Elargi a mené une réflexion au niveau de la vie future de sa population et la vision du PDL a été ainsi définie comme suit :

« D'ici 2030, la commune de Nola/Mbaïki est un havre d'hospitalité et d'attraction où les conditions de vie des populations sont améliorées du fait de l'exploitation durable des ressources naturelles, l'accroissement économique, la sécurisation du patrimoine communal, la facilitation de l'accès à l'emploi et le développement des services » sociaux de base ».

La définition de cette vision communale est justifiée par la prise en compte de toutes les potentialités, forces et opportunités qui constituent les leviers sur lesquels la commune peut compter pour son développement social, économique, culturel et politique. A travers cette vision, les capacités de production agricole et les moyens de subsistance des ménages les plus vulnérables seront graduellement rétablis, notamment grâce à la poursuite des efforts de soutien financier aux petits agriculteurs et éleveurs du petit bétail. Des programmes générateurs de revenus sont aussi introduits et ciblent particulièrement les femmes et les jeunes. Le financement communautaire permettra de promouvoir une culture de mobilisation de l'épargne et du crédit, tout en renforçant la cohésion sociale.

5.2 Objectifs du PDL

5.2.1 Objectif global

Améliorer les conditions de vie des populations de la commune de Nola, tel est l'objectif global.

5.2.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, le Plan de Développement Local de la commune de Nola/Mbaïki a comme ambitions de :

- Améliorer l'accès de la population aux infrastructures sociaux de base ;
- Promouvoir le développement socioéconomiques des habitants ;
- Promouvoir la participation citoyenne au processus de développement intégré de la commune.

5.2.3 Résultats attendus du PDL

Les résultats attendus de la mise en œuvre du Plan de Développement Local de Nola/Mbaïki sont les suivants :

- ✓ Des services sociaux de base de qualité sont assurés à la population ;
- ✓ Un meilleur cadre de vie est assuré aux populations locales et notamment à la jeunesse et aux femmes;
- ✓ Des activités économiques à la population sont mises en place et des structures de micro finances implantées ;
- ✓ La sécurité sociale est assurée et la gestion des ressources financières, matérielles et humaines sont garanties ;
- ✓ La politique de promotion culturelle, touristique et d'harmonie sociale est développée ;
- ✓ Mettre en place une institution communale qui fonctionne bien et qui joue son véritable rôle d'acteur au centre de la dynamique du développement local du territoire;

Des orientations stratégiques pour lesquelles la commune a opté, ont été définies afin de réaliser ces résultats :

5.2.4 Orientations stratégiques

Ces orientations sont basées sur la vision de développement et à partir des facteurs prioritaires (Atouts - Contraintes - Opportunités - Menaces) issus de la problématique de développement de la commune. Au total, quatre (04) grands axes prioritaires sont définis.



De façon spécifiques il s'agira de :

Tableau n°29 : Objectifs spécifiques et ses composantes

| Objectifs | Composantes |
|--|--|
| Assurer à la population les services sociaux et infrastructures de base pour un développement économique et de l'amélioration des conditions de vie de la population | Renforcement des services sociaux et infrastructures de base, le développement économique et l'amélioration des conditions de vie de la population de la commune |
| Améliorer la production des produits animaux, végétaux, halieutiques et la productivité agricole | Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population de la commune |
| | Renforcement de la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques |
| | Amélioration de la productivité agricole par des techniques modernes de production (mécanisation, agroforesterie, etc.) |
| Assurer/garantir la sécurisation des ressources financières, matérielles, le capital humain et la bonne gouvernance locale | Amélioration de la qualité des services administratifs rendus à la population de la commune ; |
| | Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance ; |
| | Renforcement de capacité du personnel administratif ; |
| | Amélioration et renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources propres de la commune ; |
| Assurer le développement durable et équitable de l'environnement communal et de l'approche genre | Renforcement et promotion l'économie locale ; |
| | Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre de sécurité ; |
| | Amélioration de la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie |

5.2.5 Cadrage des objectifs de développement avec les orientations nationales et internationales

Le Plan de Développement Local de la Commune de Nola/Mbaïki présente un cadrage propre avec les objectifs du plan de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en République Centrafrique(RCPCA) et les Objectifs du Développement Durable (ODD).

Les différents objectifs de développement de la commune de Nola/Mbaïki sont en parfaite conformité avec les dix-sept (17) objectifs du développement durable et les trois (03) piliers du RCPCA à moyen terme (2017 -2021).

Les trois (03) piliers du RCPCA à moyen terme sont :

- **Pilier I : Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ;**
- **Pilier II : Renouveler le contrat social entre l'État et la population ;**
- **Pilier III : Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.**

Le Plan de Développement Local demeure en lien avec les **ODD** et le **RCPCA** dans le cadre adéquat de mise en œuvre et valeur des projets de développement communaux répondant au plan national et international.

L'objectif de développement n°1 «Assurer à la population les services sociaux et infrastructures de base pour un développement économique et de l'amélioration des conditions de vie de la population» est fortement corrélé avec l'ODD 3, 4, 5, 6, 7, 8 et le RCPCA piliers II et III.

L'objectif de développement n°2«Améliorer la production des produits animaux, végétaux, halieutiques et la productivité agricole » est en harmonie avec l'ODD 1, 2 et le RCPCA pilier III.

L'objectif de développement n°3 «Assurer/garantir la sécurisation des ressources financières, matérielles, le capital humain et la bonne gouvernance locale » cadre avec les ODD 8, 9, 12, 17 et le RCPCA piliers I et II.

Enfin, l'objectif de développement n° 4 «*Assurer le développement durable et équitable de l'environnement communal et de l'approche genre*», est en harmonie avec les **ODD 11, 13, 14, 15**, et les trois (03) piliers du RCPCA.

Chapitre VI : PLAN ET PROGRAMME D' ACTIONS DE DEVELOPEMENT

6.1 Cadre logique par secteur

Le Tableau ci-après présente le cadre logique comportant les différents objectifs de développement, les résultats attendus, les indicateurs, les sources de vérification et les différentes hypothèses liés à chaque objectif.

| Activités | Indicateurs Objectivement Vérifiables | Sources de vérification | Hypothèses |
|--|---|-------------------------|-----------------------|
| Objectif global : D'ici 2030, la commune de Nola/Mbaïki deviendra un centre d'hospitalité et d'attraction où les conditions de vie des populations sont améliorées du fait de l'exploitation durable des ressources naturelles, l'accroissement économique, la sécurisation du patrimoine communal, la facilitation de l'accès à l'emploi et aux services sociaux de base | | | |
| Objectif spécifique 1 : Assurer à la population les services sociaux et infrastructures de base pour un développement économique et l'amélioration des conditions de vie de la population | | | |
| R.1.1 Le niveau des services éducatifs et de ses infrastructures sont renforcées | | | |
| A.1.1 Faire le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés dans les écoles | Des lettres de plaidoyer adressées au Ministère de l'Éducation ; Notes de prise de services du personnel sont disponibles | Enquête terrain | Aléas climatique |
| A.1.2 Faire le plaidoyer pour la dotation des écoles de Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka, Boboua en 200 tables-bancs | Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de l'Éducation ; Une (01) cérémonie de remise officielle est organisée par école PV de réception | | |
| A.1.3 Construire un bâtiment de 3 salles de classes dans les écoles de : Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka et Bokoma ; Boboua ; Mbalé | 07 bâtiments de 03 salles de classes disponibles avec chacun un bureau ; PV de réception | | |
| A.1.4 Sensibiliser les parents à assurer le suivi de la scolarisation de leurs filles | PV des réunions de sensibilisation ; Archives Mairie | Observation directe | Instabilité politique |
| A.1.5 Dissuader les jeunes filles sur les inconvénients de grossesses et mariage précoce | PV des réunions de sensibilisation ; Archives Mairie | | |
| A.1.6 Recruter et/ou Renforcer la capacité des 17 maîtres parents | Rapport de formation ; Avis et PV de recrutement des Maîtres parents | Rapports d'activités | Crise économique |
| A.1.7 Créer des centres d'alphabétisation dans les villages de Boukoko, Bakourba; Bouaka, Bokoma | PV de création des centres d'alphabétisation fonctionnelle | | |
| A.1.8 Construire un collège à Boukoko | 01 bâtiment de 04 salles de classes disponibles avec un bureau ; PV de réception du bâtiment | | |
| A.1.9 Promouvoir la gratuité de la scolarisation des jeunes filles dans les 06 écoles | Registres des inscriptions dans les écoles ; PV des examens | | |
| R.1.2 Le niveau des services de santé publique et d'infrastructures sanitaires est renforcé | | | |
| A.1.2.1 Faire le plaidoyer pour la réouverture du poste de santé de Bobekiti | Une (01) cérémonie d'ouverture est organisée ; Rapport et/ou PV d'ouverture du poste de santé | Enquête terrain | Aléas climatique |
| A.1.2.2 Faire le plaidoyer pour l'affectation de 06 personnels qualifiés et 04 Assistantes Accoucheuses dans les FOSA de : Boukoko, Bouaka, Bokoma et Boboua | Des lettres de plaidoyer adressées au Ministère de la Santé publique ; Notes de prise de services du personnel sont disponibles | | |
| A.1.2.3 Doter des FOSA de Boukoko, Bobekiti, Bouaka, Bokoma et Boboua en matériels biomédicaux | Des lettres de plaidoyer adressées au Ministère de la Santé publique ; PV de réception des matériaux biomédicaux disponibles | Observation directe | Instabilité politique |
| A.1.2.4 Electrifier des FOSA de Boukoko, Bouaka, Bokoma et Boboua en kits solaires | Des lettres de plaidoyer adressées au Ministère de la Santé publique ; PV d'installation et de réception des kits solaires disponibles | Rapports d'activités | |
| A.1.2.5 Dynamiser et renforcer les capacités des membres des COGES ; | PV de session renforcement des capacités des membres des COGES disponibles ; Rapports de gestion fournis par les | | |

| | | | |
|---|--|---------------------|------------------|
| | <i>COGES</i> | | |
| <i>A.1.2.6 Renforcer périodique des capacités des agents de santé et du Coges</i> | <i>PV de session renforcement des capacités des agents de santé et membres des COGES disponibles</i> | | |
| <i>A.1.1.7 Organiser des séances d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA</i> | <i>PV des réunions d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA ; Archives de la Mairie</i> | | |
| <i>R.1.3 Le niveau des services hydraulique, des infrastructures et d'assainissement sont améliorés et renforcés</i> | | | |
| <i>A1.3.1 Réparer 11 forages en panne dans les villages de Tobale, Bomango, Lolomon, Bouaka1, Bouaka2, Lobé1, Bokoma1, Bokoma3, Bobekiti2, Boboua1 et 2 ;</i> | <i>PV de réparation des 11 forages ; PV de réception et de mise en fonctionnalité des forages ; Rapports de gestion des bureaux de COGES</i> | | |
| <i>A.1.3.2 Construire 10 forages dans les villages de Kolongo, Mongombélé, Bakourba, Kpètènè, Mbalé, Lobé 1 et Lobé 2, Bobekiti, Bokoma 1 et Bokoma 3</i> | <i>10 forages construits disponibles et fonctionnels ; PV des réceptions des 10 forages ; PV de mise en place des bureaux des COGES</i> | | |
| <i>A.1.3.3 Aménager 03 sources dans les villages de Ngondet, Nganga, KenzeKenze</i> | <i>03 sources naturelles aménagées disponibles et fonctionnelles; PV d'inauguration et de réception des 03 sources naturelles</i> | | |
| <i>A.1.3.4 Sensibiliser la communauté sur la salubrité</i> | <i>PV des réunions de sensibilisations sur la salubrité</i> | | |
| <i>A.1.3.5 Former et recycler les artisans pour une bonne prestation</i> | <i>PV de session renforcement des capacités des artisans réparateurs</i> | | |
| <i>A.1.3.6 Renforcer les capacités des membres des comités de gestion des points d'eau</i> | <i>PV de session renforcement des capacités des membres des Comité de Gestion des Points d'Eau (CGPE)</i> | | |
| <i>A.1.3.7 Faire le plaidoyer pour la dotation des artisans réparateurs avec les caisses à outils</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Agence Nationale de l'Eau ; PV de réception des kits de réparation</i> | | |
| <i>A.1.3.8 Faire le plaidoyer pour la dotation des FOSA, des marchés et écoles avec les bacs à ordures et en matériels biomédicaux</i> | <i>Deux (02) lettres de plaidoyer adressées aux services compétents Une (01) cérémonie de remise des bacs ; PV de réception</i> | | |
| <i>A.1.3.9 Faire le plaidoyer pour l'affectation à la mairie d'un technicien d'hygiène</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée aux services compétents Note de prise de services dans la commune</i> | | |
| <i>A.1.3.10 Sensibiliser la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement (ATPC) et de se construire des latrines ;</i> | <i>PV de réunion de sensibilisation de la population ; Archives de la Mairie</i> | | |
| <i>A.1.3.11 Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines</i> | <i>Au moins une (01) séance d'IEC par trimestre organisée à l'utilisation et l'entretien des latrines par arrondissement</i> | | |
| <i>A.1.3.12 Rétablir le service de la voirie au niveau de la Mairie et des postes secondaires</i> | <i>Un (01) service d'hygiène rétabli, crée et fonctionnel ; PV d'installation et Rapports d'activités</i> | | |
| <i>R.1.4 Le niveau de service et d'infrastructures commerciales, routières et télécommunications sont renforcées</i> | | | |
| <i>A.1.4.1 Faire le plaidoyer pour l'ouverture des entreprises des micros finance à Mbaïki</i> | <i>Deux (02) lettres de plaidoyers adressées aux services compétents PV d'ouverture des entreprises des micros finances</i> | | |
| <i>A.1.4.2 Organiser et structurer les commerçants</i> | <i>PV des réunions et de structuration ;</i> | Enquête terrain | Aléas climatique |
| <i>A.1.4.3 Faire le plaidoyer pour la réhabilitation de la route nationale n°6</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée aux services compétents Une (01) cérémonie d'inauguration et PV de réception</i> | | |
| <i>A.1.4.4 Faire le plaidoyer pour la suppression de la barrière</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la</i> | Observation directe | |

| | | | |
|---|---|-----------------------------|------------------------------|
| <i>policrière à l'entrée de Mbaïki</i> | <i>Sécurité Publique ; Rapport de suppression de la barrière</i> | <i>Rapports d'activités</i> | <i>Instabilité politique</i> |
| <i>A.1.4.5 Organiser le secteur de transport</i> | <i>PV de réunions</i> | | |
| <i>A.1.4.6 Organiser de manière périodique des campagnes d'entretien des pistes rurales</i> | <i>PV des réunions d'entretiens des pistes</i> | | |
| <i>A.1.4.7 Faire le plaidoyer pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilonnes</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée aux opérateurs des téléphonies mobiles (Azur, Orange, Telecel, Moov)</i> | | |
| <i>A.1.4.7 Faire le plaidoyer pour l'installation des antennes relais des opérateurs téléphonique dans les villages de Boukoko et Boboua.</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée aux opérateurs des téléphonies mobiles (Azur, Orange, Telecel, Moov) et PV d'inauguration et/ou d'installation des antennes relais</i> | | |
| <i>R.1.5 Le niveau de service et d'infrastructures artistique, culturelles et touristiques est renforcé</i> | | | |
| <i>A.1.5.1 Promouvoir la vulgarisation de la culture et tradition de Ba'Aka dans le village Bébé</i> | <i>PV des réunions de vulgarisation ; Archives Mairie</i> | | |
| <i>A.1.5.2 Faire le plaidoyer pour la construire de maison des jeunes et de la culture dans la commune</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère compétent PV d'inauguration et Rapports de démarrage des activités</i> | | |
| <i>A.1.5.3 Promouvoir la création des groupes de danses folkloriques dans les villages de : Boukoko; Bouaka; Boboua, Bokoma</i> | <i>PV des réunions et de création des groupes de danses Archives de la Mairie</i> | | |
| <i>A.1.5.4 Faire le plaidoyer pour la réhabilitation du site touristique de Kaou Club de Boukoko</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère du Tourisme Une (01) cérémonie d'inauguration et PV de réception</i> | | |
| <i>A.1.5.4 Promouvoir le développement des infrastructures d'accueil et d'hébergement à Boukoko</i> | <i>Cérémonie d'inauguration des infrastructures construites PV de réception</i> | | |
| <i>R.1.6 Le niveau de service et d'infrastructures sportives et de loisirs est renforcé</i> | | | |
| <i>A.1.6.1 Créer des clubs sportifs par arrondissement : Boboua, Bouaka, Bopenda, Boukoko</i> | <i>Nombre des clubs sportifs créés PV des réunions de création</i> | | |
| <i>A.1.6.2 Réhabiliter et créer des plateformes sportives aux normes nationales dans les arrondissements de Boboa, Bouaka, Bopenda, Boukoko</i> | <i>Nombre des plateformes sportives créées PV des réunions de création et réhabilitation</i> | | |
| <i>A.1.6.3 Faire le plaidoyer pour la dotation des 20 clubs avec les matériels sportifs : Boboua(6), Bouaka(6), Bopenda(3), Boukoko(5)</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Jeunesse et des Sports PV de dotation et de remise des matériels sportifs</i> | | |
| <i>A.1.6.4 Promouvoir les activités sportives intra et extra commune ;</i> | <i>PV des réunions des activités promues</i> | | |
| <i>A.1.6.5 Faire le plaidoyer pour la création du Centre de Formation de la Jeunesse Pionnière dans la commune</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Haut Commissariat à la JPN ; Cérémonie d'inauguration et PV de réception du bâtiment</i> | | |
| <i>R.1.7 Le niveau de service et d'infrastructures énergétique est renforcé</i> | | | |
| <i>A.1.7.1 Faire le plaidoyer pour l'ouverture d'une station de service</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de l'Energie ; PV d'inauguration ; Rapport d'activité</i> | | |
| <i>A.1.7.2 Faire le plaidoyer pour le reboisement de certaines essences dans la commune</i> | <i>Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ; Rapport d'activité</i> | | |

| | | | |
|---|---|----------------------|-----------------------|
| A.1.7.3 Faire le plaidoyer pour l'éclairage public de la ville et des chefs-lieux d'arrondissements par des lampes solaires. | Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de l'Energie ; PV d'inauguration des lampes ; Rapport d'activité | | |
| R.1.8 Le niveau de service du secteur de l'environnement est amélioré | | | |
| A.1.8.1 Promouvoir la gestion durable des ressources forestières | PV des réunions de sensibilisation | | |
| A.1.8.2 Planifier la période de la pêche et de la chasse | Un calendrier de pêche et chasse disponible | | |
| A.1.8.3 Promouvoir le reboisement des espaces dégradés | PV des espaces dégradés reboisés | | |
| A.1.8.4 Promouvoir l'agroforesterie | Rapports d'activités | | |
| A.1.8.5 Relancer la pisciculture dans les villages de Boukoko et Bopenda | Nombre de pisciculture relancés PV des réunions | | |
| Objectif spécifique 2 : Améliorer la production des produits animaux, végétaux, halieutiques et la productivité agricole | | | |
| R.2.1 La sécurité alimentaire est améliorée | D'ici 2030, réduire de 25% l'insécurité alimentaire dans la commune | | |
| A.2.1 Travailler pour l'augmentation de la production agricole | Taux d'augmentation de la production agricole | | |
| A.2.2 Organiser et structurer les producteurs agricoles | PV des réunions organisées Nombre des producteurs structurés et organisés | | |
| A.2.3 Valoriser les produits locaux dans la lutte contre la malnutrition | Nombre des produits locaux valorisés | Enquête terrain | Aléas climatique |
| A.2.4 Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un personnel d'encadrement des producteurs | Une (01) lettre de plaidoyer adressée aux services compétents Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un personnel d'encadrement des producteurs | Observation directe | Instabilité politique |
| A.2.5 Faire le plaidoyer pour la dotation des producteurs en intrants agricoles | Une (01) lettre adressée au Ministère du Développement Rural PV de remise des kits agricoles | Rapports d'activités | Crise économique |
| A.2.6 Faire le plaidoyer pour la baisse du prix de location du tracteur de l'ICRA | Une (01) lettre de plaidoyer adressée à la Direction Générale de l'ICRA | | |
| A.2.7 Promouvoir la relance de la culture du caféier dans la commune | PV des réunions de sensibilisation | | |
| A.2.8 Faire le plaidoyer pour la création des structures de micro finances à Mbaïki | Une (01) lettre de plaidoyer adressée aux structures financières à Bangui ; Cérémonie d'inauguration ; PV d'installation | | |
| Objectif spécifique 2 : Améliorer la production des produits animaux, végétaux, halieutiques et la productivité agricole | | | |
| A.2.9 Organiser et structurer les éleveurs | PV des réunions | | |
| A.2.10 Promouvoir la vaccination de routine | PV des réunions de sensibilisation ; Rapports de vaccinations | | |
| A.2.11 Créer une pharmacie vétérinaire à Boukoko | Une (01) pharmacie vétérinaire créée, installée et disponible Une (01) cérémonie d'inauguration et rapports d'activités | | |
| A.2.12 Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un technicien vétérinaire dans la commune | Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de l'Elevage Une (01) Note de prise de service au niveau communal | | |
| A.2.13 Faire un plaidoyer pour la dotation des éleveurs avec les | Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de | | |

| | | | |
|---|--|-------------------------------|--|
| reproducteurs améliorés | <i>l'Elevage</i> <i>PV de réception des reproducteurs améliorés</i> | | |
| A.2.13 Faire le plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroi de crédits aux éleveurs | <i>Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat</i> <i>Les éleveurs ont bénéficié de crédits d'élevage</i> | | |
| A.2.14 Encadrer et structurer les chasseurs /pêcheurs | <i>PV des réunions de structuration</i> | | |
| A.2.15 Organiser le secteur de la pêche et chasse | <i>Un (01) calendrier de la pêche et chasse disponible</i> | | |
| A.2.16 Mettre en place des zones cynégétiques villageoises | <i>PV des réunions de concertation</i> | | |
| A.2.17 Promouvoir la relance des activités piscicoles dans les villages de Boukoko et Bopenda | <i>Nombre de pisciculture relancés</i> <i>PV des réunions</i> | | |
| A.2.18 Organiser les activités de la cueillette | <i>PV des réunions</i> | | |
| A.2.19 Rétrocéder une partie de recettes à la commune | <i>PV de rétrocession des mini recettes</i> | | |
| A.2.20 Valoriser les produits de la cueillette (transformation) | <i>Nombre des produits de la cueillette valorisés</i> | | |
| Objectif spécifique 3 : Assurer/garantir la sécurisation des ressources financières, matérielles, le capital humain et la bonne gouvernance locale | | | |
| R.3.1 La qualité des services rendus à la population est améliorée | | | |
| A.3.1.1 Doter chaque service communal et chaque bureaux d'arrondissement de machines à écrire et de mobiliers adéquats | <i>Nombre/types d'équipements acquis</i> | | |
| A.3.1.2. Informatiser les services d'état civil et de la comptabilité | <i>Nombre/type d'équipements informatiques acquis par service</i> | | |
| A.3.1.3 Elaborer un manuel de Procédure Administrative et Financière | <i>Un (01) manuel de Procédure Administrative et Financière disponible</i> | Rapports d'activités PTF | |
| R.3.2 La mobilisation des ressources propres est améliorée | | | |
| A.3.2.1 Organiser la collecte des taxes par secteur d'activité | <i>Fréquence de collecte des taxes</i> | Rapports d'activités ONG ; | Instabilité politique ; Crise économique Aléas climatiques |
| A.3.2.2 Etudier et rendre fonctionnels des mécanismes de mobilisation des ressources propres de la commune | <i>Au moins deux (02) mécanismes de mobilisation des ressources propres sont mis en œuvre</i> | Rapports d'activités SDE | |
| A.3.2.3 Créer et Rendre fonctionnel un cadre de concertation des acteurs économiques | <i>Nombre d'activité de concertation des acteurs économiques</i> | Enquêtes de terrain | |
| A.3.2.3.4 Créer et rendre fonctionnel un comité de suivi-évaluation de mobilisation des ressources financières dans les marchés, les places de stationnement routiers et les points d'eau de la commune | <i>PV de la création du comité de suivi-évaluation</i> <i>Nombre du rapport d'activité du comité de suivi-évaluation</i> | | |
| Objectif spécifique 3 : Assurer/garantir la sécurisation des ressources financières, matérielles, le capital humain et la bonne gouvernance locale | | | |
| A.3.2.5 Répertorier les produits taxables | <i>Un (01) répertoire de produits taxables disponible</i> | | |
| A.3.2.6 Promouvoir la gestion transparente et rationnelle des ressources communales | <i>Rapports de gestion transparente/rationnelle</i> | | |
| R.3.3 L'administration communale dispose d'un capital humain adéquat | | | |
| A.3.3.1 Planifier et organiser des réunions entre les membres du conseil municipal | <i>Des séances de réunion sont planifiées par trimestre</i> <i>PV des réunions</i> | | |
| A.3.3.2 Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication | <i>Un (01) plan de communication disponible</i> | | |
| A.3.3.3 Renforcer les capacités de la municipalité en ressources humaines compétentes et matériels adéquats de travail | <i>Nombre de personnel renforcé et compétent</i> <i>PV de réception des matériels</i> | | |
| A.3.3.4 Elaborer un plan de formation et de renforcement des capacités de l'administration communale | <i>Un (01) plan de formation et de renforcement des capacités de l'administration communale disponible</i> | | |

| | | | |
|--|---|--|--|
| A.3.3.5 Mobiliser les ressources propres de la commune et payer les salaires à terme échu et éponger les arriérés des salaires | Rapports financiers des ressources mobilisées disponibles BC des salaires payés disponibles | | |
| Objectif 4 : Assurer le développement durable et équitable de l'environnement communal et de l'approche genre | | | |
| R.4.1 L'accès au foncier au profit des hommes et des femmes est assuré | D'ici à 2030, 40% des femmes et des hommes ont une égalité de chance dans l'accès aux terres agricoles et activités de développement | | |
| A.4.1.1 Vulgariser les textes de loi sur le foncier | Deux (02) séances vulgarisation des textes de loi sur le foncier organisées | Rapports d'activités PTF | Instabilité politique ; Crise économique Aléas climatiques |
| A.4.1.2 Faire des plaidoyers au gouvernement et des PTF pour élargir les Plans Fonciers Ruraux à la commune | Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques et PTFs | Rapports d'activités ONG ; | |
| A.4.1.3 Promouvoir le développement des activités nocturnes | Nombre des lampadaires solaires fonctionnels dans les grandes agglomérations | Rapports d'activités SDE | |
| A.4.1.4 Sensibiliser les propriétaires terriens sur l'utilisation des terres | Deux (02) séances sensibilisation des propriétaires terriens sur l'utilisation des terres réalisées | Enquêtes de terrain | |
| R.4.1 Les femmes et les hommes sont équitablement impliqués comme des décideurs | | | |
| A.4.1.4 Faire le plaidoyer pour l'implication des femmes dans les instances de prise de décision | Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère des Affaires Sociales ; PV des réunions de sensibilisation | Rapports d'activités PTF | Instabilité politique ; Crise économique Aléas climatiques |
| A.4.1.5 Promouvoir la scolarisation des jeunes filles | Nombre de jeunes filles scolarisées | Rapports d'activités ONG ; | |
| A.4.1.6 Promouvoir l'alphabétisation des femmes | Nombre des femmes alphabétisées | Rapports d'activités SDE Enquêtes de terrain | |
| R.4.2 Les femmes sont impliquées dans le développement de la commune | | | |
| A.4.1.7 Promouvoir les AGR en milieu féminin | Nombre d'AGR promues au milieu féminin | Rapports d'activités PTF | Instabilité politique ; Crise économique Aléas climatiques |
| A.4.1.8 Promouvoir la formation des femmes aux petits métiers | Nombre de femmes formées Rapport de formation | Rapports d'activités ONG ; | |
| A.4.1.9 Sensibiliser les femmes sur les notions de droit de l'homme | PV des réunions de sensibilisation | Rapports d'activités SDE Enquêtes de terrain | |

6.2 Plan d'action décennal de développement de la commune

L'ordonnance 88 a servi de levier pour déterminer des critères et a orienté les choix des actions qui doivent être en adéquation avec les axes prioritaires de développement retenus et ; qui sont en parfaite cohérence avec les domaines de compétences de la commune à savoir :

- La santé, l'hygiène et l'action sociale ;
- L'eau et l'électricité ;
- L'éducation, l'alphabétisation et de la formation professionnelle ;
- La Culture, les sports et les loisirs, artisanats ;
- Le foncier et l'aménagement du territoire ;
- L'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- Développement économique et planification ;
- Les pompes funèbres et cimetières ;
- Les marchés, abattoirs et foires.

Ces critères déterminants qui ont guidé le choix des actions à inscrire au Plan d'actions en procédant à des arbitrages, en cas de divergences sont ainsi proposés:

- a) **Pertinence des solutions par rapport aux problèmes et difficultés soulevés par les populations ;**
- b) **Légitimité des solutions proposées ;** celle-ci vise à s'assurer que les solutions proposées:
 - Répondent aux stratégies et aux normes sectorielles du domaine en question (Education, Santé, Hydraulique, Environnement...)
 - Tiennent compte de l'importance numérique des bénéficiaires, de leur niveau d'organisation, de leurs compétences à gérer l'intervention ;
 - Tiennent compte de l'implication des femmes et des jeunes dans les solutions proposées ;
 - Concourent à une réalisation efficace au développement durable de la commune.
- c) **Impacts des solutions proposées sur le développement local et sur l'environnement à travers:**

Les possibilités d'amélioration des revenus locaux ;

- Les chances de création d'emplois ;
- L'amélioration du niveau de santé local ;
- La préservation de l'environnement ;
- Le gain de temps et d'effort des bénéficiaires de l'action ;
- Contribuent à la réalisation du RCPCA et des ODD.

Toutes les actions assorties de ces critères sont présentées dans le tableau de la programmation décennale ci-après. Ce tableau de programmation comprend les résultats, les activités, les acteurs responsables, la localisation, la période d'exécution et le coût estimatif de chaque activité.

Tableau n°30 : Plan d'action et programmation décennale du secteur de l'Éducation

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|--------|-------------|------------|-------------|-----------------|----------------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | | | |
| SECTEUR DE L'EDUCATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Absence de structure d'encadrement avant le fondamental 1 | Construire des écoles maternelles | Boukoko, Bouaka, Boboua | 3 | 8 000 000 | 24 000 000 | 2 400 000 | 21 600 000 | Enfants en âge préscolaire | | | | | | | | | | | | | | | |
| Taux élevé d'abandon des jeunes filles avant la fin du cycle du fondamental 1 | Sensibiliser les parents à assurer le suivi de la scolarisation de leurs filles | Toute la commune (36 Villages) | 8 | 5000 | 40000 | 40000 | 0 | Parents d'élèves | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Dissuader les jeunes filles sur les inconvénients de grossesses et mariage précoce | Toute la commune (36 Villages) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | Jeunes filles | | | | | | | | | | | | | | | |
| Taux élevé de déperdition scolaire au fondamental 2 | Construire un collège | Boukoko | 1 | 24 000 000 | 24 000 000 | 2 400 000 | 21 600 000 | Elèves, APE | | | | | | | | | | | | | | | |
| Insuffisance des Tables bancs | Doter les écoles en tables bancs | Boukoko, Bopénda, Bobekit, Bouaka, Boboua | 200 | 25000 | 5000000 | 500000 | 4500000 | Elèves, APE | | | | | | | | | | | | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--------|-------------|------------|-------------|-----------------|-----------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | | | |
| SECTEUR DE L'EDUCATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Insuffisance des enseignants qualifiés | Faire le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés dans les écoles | Toutes les écoles de commune | 12 | 100 000 | 100 000 | 10 000 | 90 000 | Elèves, APE | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible taux de scolarisation des jeunes filles | Promouvoir la gratuité de la scolarisation des jeunes filles dans les 06 écoles | Toutes les écoles de commune | 0 | - | - | 0 | 0 | Jeunes filles | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible capacité d'accueil des élèves | Construction d'un bâtiment de 3 salles de classes | Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka, Bokoma, Boboua | 6 | 8 000 000 | 48 000 000 | 4 800 000 | 43 200 000 | Elèves | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Recruter et/ou Renforcer la capacité des 17 maîtres parents | Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka, Bokoma, Boboua | 9 | 300 000 | 2 700 000 | 270 000 | 2 430 000 | Maîtres parents | | | | | | | | | | | | | | | |
| Insuffisance des tables bancs | Faire le plaidoyer pour la dotation des écoles en 200 tables-bancs | Boukoko, Bopénda, Bobekiti, Bouaka, Boboua | 200 | 25 000 | 5 000 000 | 500 000 | 4 500 000 | Elèves | | | | | | | | | | | | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | |
|--|---|-----------------------------------|--------|-------------|--------------------|-------------------|--------------------|---------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | |
| SECTEUR DE L'EDUCATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Taux élevé d'analphabètes dans la commune | Créer des centres d'alphabétisation dans les villages | Boukoko, Bakourba, Bokoma, Bouaka | 4 | 3000000 | 12 000 000 | 1 200 000 | 10 800 000 | Alphabétisés | | | | | | | | | | | | | |
| Total Education | | | | | 120 840 000 | 12 120 000 | 108 720 000 | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°31 : Plan d'action et programmation décennale du secteur de la Santé

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--------|-------------|-------------------|------------------|-------------------|--|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | | | |
| SECTEUR DE LA SANTE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible fréquentation des FOSA | Faire le plaidoyer pour l'affectation de 06 personnels qualifiés et 04 Assistantes Accoucheuses | Boukoko, Bouaka Bokoma Boboua | 10 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Electrifier avec les kits panneaux solaires 4 FOSA | Boukoko, Bouaka Bokoma Boboua | 4 | 3 500 000 | 14 000 000 | 1 000 000 | 13 000 000 | Population | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dysfonctionnement d'un centre de santé | Faire le plaidoyer pour la réouverture du poste de santé de Bobékiti | Bobékiti | 1 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Affecter le personnel soignant qualifié | Bobékiti | 1 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible plateau technique des FOSA | Doter des FOSA en matériels biomédicaux | Boukoko, Bobekiti, Bouaka, Bokoma Boboua | 5 | 2 000 000 | 10 000 000 | 1 000 000 | 9 000 000 | Population | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mauvaise gestion dans les FOSA | Dynamiser et renforcer les capacités des membres des COGES | Boukoko Boboua | 3 | 300 000 | 900 000 | 100 000 | 800 000 | Membres des Coges | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Renforcer périodique des capacités des agents de santé et du Coges | Boukoko | 4 | 500 000 | 2 000 000 | 200 000 | 1 800 000 | Personnel de santé + Membres des Coges | | | | | | | | | | | | | | | |
| Total Général du secteur de la Santé | | | | | 27 200 000 | 2 600 000 | 24 600 000 | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n° 32: Plan d'action et programmation décennale du secteur de l'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|--------|-------------|------------|-------------|-----------------|-------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | |
| SECTEUR DE L'EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Insuffisance d'eau potable dans la commune | Réparer tous les forages en panne de la commune | Tobale, Bomango, Lolomon, Bouaka1, Bouaka2, Lobé1, Bokoma1, Bokoma3, Bobekiti2, Boboua1, Boboua 2 | 11 | 500 000 | 5 500 000 | 550 000 | 4 950 000 | Population Coges | | | | | | | | | | | | | |
| | Construire des forages dans certains villages de la commune | Kolongo, Mongombélé, Bakourba, Kpètènè, Mbalé, Lobé 1 et Lobé 2, Bobekiti, Bokoma 1 et Bokoma 3 | 10 | 8 000 000 | 80 000 000 | 8 000 000 | 72 000 000 | Population Coges | | | | | | | | | | | | | |
| | Aménager les sources dans certains villages de la commune | Ngondet, Nganga, Kenze, Kenze | 3 | 2 000 000 | 6 000 000 | 600 000 | 5 400 000 | Population Coges | | | | | | | | | | | | | |
| Dysfonctionnement des Coges | Renforcer les capacités des membres des comités de gestion des points d'eau | Boukoko | 3 | 250 000 | 750 000 | 75 000 | 675 000 | Membres des Coges | | | | | | | | | | | | | |
| | Assurer un suivi permanent des comités des points d'eau | Tous les Coges de la Commune | | 5 000 | 5 000 | 500 | 4 500 | Exécutif Communal | | | | | | | | | | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---------------------------|--------|-------------|------------|-------------|-----------------|-----------------------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | | | |
| SECTEUR DE L'EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible capacité technique des artisans réparateurs des forages | Former et recycler les artisans pour une bonne prestation | Boukoko Boboua | 2 | 250 000 | 500 000 | 50 000 | 450 000 | Artisans réparateurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la dotation des artisans réparateurs avec les caisses à outils | Commune | 5 | 500 000 | 2 500 000 | - | 500 000 | Artisans réparateurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| Insalubrité dans les ménages, marchés, les FOSA et dans les écoles | Sensibiliser la communauté sur la salubrité | 36 villages de la commune | 72 | - | - | - | - | Population | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la dotation des FOSA, des marchés et écoles avec les bacs à ordures et en matériels biomédicaux | Commune | 14 | 75 000 | 1 050 000 | 105 000 | 945 000 | Elèves Population Voyageurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour l'affectation à la mairie d'un technicien d'hygiène | Mairie de Boukoko | 1 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | | | | | | | | | | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--------------------------------------|--------|-------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | | | |
| SECTEUR DE L'EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Absence de latrines familiales dans les ménages | Sensibiliser la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement (ATPC) et de se construire des latrines | Tous les villages (36) de la commune | 72 | - | - | - | - | Population | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines | Tous les villages (36) de la commune | 72 | - | - | - | - | Population | | | | | | | | | | | | | | | |
| Total Général du Secteur EHA | | | | | 97 405 000 | 10 130 000 | 87 275 000 | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°33 : Plan d'action et programmation décennale du secteur de l'Agriculture

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|------------------|--------|-------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------------|--|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | | | |
| SECTEUR DE L'AGRICULTURE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Baisse de revenus des producteurs agricoles | Organiser et structurer les producteurs agricoles | Toute la commune | 4 | 200 000 | 800 000 | 800 000 | - | Producteurs agricoles | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la dotation des producteurs en intrants agricoles | Bangui | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Producteurs agricoles | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un personnel d'encadrement des producteurs | Bangui | 3 | 100 000 | 300 000 | 300 000 | - | Producteurs agricoles | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la baisse du prix de location du tracteur de l'ICRA | Boukoko | 2 | 5 000 | 10 000 | 10 000 | - | Producteurs agricoles | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir la relance de la culture du caféier dans la commune | Toute la commune | | | 500 000 | 500 000 | 50 000 | 450 000 | Planteurs | | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la création des structures de micro finances à Mbaïki | Bangui | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | 200 000 | - | Producteurs agricoles, Planteurs, Opérateurs économiques | | | | | | | | | | | | | | |
| Total Général du Secteur de l'Agriculture | | | | | 2 010 000 | 1 560 000 | 450 000 | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°34 : Plan d'action et programmation décennale du secteur de l'Elevage

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---------------------------|--------|-------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | | | |
| SECTEUR DE L'ELEVAGE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Destruction du cheptel par la peste des petits ruminants et peste porcine | Promouvoir la vaccination de routine | Toute la commune | 2 | 1 500 000 | 3 000 000 | 300 000 | 2 700 000 | Petits ruminants | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Créer une pharmacie vétérinaire | Boukoko | 1 | 5 000 000 | 5 000 000 | 500 000 | 4 500 000 | Eleveurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Organiser et structurer les éleveurs | 36 Villages de la commune | 4 | 500 000 | 2 000 000 | 200 000 | 1 800 000 | Eleveurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| Absence d'encadrement Technique | Faire le plaidoyer pour l'affectation d'un technicien vétérinaire dans la commune | Bangui Mbaiki | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Eleveurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dégénérescence des espèces élevées | Faire un plaidoyer pour la dotation des éleveurs avec les reproducteurs améliorés | Bangui Mbaiki | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Eleveurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroi de crédits aux | Bangui Mbaiki | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Eleveurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| Total Général du Secteur de l'Elevage | | | | | 10 600 000 | 1 600 000 | 9 000 000 | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°35 : Plan d'action et programmation décennale du secteur Extra Agricole et Environnemental

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | |
|--|--|------------------|--------|-------------|------------------|----------------|------------------|--------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | |
| SECTEUR EXTRA AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTAL | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Destruction de l'écosystème forestier et de l'environnement | Promouvoir la gestion durable des ressources forestières | Toute la commune | | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Population | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir le reboisement des espaces dégradés | Toute la commune | | 500 000 | 500 000 | 100 000 | 400 000 | Population | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir l'agrofestérie | Toute la commune | | 500 000 | 500 000 | 50 000 | 450 000 | Population | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir la relance des activités piscicoles | Boukoko Bopenda | 2 | 150 000 | 300 000 | 30 000 | 270 000 | Pisciculteurs | | | | | | | | | | | | |
| | Encadrer et structurer les chasseurs /pêcheurs | Toute la commune | 4 | 150 000 | 600 000 | 60 000 | 540 000 | Chasseurs Pêcheurs | | | | | | | | | | | | |
| | Planifier la période de la pêche et de la chasse | Commune | - | 150 000 | 150 000 | 15 000 | 135 000 | Chasseurs Pêcheurs | | | | | | | | | | | | |
| | Mettre en place des zones cynégétiques villageoises | Toute la commune | 2 | 300 000 | 600 000 | 60 000 | 540 000 | Villageois | | | | | | | | | | | | |
| Coût Global | | | | | 2 750 000 | 415 000 | 2 335 000 | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°36 : Plan d'action et programmation décennale du Commerce et Transport

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | |
|---|--|-------------|--------|-------------|------------------|------------------|-----------------|--|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | |
| SECTEUR DU COMMERCE ET TRANSPORTS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible capital des commerçants | Organiser et structurer les commerçants | Commune | 4 | 100 000 | 400 000 | 400 000 | - | Commerçants | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour l'ouverture des entreprises des micros finance à Mbaïki | Bangui | - | 100 000 | 100 000 | 100 000 | - | Opérateurs économiques Population | | | | | | | | | | | |
| Dégradation des voies d'accès dans les zones d'approvisionnement et d'écoulement | Organiser le secteur de transport | Commune | - | 150 000 | 150 000 | 150 000 | - | Transporteurs Commerçants Population | | | | | | | | | | | |
| | Organiser de manière périodique des campagnes d'entretien des pistes rurales | 36 Villages | - | 200 000 | 200 000 | 200 000 | - | Tous les villageois | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la réhabilitation de la route nationale n°6 | Bangui | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Population | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la suppression de la barrière policière à l'entrée de Mbaïki | Bangui | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Transporteurs Commerçants Population | | | | | | | | | | | |
| Coût Global du secteur Commerce et Transport | | | | | 1 250 000 | 1 250 000 | - | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°37 : Plan d'action et programmation décennale de la Télécommunication

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | |
|---|--|----------------|--------|-------------|----------------|----------------|-----------------|---------------------------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | |
| SECTEUR DE LA TELECOMMUNICATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible couverture téléphonique de la commune | Faire le plaidoyer pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilonnes | Bangui | 3 | 100 000 | 300 000 | 300 000 | - | Population Opérateurs économiques SDE | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour l'installation des antennes relais des opérateurs téléphonique | Boukoko Boboua | 2 | 100 000 | 200 000 | 200 000 | - | Population Opérateurs économiques SDE | | | | | | | | | | | | | |
| Total Général du Secteur de la Télécommunication | | | | | 500 000 | 500 000 | - | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°38 : Plan d'action et programmation décennale de l'Energie

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | |
|---|--|--------|--------|-------------|----------------|----------------|-----------------|---------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | |
| SECTEUR DE L'ENERGIE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Hydrocarbure non disponible et Inexistence de station-service | Faire le plaidoyer pour l'ouverture d'une station de service | Bangui | 4 | 50 000 | 200 000 | 200 000 | - | Population | | | | | | | | | | | | | |
| Total Général du Secteur de l'Energie | | | | | 200 000 | 200 000 | - | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°39 : Plan d'action et programmation décennale des Arts, Culture et Tourisme

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | |
|---|--|--------------|--------|-------------|-------------------|------------------|------------------|-----------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | |
| SECTEUR DES ARTS, CULTURE ET TOURISME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible développement des activités artistiques et touristiques | Promouvoir la vulgarisation de la culture et tradition de Ba'Aka | Village Bébé | 0 | 250 000 | 250 000 | 25 000 | 225 000 | Pygmée Aka Population | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la construire de maison des jeunes et de la culture | Bokoma | 1 | 10 000 000 | 10 000 000 | 1 000 000 | 9 000 000 | Jeunes | | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir la création des groupes de danses folkloriques | Commune | 0 | 300 000 | 300 000 | 30 000 | 270 000 | Population | | | | | | | | | | | | | |
| | Réhabiliter le site touristique de Kaou Club | Boukoko | 1 | 5 000 000 | 5 000 000 | 500 000 | 4 500 000 | Touristes Population | | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir le développement des infrastructures d'accueil et d'hébergement à Boukoko | Boukoko | 1 | 15 000 000 | 15 000 000 | 1 500 000 | 13 500 000 | Voyageurs Touristes | | | | | | | | | | | | | |
| Coût Global du secteur des Arts, Culture et Tourisme | | | | | 10 250 000 | 1 025 000 | 9 225 000 | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°40 : Plan d'action et programmation décennale de la Jeunesse et des Sports

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--------|-------------|-------------------|------------------|-------------------|---------------------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | | | |
| SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Difficulté d'accès des jeunes aux infrastructures des sports | Créer des clubs sportifs par arrondissement | Boboua, Bouaka, Bopénda, Boukoko | 20 | 150 000 | 3 000 000 | 300 000 | 2 700 000 | Jeunes | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Réhabiliter et créer des plateformes sportives aux normes nationales | Boboua, Bouaka, Bopénda, Boukoko | 4 | 20 000 000 | 80 000 000 | 8 000 000 | 72 000 000 | Jeunes | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Doter 20 clubs avec les matériels sportifs | Boboua (6), Bouaka (6), Bopénda (3), Boukoko (5) | 20 | 150 000 | 3 000 000 | 300 000 | 2 700 000 | Joueurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir les activités sportives intra et extra commune | Boukoko Mbaïki Moboma Lobaye/Ngotto | - | 200 000 | 200 000 | 200 000 | - | Joueurs | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Faire le plaidoyer pour la création du Centre de Formation de la Jeunesse Pionnière dans la commune | Bouaka | 1 | 100 000 | 100 000 | 10 000 | 90 000 | Jeunes garçons Jeunes filles | | | | | | | | | | | | | | | |
| Coût Global du secteur de la Jeunesse et des Sports | | | | | 86 300 000 | 8 810 000 | 77 490 000 | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°41 : Plan d'action et programmation décennale du Secteur Social et Genre

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | |
|--|--|-----------------------|--------|-------------|------------|------------------|-----------------|------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | |
| SECTEUR SOCIAL ET GENRE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible implication des femmes dans les instances de prise de décision | Faire le plaidoyer pour l'implication des femmes dans les instances de prise de décision | Commune Mbaïki Bangui | 3 | 100 000 | 300 000 | 300 000 | - | Femmes | | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir la scolarisation des jeunes filles | Commune | - | 150 000 | 150 000 | 15 000 | 135 000 | Jeunes Filles | | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir l'alphabétisation des femmes | Commune | - | 250 000 | 250 000 | 25 000 | 225 000 | Femmes | | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir la formation aux petits métiers des femmes | Commune | - | 500 000 | 500 000 | 50 000 | 450 000 | Femmes | | | | | | | | | | | | | |
| | Promouvoir les AGR en milieu féminin | Commune | - | 1 000 000 | 1 000 000 | 100 000 | 900 000 | Femmes | | | | | | | | | | | | | |
| | Sensibiliser les femmes sur les notions de droit de l'homme | Commune | - | 25 000 | 25 000 | 2 500 | 22 500 | Femmes Hommes | | | | | | | | | | | | | |
| | Total du Secteur Social et Genre | | | | | 2 225 000 | 492 500 | 1 732 500 | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n°42 : Plan d'action et programmation décennale de la Gouvernance Locale

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | |
|--|--|---------------------------------|--------|-------------|------------|-------------|-----------------|--|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | |
| SECTEUR DE LA GOUVERNANCE LOCALE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dysfonctionnement du Conseil Municipal | Planifier et organiser des réunions entre les membres du conseil municipal | Commune | - | 150 000 | 150 000 | 150 000 | - | Membres du Conseil Municipal | | | | | | | | | | | | |
| Démotivation des membres du conseil et du personnel municipal | Mobiliser les ressources propres de la commune et payer les salaires à terme échu et éponger les arriérés des salaires | Commune | - | 250 000 | 250 000 | 250 000 | - | Membres du Conseil Municipal Personnel Communal | | | | | | | | | | | | |
| Mauvaise gestion des ressources communales | Promouvoir la gestion transparente et rationnelle des ressources communales | Commune | - | 150 000 | 150 000 | 15 000 | 135 000 | Membres du Conseil Municipal Personnel Communal | | | | | | | | | | | | |
| Absence d'activité dans la commune la nuit | Electrifier 4 grandes agglomérations avec les lampadaires solaires | Boukoko, Bouaka, Bokoma, Boboua | 40 | 350 000 | 14 000 000 | 1 000 000 | 13 000 000 | Population | | | | | | | | | | | | |
| Faible accès des communautés aux services de la municipalité | Construire et équiper la Mairie principale | Bokoma | 1 | 25 000 000 | 25 000 000 | 2 500 000 | 22 500 000 | Population | | | | | | | | | | | | |

| Problèmes | Actions | Lieux | Nombre | C. Unitaire | Coût Total | Part Mairie | Part Partenaire | Bénéficiaires | Période de réalisation | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---------|--------|-------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------------------|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--|--|--------------------|
| | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | | |
| SECTEUR DE LA GOUVERNANCE LOCALE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Renforcer les capacités de la municipalité en ressources humaines compétentes et matériels adéquats de travail | Commune | - | 2 500 000 | 2 500 000 | 250 000 | 2 250 000 | Personnel Communal Population | | | | | | | | | | | | | |
| Total Général du Secteur de la Gouvernance Locale | | | | | 42 050 000 | 4 165 000 | 37 885 000 | | | | | | | | | | | | | | |
| COÛT GLOBAL DU PDL | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 403 580 000 |
| COÛT MOBILISABLE PAR LA COMMUNE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 36 867 500 |
| COÛT MOBILISABLE PAR LES PARTENAIRES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 366 712 500 |

6.3 Programmes et projets

Les objectifs formulés lors de la programmation sont traduits en actions cohérentes et concrètes dans tous les domaines où les axes stratégiques sont aussi traduits en Plan d'action décennale. Ce Plan d'action est ainsi décliné en Programmes et Projets de développement communaux. L'objectif est de :

- Formuler les programmes et projets de développement de la Commune ;
- Procéder à l'évaluation financière desdits programmes et projets ;
- Elaborer le schéma de financement et enfin ;
- Réaliser la programmation physique et spatiale des activités retenues pour une période de dix ans.

Les principaux outils utilisés ont été : les outils de planification stratégique (planification de projet par objectif, cadre logique sensible au genre, tableau de synthèses des enjeux d'une des dimensions de l'environnement, fiche de situation communale par rapport aux stratégies nationales, Programme de limitation des impacts, fiche de prévision des recettes du budget de fonctionnement en milliers de Francs CFA) et du taux d'accroissement durant le cycle de programmation, les outils de planification opérationnelle, etc.

Les différents programmes et projets sont résumés dans le tableau ci-dessous avec les coûts respectifs. En somme, le PDL **quatre (04) programmes** et **quatre vingt dix neuf (99) projets**. Le coût global du PDL est de : **403 580 000FCFA (Quatre Cent Trois Millions Cinq Cent Quatre Vingt Mille Francs CFA)**.

Tableau n°43 : Coût estimatif du PDL

| COÛT GLOBAL DU PDL DE NOLA/MBAIKI | | | |
|-----------------------------------|--------------------|-------------------|----------------------|
| Secteur | Coût Total | Part de la Mairie | Part des Partenaires |
| Education | 120 840 000 | 12 120 000 | 108 720 000 |
| Santé | 27 200 000 | 2 600 000 | 24 600 000 |
| Eau, Hygiène et Assainissement | 97 405 000 | 10 130 000 | 87 275 000 |
| Agriculture | 2 010 000 | 1 560 000 | 450 000 |
| Elevage | 10 600 000 | 1 600 000 | 9 000 000 |
| Extra agricole et environnemental | 2 750 000 | 415 000 | 2 335 000 |
| Commerce et transport | 1 250 000 | 1 250 000 | - |
| Télécommunication | 500 000 | 500 000 | - |
| Energie | 200 000 | 200 000 | - |
| Arts, culture et tourisme | 10 250 000 | 1 025 000 | 9 225 000 |
| Jeunesse Sport | 86 300 000 | 810 000 | 85 490 000 |
| Social et genre | 2 225 000 | 492 500 | 1 732 500 |
| Gouvernance locale | 42 050 000 | 4 165 000 | 37 885 000 |
| TOTAL | 403 580 000 | 36 867 500 | 366 712 500 |

6.4 Schéma de financement

L'exécutif communal dans sa gestion de développement compte financer ces activités programmées par de diverses sources de financement d'où :

- ✓ Les recettes fiscales et celles provenant de l'exploitation des équipements marchands, de la mise en exploitation des ressources naturelles et de la taxe de développement local ;
- ✓ La contribution de la population en tant que bénéficiaires/usagers de diverses infrastructures économiques ou sociocommunautaires ;
- ✓ La Contribution des partenaires au développement intervenant dans la commune (ONG, associations de développement, projets nationaux de développement, etc.) ;
- ✓ Les appuis du Gouvernement Centrafricain ;
- ✓ La Coopération intercommunale et décentralisée.

Pour y arriver, le Conseil Communal Elargi compte :

a) Au niveau interne :

- Répertoire de nouveaux produits taxables ;
- Réorganiser les différents marchés par secteur ;
- Organiser les collectes de taxes et impôts par secteur d'activité ;
- Rendre performant les agents collecteurs, etc.

Ces différentes mesures permettront d'accroître les ressources de la Commune ainsi contribué davantage à la réalisation des activités liées au développement de la commune.

b) Au niveau externe :

- Identifier et entrer en partenariat/jumelage avec d'autres communes étrangères pour des projets d'intérêt commun ;
- Nouer de nouveau partenariat avec les ONG internationales, les fondations et institutions internationales.

La capacité de la commune de Nola/Mbaïki à mobiliser les ressources nécessaires ci-dessus déterminera la dynamique de mise en œuvre de ce plan. Raison pour laquelle la commune devra accroître ses recettes propres avant de solliciter les financements extérieurs. Pour ce faire, un accent doit être mis sur l'amélioration des performances de celle-ci.

Parmi les performances à améliorer, figurent en bonne place celle relative au renforcement des capacités financières de ladite commune en passant par l'amélioration de ses ressources humaines et matérielles, sans exclure ses relations de partenariat avec d'autres acteurs de développement et bailleurs de fonds.

Chapitre VII: CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

7.1 Plan de passation des marchés dans la commune de Nola/Mbaïki

7.1.1 Plan de Passation des marchés

La commune de Nola/Mbaïki comme toute autre collectivité territoriale décentralisée doit se servir du plan de passation des marchés en République Centrafricaine. Un rappel du cadre général des marchés publics a été fait lors des travaux de planification, notamment les grands principes qui sous-tendent la commande publique. Ainsi qu'il s'agisse des marchés de travaux, des marchés de fourniture ou des marchés de service, tout passe généralement (selon les montants, cf. plu bas.) par un appel à concurrence voire un appel d'offre, où les soumissionnaires intéressés doivent apporter la preuve administratives de leur existence et la capacité matérielle et technique à pouvoir réaliser le travail attendu.

Pour la procédure de sélection du prestataire, les règles relevant du code du marché public sont appliquées, sous le contrôle de la Direction Générale des Marchés Publics et du maître d'ouvrage selon « *l'Article 32 de la Loi n°08-017 du 6 juin 2008 portant Code de marchés publics et délégations de service public en République Centrafricaine* ».

La procédure de Passation de marché doit respecter les principes suivants:

- ✓ Le libre accès à la commande publique ;
- ✓ L'égalité de traitement des candidats ;
- ✓ L'économie et l'efficacité du processus d'acquisition ;
- ✓ La transparence des procédures, et ce à travers la rationalité, la modernité et la traçabilité des procédures.

La commission communale de passation des marchés pourrait se constituer de :

- Président de la Délégation Spéciale ;
- Conseillers municipaux ;
- Représentant de la Sous Préfecture ;
- Représentants des différents secteurs sociocommunautaires par rapport à chacune des normes ;
- Représentants du Comité de Planification Communal Elargi.

Les membres de cette commission sont les signataires de PV de sélection des prestataires. Les sociétés, fournisseurs et experts bénéficiaires des contrats de prestation seront de préférence originaires du pays et dans la mesure du possible de la Préfecture de la Lobaye. Les procédures de passation des marchés sont la planification, la publicité, les modes de passation, la préparation du marché, les délais de réception des offres, la présentation, ouverture et évaluation des offres, la signature, approbation et entrée en vigueur du marché et le régime spécial de passation des délégations de service public.

Quant à la matrice de passation des marchés publics, elle se présente comme suit :

| Catégorie de marché | Montant du marché (M) en FCFA | Mode | Contrôle à priori par | |
|---------------------|-------------------------------|--|-----------------------|------------------|
| | | | DGMP | DCF |
| Travaux | M > 500 000 000 | Appel d'Offres International (AOI) | Tous les marchés | |
| | 25 000 000 < M < 500 000 000 | Appel d'Offres National (AON) | Tous les marchés | |
| | 1 000 000 < M < 25 000 000 | Consultation de 3 entreprises au moins | Néant | Tous les marchés |

| | | | | |
|----------------------------------|------------------------------|---|--|------------------|
| | M < 1 000 000 | Demande de cotations (3 entrepreneurs ou tachers) | | |
| Fourniture ou Services | M > 250.000.000 | Appel d'Offres International (AOI) | Tous les marchés | |
| | 10 000 000 < M < 250 000 000 | Appel d'Offres National (AON) | Tous les marchés | |
| | 10.000 000 < M < 250 000 000 | Consultation de prestations (3 fournisseurs au moins) | Néant | Tous les marchés |
| | | | Néant | |
| | M < 10000 000 | Demande de cotations | | |
| M > 25 000 000 | Consultation International | Tous les marchés | | |
| Prestation intellectuelle | 10 000 000 < M < 25 000 000 | Consultation nationale | Tous les marchés | |
| | 1 000 000 < M < 10 000 000 | Consultation de 3 consultants au moins | Tous les marchés mais approbation par la DGMP des TDR uniquement | |
| | M < 1 000 000 | Consultation de 3 consultants individuels | Néant | Tous les marchés |
| | | | | |

7.2 Mécanisme de suivi et évaluation

7.2.1 Composition et attributions du comité de suivi-évaluation

L'**exécutif communal** est responsable de la **maîtrise d'ouvrage** de toutes les actions du développement de la commune, du suivi et de leur évaluation. C'est pourquoi, il doit s'activer dans la mobilisation sociale, la mobilisation des ressources financières internes et externes ainsi que la recherche des compétences nécessaires pour la mise en œuvre des actions prévues. Les Services Déconcentrés de l'Etat, en tant que fournisseurs d'encadrement et d'appui- conseil aux communes, seront pleinement impliqués dans tout le processus (conception, réalisation, suivi, entretien, etc.).

Le **Gouvernement** à travers les **services déconcentrés** assurera le **contrôle de la légalité** des actes du conseil municipal, l'**encadrement** et l'**appui conseil** nécessaires, notamment en ce qui concerne les compétences nouvellement octroyées comme l'**éducation**, la **santé l'hydraulique** et l'**assainissement** ou la **protection de l'environnement**.

Les **Organisations Non Gouvernementales et Organisation à Assise Communautaire** (ONG/OAC), ont comme principales contributions la **sensibilisation des groupes cibles** en vue d'une meilleure utilisation des infrastructures et biens communaux et au besoin le **plaidoyer actif** auprès d'autres partenaires techniques et financiers pour pérenniser les acquis.

Les **autorités traditionnelles** quant à elles, apporteront leurs concours dans le cadre de la **sensibilisation** et la **mobilisation** des populations afin qu'elles participent pleinement aux actions de développement de la commune.

7.2.2 Dispositif, outils et fréquence du « reporting »

Les activités définies ont été profondément analysées de par leur cohérence et pertinence suivant les priorités exprimées par les participants lors de l'atelier de restitution/validation des résultats du diagnostic participatif.

Un **dispositif de mise en œuvre** est proposé sur la base des partenaires et acteurs identifiés afin de mener les opérations par les différents organes de gouvernance en vue de la concrétisation de ce Plan de Développement Local. Une gestion saine des fonds mobilisés sera assurée, pour garantir efficacement la mise en œuvre de ces actions et favoriser un suivi opérationnel. Les Services Déconcentrés préfectoraux accompagneront ce processus de gestion des affaires communales à travers la mobilisation du fonds d'appui à la décentralisation et régionalisation.

Un **mécanisme de suivi et d'évaluation** est validé pour que les actions identifiées, programmées soient mises en œuvre conformément aux normes requises et en lien avec le dispositif de mise en œuvre. Ce mécanisme est le suivant :

- Le suivi et l'évaluation du Plan de Développement Local est d'abord du ressort du **conseil communal**, qui au début de chaque exercice budgétaire fera le bilan de la programmation annuelle. La commune, à travers le conseil communal et le **Comité de Planification Communal Elargi** sont chargés du pilotage de la mise en œuvre, du suivi opérationnel des actions programmées et du suivi financier des actions menées. Ce comité sera appuyé par les services communaux et les Services Déconcentrés de l'Etat.
- Par souci de transparence et pour responsabiliser les populations bénéficiaires afin de susciter une réelle appropriation des actions programmées dans le Plan de Développement Local, le **Comité de Planification Communal Elargi se transforme** en comité de suivi. Il sera appuyé par les Services Techniques Préfectoraux et Sous Préfectoraux, les ONG partenaires et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) conformément à leurs attributions.

En tant que représentant du Gouvernement, le **Préfet** et le **Sous Préfet** sont chargés du suivi et du contrôle de toutes les actions initiées, conformément au Plan de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en République Centrafricaine (RCPCA).

7.2.3 Indicateurs de suivi et d'évaluation

Dans la commune de Nola/Mbaïki, il existe déjà des comités qui assurent la gestion de certains ouvrages (écoles, ouvrages hydrauliques, formations sanitaires, etc.). Dans le cadre de la mise en œuvre du présent Plan de Développement Local, des structures de gestion de ces investissements seront mis en place pour un suivi et évaluation des activités. Les structures existantes (COGES, CGPE...) seront redynamisées et leurs capacités seront renforcées afin de favoriser une réelle appropriation des actions du PDL. Ainsi donc, pour permettre à la municipalité de mieux servir les communautés, le fonctionnement de l'exécutif communal sera amélioré à travers une meilleure organisation des services communaux et le renforcement de leurs capacités.

Chapitre VIII: MECANISME DE COMMUNICATION/MARKETING SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PDL

8.1 Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PDL

8.1.1 Programme d'Investissements annuels

L'ensemble des actions à réaliser dans les dix (10) prochaines années sont réparties par tranche annuelle dans un cadre appelé « *Plan d'Activités Annuel* » car les activités ne seront pas toutes à la fois réalisées mais en fonction des priorités et des financements disponibles. Ces actions seront classées ou dressées dans le « *Plan d'Investissement Annuel* » avec les différents coûts alloués. La commune ne disposant pas de la totalité des moyens nécessaires, seules les activités prioritaires dans le cadre d'amélioration des conditions de vie de la population, garantissant un accès aux services sociaux de base seront prioritairement prises en compte dans le Plan Investissement Annuel(PIA).

8.1.2 Le Plan d'Investissement Décennal

Le Plan d'Investissement Décennal ou Pluriannuel est l'ensemble des investissements publics et sociaux que la commune se propose de réaliser pour une durée de dix (10) ans.

Le PIP se rapporte à tous les objectifs du PDL qui sont quantifiés, assortis des coûts, des résultats attendus et de leur répartition spatiale.

8.1.3 Plan de communication et de marketing sur la mise en œuvre du PDL

La Communication occupe une place importante dans la mise en œuvre de ce Plan de Développement Local de Nola/Mbaïki. Pour vulgariser son PDL, la commune de Nola/Mbaïki doit élaborer un plan marketing qui est une action visant à susciter des effets psychologiques sur les différents partenaires au développement et bailleurs de fonds afin de maximiser les opportunités de convention ou de partenariat.

Ce plan marketing doit mettre en exergue toute action qui vise la promotion des activités à mener dans le PDL à travers les canaux de communication comme les médias (*radiotélévision, presse écrite...etc.*), et les rencontres avec les partenaires au développement et les bailleurs de fonds. Par ailleurs la commune peut faire la promotion de son PDL en publiant les extraits de son Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT). Elle peut également porter des projets conjoints avec ses pairs dans le cadre de l'intercommunalité.

La commune peut aussi organiser des conférences débats, des déjeuners ou dîners d'affaires avec ses partenaires. Toutes ces initiatives si elles sont bien élaborées participeront à une promotion fiable et diversifiée de la commune de Nola/Mbaïki vers des horizons divers tant sur le plan national qu'international.

8.2 Mécanisme de révision du PDL et de préparation du PIA

8.2.1 Préparation des Prochains PIA (PIA2)

A la fin de chaque année les conseillers se réunissent d'abord au niveau des villages avec les populations pour une évaluation des micros projet réalisés et non réalisés. Une réunion est programmée ensuite au niveau communal avec le président du comité de suivi pour un état des réalisations et des microprojets non réalisés du PIA de la première année et le Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT).

A cet effet, les activités non réalisées dans le PIA1 et le CDMT sont programmées en priorité pour l'année suivante. L'agent communal de développement procède à la préparation de la programmation sur la base du cadre logique et du tableau de suivi des actions planifiées. Cette programmation indique pour chaque activité, le coût, le responsable, le délai de réalisation (date de début et date de fin), les

indicateurs. Le PIA est élaboré au cours d'un atelier de programmation regroupant les sectoriels, les représentants des acteurs locaux par village et du conseil municipal.

Une fois achevée, cette programmation est partagée avec l'ensemble des personnes concernées et publiée pour information au grand public. De cette programmation annuelle, se déclinent des programmations semestrielles, trimestrielles et mensuelles.

8.2.2 Mécanisme de révision du PDL

Le PDL de la commune de Nola/Mbaïki n'est pas figé, mais adaptable en fonction des évolutions du contexte : D'où sa révision périodique partant de l'identification des besoins dans les villages grâce à l'appui des cadres de concertation zonaux et des conseillers, du comité de suivi et de l'agent de développement.

Tous ces acteurs contribuent à l'identification et au choix des micros projets ruraux et urbains validés lors d'un conseil municipal extraordinaire élargi aux Services Déconcentrés de l'Etat, aux élites et acteurs de développement actifs dans la localité.

Les progrès accomplis par rapport aux objectifs de développement socio-économiques seront mesurés grâce au suivi d'indicateurs de performance et d'impact associés.

CONCLUSION

Le Plan de Développement Local de Nola/Mbaïki peut être considéré comme étant la **feuille de route** pour le **développement de la commune**. C'est un document qui guide les **actions à mener** dans le **temps** et dans **l'espace** afin d'améliorer les conditions de vie des populations résidant dans ladite commune.

Ce plan a été élaboré au bout d'un **processus** hautement **participatif** de plusieurs mois, pendant lesquels bon nombre **d'outils de planification** ont été déroulés. Partant du diagnostic de l'institution communale au diagnostic participatif, les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la commune ont été recensés. Les problèmes identifiés ont été regroupés par secteur, puis les solutions endogènes et exogènes à ces problèmes examinées. Les **grandes orientations stratégiques** dudit plan tournent autour des thématiques ci-dessous:

- L'amélioration des performances humaines, financières et matérielles de la commune;
- L'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base;
- La promotion de l'économie locale par l'augmentation des revenus dans tous les secteurs de production et chez les commerçants;
- La promotion de l'emploi et la prise en compte de l'aspect genre dans toutes les actions à entreprendre.

Cependant au-delà d'un document bien élaboré, ce qui compte le plus concerne la matérialisation des actions envisagées. Pour cela, la commune de Nola/Mbaïki a un défi à relever, à savoir celui de la mobilisation des fonds destinés à financer les idées de micros projets consignées dans ledit plan.

Ce défi n'est réalisable que si toutes les parties prenantes sont engagées, à savoir la tutelle, l'exécutif communal, les Services Déconcentrés de l'Etat, le comité de suivi du PDL, les populations bénéficiaires, les projets et programmes de développement actifs dans l'espace communal, et les bailleurs de fonds.

Par ailleurs, toutes les actions entreprises doivent se soumettre à un suivi et une évaluation permanents pour garantir la meilleure gouvernance possible au service des populations locales.

ANNEXES

1. Arrêté portant élaboration du Plan de Développement Communal

2. Arrêté portant création et composition d'un Comité de Planification Elargi Provisoire de l'élaboration du Plan de Développement Communal

3. Liste des photos

- Photo n°1 :** Allocution du PDS pendant la réunion de présentation des Experts planificateurs de l'Echelle
- Photo n°2 :** Lancement du processus par la prise d'Arrêté Communal et la mise en place du Comité de Planification Communal Elargi
- Photo n°3 :** Focus group sur des différentes thématiques lors de restitution du Pré-diagnostic communal
- Photo n°4 :** Réalisation des réunions de diagnostic participatif communal
- Photo n°5 :** Discours d'ouverture du PDS lors de l'atelier de restitution du Pré-diagnostic
- Photo n°6 :** Réalisation du profil historique de la commune de Nola/Mbaïki
- Photo n°7 :** Elaboration des différentes cartographies zonales de la commune
- Photo n°8 :** Allocution du PDS aux participants à l'atelier de restitution du diagnostic participatif communal
- Photo n°9 :** Lac et rivière de la commune
- Photo n°10 :** Activités sportives de la commune
- Photo n°11 :** Les pygmées Aka dans leurs campements
- Photo n°12 :** Etat de route sur l'axe Boukoko – Boda
- Photo n°13 :** Champ de manioc avec ses différentes transformations depuis les tubercules
- Photo n°14 :** Culture d'arachides en association
- Photo n°15 :** Champ de maïs de l'ICRA au village Boukoko
- Photo n°16 :** Champ de bananeraie
- Photo n°17 :** Culture d'ignames
- Photo n°18 :** Plantation de café
- Photo n°19 :** Un champ de palmeraie
- Photo n°20 :** La récolte de vin de palme pour la vente
- Photo n°21 :** Feuilles de Gnetum
- Photo n°22 :** Transformation des PFNL bruts en produits consommables
- Photo n°23 :** Images de quelques unités de transformation
- Photo n°24 :** Images des maisons construites dans la commune
- Photo n°25 :** Images de certaines FOSA de la Commune
- Photo n°26 :** Images des forages fonctionnels et non fonctionnels de la commune

4. Liste des graphiques

- Graphique n°1:** Découpage technique de la commune en Six(06) zones
- Graphique n°2 :** Diagramme de VENN de la commune de Nola/Mbaïki
- Graphique n°3 :** Evolution démographique de la population de la commune
- Graphique n°4 :** Répertoire des ethnies de la commune
- Graphique n°5 :** Différentes confessions religieuses de la commune
- Graphique n°6 :** Organisation communale
- Graphique n°7 :** Organisation d'un village/quartier
- Graphique n°8 :** Cartographie scolaire de la commune
- Graphique n°9 :** Infrastructure scolaire par zone
- Graphique n°10 :** Carte sanitaire de la Commune de Nola/Mbaïki

5. Liste des tableaux

| | |
|--------------|--|
| Tableau n°1 | <i>Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) de la Commune dans le domaine des ressources financières</i> |
| Tableau n°2 | <i>Quelques problèmes sectoriels de la commune de Nola/Mbaïki</i> |
| Tableau n°3 | <i>Chronologie de succession des Maires et PDS de la commune de Nola</i> |
| Tableau n°4 | <i>Evolution démographique de la population</i> |
| Tableau n°5 | <i>Listes des acteurs intervenant dans la commune</i> |
| Tableau n°6 | <i>Du produit brut aux produits finis</i> |
| Tableau n°7 | <i>Etat des FOSA et personnel de la commune de Nola/Mbaïki</i> |
| Tableau n°8 | <i>Répartition des forages par village</i> |
| Tableau n°9 | <i>Présentation de la Délégation Spéciale de la Commune de Nola/Mbaïki</i> |
| Tableau n°10 | <i>Répartition de la commune en arrondissements</i> |
| Tableau n°11 | <i>Situation générale de l'organisation administrative</i> |
| Tableau n°12 | <i>Répartition des salaires du personnel communal</i> |
| Tableau n°13 | <i>Gestion de la bonne gouvernance communale</i> |
| Tableau n°14 | <i>Analyse des problèmes du secteur éducatif</i> |
| Tableau n°15 | <i>Analyse des problèmes du secteur de la santé publique</i> |
| Tableau n°16 | <i>Analyse des problèmes du secteur Eau, Hygiène et Assainissement</i> |
| Tableau n°17 | <i>Analyse des contraintes liées à l'Agriculture</i> |
| Tableau n°18 | <i>Analyse des problèmes du secteur de l'Elevage</i> |
| Tableau n°19 | <i>Analyse des problèmes du secteur de la Chasse, Pêche et Cueillette</i> |
| Tableau n°20 | <i>Analyse des contraintes du secteur de Commerce, Transport et Télécommunication</i> |
| Tableau n°21 | <i>Analyse des problèmes du secteur de la Jeunesse et Sports</i> |
| Tableau n°22 | <i>Analyse des problèmes du secteur de l'Energie</i> |
| Tableau n°23 | <i>Analyse des problèmes du secteur de l'Environnement</i> |
| Tableau n°24 | <i>Analyse des problèmes du secteur Social, Genre et Développement</i> |
| Tableau n°25 | <i>Analyse des problèmes du secteur de la gouvernance locale</i> |
| Tableau n°26 | <i>Objectifs spécifiques et ses composantes</i> |
| Tableau n°27 | <i>Analyse des problèmes du secteur des Arts, Culture et Tourisme</i> |
| Tableau n°28 | <i>Plan d'action et programmation décennale du secteur de l'Education</i> |
| Tableau n°29 | <i>Plan d'action et programmation décennale du secteur de la Santé</i> |
| Tableau n°30 | <i>Plan d'action et programmation décennale du secteur de l'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)</i> |
| Tableau n°31 | <i>Plan d'action et programmation décennale du secteur de l'Agriculture</i> |
| Tableau n°32 | <i>Plan d'action et programmation décennale du secteur de l'Elevage</i> |
| Tableau n°33 | <i>Plan d'action et programmation décennale du secteur Extra Agricole et Environnemental</i> |
| Tableau n°34 | <i>Plan d'action et programmation décennale du Commerce et Transport</i> |
| Tableau n°35 | <i>Plan d'action et programmation décennale de la Télécommunication</i> |
| Tableau n°36 | <i>Plan d'action et programmation décennale de l'Energie</i> |
| Tableau n°37 | <i>Plan d'action et programmation décennale des Arts, Culture et Tourisme</i> |
| Tableau n°38 | <i>Plan d'action et programmation décennale de la Jeunesse et des Sports</i> |
| Tableau n°39 | <i>Plan d'action et programmation décennale du Secteur Social et Genre</i> |
| Tableau n°40 | <i>Plan d'action et programmation décennale de la Gouvernance Locale</i> |
| Tableau n°41 | <i>Coût estimatif du PDL</i> |

6. Participation des parties prenantes aux différentes réunions

1°) Récapitulatif de la participation de la participation aux réunions de prise de contact / sensibilisation sur le processus PDL et le pré diagnostic communal

7.

| Zone | Quartiers/ Villages | Objets de la réunion | Effectif des participants | | | Total |
|--------------|------------------------|---|---------------------------|------------|-----------|------------|
| | | | Hommes | Femmes | SDE | |
| 1 | Boukoko Centre | Information/Sensibilisation autour du PDL | 23 | 10 | 18 | 51 |
| 2 | Bopenda | Information/Sensibilisation autour du PDL | 19 | 26 | 03 | 47 |
| 3 | Lobé | Information/Sensibilisation autour du PDL | 30 | 21 | 00 | 51 |
| 4 | Bouaka | Information/Sensibilisation autour du PDL | 42 | 25 | 03 | 70 |
| 5 | Bokoma | Information/Sensibilisation autour du PDL | 20 | 16 | 00 | 36 |
| 6 | Boboua | Information/Sensibilisation autour du PDL | 39 | 21 | 02 | 62 |
| Total | | | 173 | 119 | 26 | 317 |

2°) Participation aux réunions de prise de contact/ redynamisation des cadres de concertation zonaux de la commune

| Zone | Quartiers / Villages | Objets de la réunion | Effectif des participants | | | Total |
|--------------|----------------------------|---|---------------------------|------------|-----------|------------|
| | | | Hommes | Femmes | SDE | |
| 1 | Boukoko Centre | Prise de contact/redynamisation de cadres de concertation | 17 | 13 | 05 | 35 |
| 2 | Bopenda | Prise de contact/redynamisation de cadres de concertation | 26 | 20 | 01 | 47 |
| 3 | Lobé | Prise de contact/redynamisation de cadres de concertation | 13 | 21 | 00 | 34 |
| 4 | Bouaka | Prise de contact/redynamisation de cadres de concertation | 36 | 29 | 03 | 68 |
| 5 | Bokoma | Prise de contact/redynamisation de cadres de concertation | 25 | 12 | 00 | 37 |
| 6 | Boboua | Prise de contact/redynamisation de cadres de concertation | 31 | 24 | 02 | 57 |
| Total | | | 148 | 119 | 11 | 278 |

3°) Participation des autorités locales

| Zone | Arrdt | Objets de la réunion | Effectif des participants | | | Total |
|--------------|---------|--|---------------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | Hommes | Femmes | SDE | |
| 1 | Boukoko | Prise de contact, Lancement du processus/Mise en place du comité de planification local élargi | 13 | 01 | 08 | 22 |
| 2 | Bopenda | Prise de contact, Lancement du processus/Mise en place du comité de planification local élargi | 05 | 00 | 01 | 06 |
| 3 | Lobé | Prise de contact, Lancement du processus/Mise en place du comité de planification local élargi | 06 | 00 | 00 | 06 |
| 4 | Bouaka | Prise de contact, Lancement du processus/Mise en place du comité de planification local élargi | 05 | 00 | 02 | 07 |
| 5 | Bokoma | Prise de contact, Lancement du processus/Mise en place du comité de planification local élargi | 03 | 00 | 00 | 03 |
| 6 | Boboua | Prise de contact, Lancement du processus/Mise en place du comité de planification local élargi | 05 | 00 | 03 | 08 |
| Total | | | 27 | 01 | 14 | 52 |

4°) Participation aux réunions du diagnostic participatif communal

| Zone | Quartiers/Villages | Objets de la réunion | Effectif des participants | | | Total |
|--------------|--------------------|-------------------------------|---------------------------|------------|-----------|-------------|
| | | | Hommes | Femmes | SDE | |
| 1 | Boukoko Centre | Diagnostic participatif zonal | 166 | 121 | 28 | 315 |
| 2 | Bopenda | Diagnostic participatif zonal | 150 | 105 | 03 | 258 |
| 3 | Lobé | Diagnostic participatif zonal | 97 | 83 | 01 | 181 |
| 4 | Bouaka | Diagnostic participatif zonal | 216 | 131 | 04 | 351 |
| 5 | Bokoma | Diagnostic participatif zonal | 156 | 111 | 00 | 257 |
| 6 | Boboua | Diagnostic participatif zonal | 127 | 90 | 02 | 219 |
| Total | | | 912 | 641 | 38 | 1581 |

5°) Participation aux restitutions du pré diagnostic, du diagnostic participatif

| Zone | Quartiers/Villages | Objets de la réunion | Effectif des participants | | | Total |
|--------------|--------------------|--|---------------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | Hommes | Femmes | SDE | |
| 1 | Boukoko Centre | Restitution du pré diagnostic | 27 | 06 | 11 | 44 |
| | | Restitution du diagnostic participatif | 24 | 06 | 10 | 40 |
| Total | | | 51 | 12 | 21 | 84 |

6°) Synthèse de la participation de la population au processus

| Commune de | Hommes | Femmes | SDE | Total |
|--------------------|-------------|------------|------------|-------------|
| NOLA/MBAIKI | 1311 | 892 | 110 | 2312 |

7°) Graphique de participation de la population au processus

